Statistics Belgium

Working Paper

La Direction générale Statistique et Information économique propose des informations statistiques impartiales. Les informations sont diffusées conformément à la loi, notamment pour ce qui concerne leur confidentialité.

Nous classons les statistiques en huit domaines :

- Généralités
- Territoire et environnement
- Population
- Société
- Économie et finances
- Agriculture et activités assimilées
- Industrie
- Services, commerce et transports

Tous droits de traduction, d'adaptation, de reproduction par tous procédés, y compris la photographie et le microfilm sont soumis à autorisation préalable de la Direction générale Statistique et Information économique.Toutefois, la citation de courts extraits, à titre explicatif ou justificatif, dans un article, un compte-rendu ou un livre, est autorisée moyennant indication claire et précise de la source.

Éditeur responsable : A. Versonnen © 2012, SPF ECONOMIE DIRECTION GENERALE STATISTIQUE ET INFORMATION ECONOMIQUE | éditeur B-1000 Bruxelles – WTC III - 30 Boulevard Simon Bolivar

Cet article est la 23^{ème} publication dans la série 'Statistics Belgium Working Papers'. Par cette publication, la Direction générale Statistique et Information économique (DGSIE) souhaite contribuer au développement des connaissances statistiques et à intensifier l'échange d'idées.

Ces 'working papers' ne reflètent pas la position officielle de la DGSIE. La responsabilité du contenu incombe aux seuls auteurs.

Pour des raisons pratiques, les 'Statistics Belgium Working Papers' ne sont publiés que dans la langue de l'article original.



L'impact de la croissance économique sur la pauvreté et l'inégalité

Par Marion Englert



Préface

La croissance économique n'a pas d'impact automatique sur la réduction de la pauvreté dans les pays riches. C'est ce qui ressort d'une analyse théorique et de résultats empiriques. Les années 80 ont marqué la fin d'une relation positive entre croissance économique et diminution de la pauvreté de revenu car on assiste, entre autres, à une diminution du rôle de l'Etat, à une exigence accrue de flexibilité, à un recul des taux de syndicalisation et à une plus grande concurrence internationale. Le modèle théorique montre l'avantage d'une croissance basée sur le taux d'emploi par rapport à une croissance basée sur la productivité dans la lutte contre la pauvreté relative. L'économiste Marion Englert a reçu pour ce travail le prix du meilleur mémoire pour les 50 ans du DULBEA (ULB) où elle est travaille actuellement.

Résumé exécutif1

La croissance économique est-elle toujours au service de l'humain et de tous les humains? Cette vaste question, faisant l'objet de controverses et de débats intenses, est fondamentale dans un cadre où la croissance constitue souvent un objectif en soi pour les pays. En effet, la comparaison internationale du PIB par tête et des taux de croissance reste, malgré les débats, un critère de choix pour l'évaluation des performances générales d'un pays. Nous allons aborder ici un aspect spécifique de cette question, à savoir l'impact de la croissance sur la pauvreté et l'inégalité de revenus, et ce dans le cas des pays à revenu élevé.

Concernant l'effet de la croissance sur la pauvreté au sein d'un pays, il est généralement admis que la croissance profite au moins dans une certaine mesure à toutes les couches de la population et donc que celle-ci s'accompagnerait d'une réduction de la pauvreté. Cependant, on peut démontrer, tant théoriquement qu'empiriquement, que cette relation n'a rien de systématique.

D'un point de vue théorique, cette « croyance » est basée sur le postulat, très présent dans les discours politiques et économiques, selon lequel la maximisation de la taille du « gâteau » (le PIB) implique un accroissement de chacune de ses parts (le revenu des différentes couches de la population), ce qui induirait une réduction de la pauvreté. Bien que cet argument paraisse à première vue relever du bon sens, il se trouve invalidé pour deux raisons, à savoir d'une part la pertinence supérieure de la notion de pauvreté relative par rapport à celle de pauvreté absolue, d'autre part, l'absence de lien systématique entre le niveau du PIB et la capacité de redistribution des revenus des économies.

En effet, il existe deux types de définitions conceptuellement très différentes de la pauvreté : la pauvreté relative et la pauvreté absolue. Cette différence réside dans le type de seuil de pauvreté choisi : ce seuil peut être défini en termes absolus (par exemple 1\$/jour) ou en termes relatifs c'est-à-dire en comparaison avec un revenu moyen ou médian (par exemple 50 % du revenu médian). Le concept de pauvreté absolue implique une définition de la pauvreté invariable en tout temps et en tout lieu. Cependant, la perception intuitive de la pauvreté évolue dans le temps et en fonction du niveau de développement des pays, car les besoins évoluent. Les niveaux de vie correspondant à une situation de pauvreté en Belgique et dans un pays du Tiers Monde sont très différents. De même, on ne peut comparer la pauvreté en Belgique au Moyen Age avec celle d'aujourd'hui. Ce constat amène à privilégier le concept de pauvreté relative, qui dépend du contexte environnant (la notion de pauvreté relative est donc une forme spécifique d'inégalité). Donc, à partir du moment où la pauvreté est considérée comme relative, le postulat selon lequel la croissance du PIB permet un accroissement de chacune de ses parts n'implique pas forcément une réduction de la pauvreté, la question n'étant pas la taille des parts du « gâteau », mais bien leur taille relative.

Ensuite, on peut facilement montrer (toujours dans le cas des pays à revenu élevé), en considérant la population pauvre comme dépendant de la redistribution des revenus (les allocataires sociaux), qu'il n'y a a priori aucune raison de croire que l'accroissement du PIB par tête diminuera la pauvreté relative au travers d'un effet sur l'ampleur de la redistribution. Il apparaît en effet que celle-ci est déterminée par certains choix sociopolitiques qui se répercutent sur le niveau des taux de prélèvement obligatoire, et non par la croissance. Pour

_

¹ Cet article a été publié dans la Revue « l'Observatoire » n° 58, octobre 2008 sous le titre « **L'impact de la** croissance économique sur la pauvreté et l'inégalité : l'importance des choix politiques »

étudier l'effet théorique de la croissance sur la pauvreté relative (après redistribution), il est fondamental de distinguer les deux moteurs de la croissance économique, à savoir la productivité et l'emploi.

Dans le cas où la croissance est due à une augmentation de la productivité, le revenu moyen de la population augmente. Dans ce cas, à taux de prélèvement inchangé, la masse disponible pour la redistribution augmente proportionnellement à l'accroissement du revenu moyen. Cependant, l'écart entre les riches et les pauvres (la pauvreté relative) reste constant. On peut imaginer cependant que les taux de prélèvements devraient augmenter avec la croissance et le revenu moyen, ce qui augmenterait la redistribution et permettrait de diminuer la pauvreté relative. Or, cela ne semble pas être le cas au vu de l'évolution des taux de prélèvements obligatoires des dernières décennies dans une série de pays développés. On constate en effet une tendance à la baisse des taux marginaux de taxation depuis environ les années 80. Cependant le PIB par tête (et donc le revenu moyen) n'a globalement pas cessé de croître pendant cette période. On pourrait pourtant s'attendre théoriquement, dans le cadre d'un système d'impôt progressif, à ce que les taux de taxation moyens croissent avec le revenu moyen. Cependant, des réformes fiscales ont eu lieu régulièrement dans les années 80 et 90 qui ont notamment eu pour effet de contrecarrer la tendance à l'accroissement des taux de taxation, de sorte que les taux de prélèvements n'augmentent pas avec la croissance du revenu moyen. Ceci implique que la « générosité relative » n'augmente par avec le revenu moyen. L'évolution des taux de taxation semble donc bien indiquer que le niveau des taux de prélèvement est fonction des choix politiques et non du PIB par tête et de sa croissance.

Envisageons maintenant une croissance due à une augmentation du taux d'emploi. Dans ce cas, on peut imaginer une réduction de la pauvreté relative à condition que les emplois créés permettent de mener une vie décente. On assistera alors à la fois à une baisse du nombre de pauvres (d'allocataires sociaux) et à un accroissement de l'assiette de l'impôt, ce qui implique plus de moyens disponibles pour la redistribution, à taux de prélèvement inchangé. La pauvreté relative pourrait alors diminuer. Par contre, si l'accroissement du taux d'emploi s'accompagne de politiques fiscales comme la baisse des cotisations patronales, l'effet positif sur la capacité de redistribution du système risque de s'annuler. Par ailleurs, il est important de s'assurer que les travailleurs perçoivent un salaire leur permettant de sortir de la pauvreté (pas de travailleurs pauvres).

On peut donc conclure que dans des conditions sociopolitiques stables, une croissance résultant d'un accroissement de la productivité laissera la pauvreté relative inchangée, tandis qu'une croissance résultant de l'accroissement de l'emploi peut diminuer la pauvreté relative mais uniquement compte tenu d'une hypothèse forte d'absence de travailleurs pauvres et à pression inchangée des prélèvements obligatoires. Cependant, il faut souligner que c'est l'augmentation de la productivité et non du taux d'emploi qui explique l'accroissement du PIB par tête dans le long terme. A contrario, à PIB inchangé, un accroissement des taux de prélèvements moyens résultant d'un choix politique orienté vers plus de générosité est susceptible de diminuer la pauvreté relative.

Au niveau empirique, l'étude du cas des pays développés indique clairement qu'il n'existe pas de relation stable entre PIB par tête et pauvreté relative et met en exergue le rôle déterminant du type de croissance, des facteurs sociopolitiques et du contexte institutionnel sur le mouvement et les niveaux des taux de pauvreté ainsi que les taux d'inégalité.

Premièrement, on constate après les années 80 -dans une majorité de pays- un renversement de la tendance à la baisse des inégalités et de la pauvreté relative enregistrée après la deuxième guerre mondiale. A partir de cette période, on remarque une augmentation des inégalités et de la pauvreté relative, alors que le PIB par tête n'a globalement pas cessé de croître. Cet accroissement des inégalités ces dernières décennies dans les pays développés indique que, du moins à partir d'un certain niveau de développement, la croissance n'est pas un moteur de développement social. Cette évolution des inégalités peut être attribuée à certains changements socio-économiques qui ont eu lieu dans les années 80, marquées par la fin de l'influence dominante de l'idéologie keynésienne (période fordiste) et l'avènement de la prédominance de l'idéologie néoclassique (période post fordiste). Ces deux périodes sont donc caractérisées par des relations sociales, économiques et institutionnelles très différentes. Ce revirement idéologique s'oriente notamment vers une diminution du rôle de l'Etat et une plus grande flexibilité des marchés (et notamment des salaires). Nous ne décrirons pas ici les caractéristiques de ces différentes périodes, mais nous pouvons conclure que d'autres facteurs que la croissance et le PIB par tête tels la structure de la croissance, l'organisation du marché du travail, les choix politiques et l'intervention étatique sont autant d'éléments pouvant influencer l'évolution de la pauvreté relative et des inégalités de revenu.

Deuxièmement, en confrontant les niveaux de PIB par tête des pays développés avec leur niveau de pauvreté et d'inégalité, on constate que les pays les plus riches économiquement ne sont pas spécialement « les moins pauvres ». On remarque par exemple que la pauvreté relative la plus sévère se trouve aux Etats-Unis alors que son PIB par tête est pratiquement au top mondial. De plus, l'existence de groupes de pays avec des niveaux d'inégalité et de pauvreté similaires confirment que ce sont les institutions et les choix politiques et non le PIB par tête qui semblent être déterminants pour les niveaux de pauvreté relatives et d'inégalités. On remarque ainsi que les pays nordiques présentent le plus faible pourcentage de ménages pauvres. Les pays d'Europe continentale occupent une position intermédiaire et les pays méditerranéens et anglo-saxons comptent le pourcentage de pauvres le plus élevé. Or, ces groupes de pays se distinguent par certaines spécificités institutionnelles et sociopolitiques. Par exemple, les pays nordiques se caractérisent par un niveau de protection sociale élevé et de négociations salariales « coordonnées », de même que les pays d'Europe continentale, mais dans une moindre mesure. Par contre les pays anglo-saxons et méditerranéens se caractérisent - entre autre - par un faible degré de protection sociale.

Troisièmement, une analyse statistique approfondie a montré que la pauvreté et les inégalités de revenu ne sont pas du tout corrélées avec le PIB par tête, mais diminuent avec l'importance des dépenses sociales et des taux de syndicalisation dans le pays. Cette analyse révèle également que le type de croissance des deux dernières décennies dans les pays développés semble bénéficier plus aux riches qu'aux pauvres.

Ces différents constats impliquent qu'on ne peut se limiter au PIB par tête pour juger des performances générales d'un pays, celui-ci constituant uniquement une mesure de l'activité économique, qui ne peut être assimilée à un indicateur de bien-être social. Ainsi, afin d'évaluer les performances sociales d'un pays et d'attribuer à celles-ci une importance prioritaire, des efforts notamment en matière de développement de statistiques de qualité relatives à la pauvreté et l'inégalité restent encore à fournir. Plus généralement, ces constatations appellent à une réflexion sur l'orientation des politiques économiques à suivre, et sur la définition des objectifs prioritaires. En effet, les forces à l'œuvre actuelles semblent toujours axées sur un objectif d'accroissement du PIB et les politiques sociales sont relayées au second plan. La dynamique européenne et mondiale en atteste : la tendance est à la

libéralisation économique, qui laisse peu de place aux politiques « volontaristes ». Or il apparaît que ce sont bien les choix de société et les mesures résultant d'une volonté politique répondant à des objectifs sociaux, qui sont déterminants pour la performance sociale.

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

L'impact de la croissance économique sur la pauvreté et l'inégalité :

Approches théoriques et empiriques générales et application au cas des pays à revenu élevé

Par Marion Englert²

Mai 2007

MEMOIRE DE LICENCIE EN SCIENCES ECONOMIQUES

Directeur : Professeur Pierre-Guillaume Méon Assesseur: Professeur Jean-Luc De Meulemeester

-

² Actuellement, chercheuse au DULBEA. <u>Marion.Englert@ulb.ac.be</u>

Je tiens à remercier chaleureusement Messieurs Méon P.-G., De Meulemeester J.-L., Bennala N., et Veredas D., Renaud, Thomas, Saïf, mes parents et mon frère, mon grand-père, et tout ceux qui grâce à leurs conseils ou leurs encouragements, m'ont été d'une aide précieuse.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION15
1. L'INSUFFISANCE DE LA VISION DU LIEN MECANIQUE ENTRE CROISSANCE ET PAUVRETE ABSOLUE, L'IMPORTANCE DE LA RELATION ENTRE CROISSANCE ET DISTRIBUTION DES REVENUS22
1.1. LA RELATION POSITIVE ENTRE CROISSANCE ET REDUCTION DE LA PAUVRETE ABSOLUE, SANS PRISE EN COMPTE DE LA DISTRIBUTION DES REVENUS
ET DISTRIBUTION DES REVENUS (PAUVRETE RELATIVE ET INEGALITES) ET L'IMPORTANCE DES FACTEURS SOCIOPOLITIQUES36
2.1. La relation systematique entre croissance et inegalite
3. ETUDE DE CAS : L'EXEMPLE DES PAYS DEVELOPPES72
3.1. CHANGEMENT DE TENDANCE ET DETERMINANTS DU MOUVEMENT DES INEGALITES ET DE LA PAUVRETE RELATIVE DANS LES PAYS DEVELOPPES
3.2.1. L'absence de relation entre niveau de PIB et niveau de pauvreté relative et d'inégalité dans les pays développés et l'importance des spécificités nationales95

3.2.2. La corrélation entre certaines variables sociopolitiques et le niveau de pauvreté et
d'inégalité dans les pays développés102
3.2.2.1. L'effet des dépenses sociales sur l'inégalité et la pauvreté relative
3.2.2.2. L'effet du taux de syndicalisation sur l'inégalité et la pauvreté relative 104
3.3. ETUDE EN DONNEES DE PANEL SUR LES PAYS DE L'OCDE ENTRE 1980 ET 2000
3.3.1. Description des variables
3.3.2. Méthodologie
3.3.3. Résultats
4. CONCLUSION
BIBLIOGRAPHIE138
ANNEXES
Annexe 1: Taux de pauvreté avant redistribution et taux de "working poor" : estimation
du taux de pauvreté parmi les chômeurs et les inactifs147
Annexe 2: Effet de la croissance résultant d'un accroissement de l'emploi148
Annexe 3: Evolution du coefficient de Gini du revenu disponible (équivalent par membre
du ménage) pour 20 pays de l'OCDE (années d'observations comprises entre 70 et 2004)
Annexe 4: Evolution des taux de pauvreté du revenu disponible (par membre équivalent
du ménage, seuil: 50% du revenu médian)152
Annexe 5: Dépenses sociales en pourcentage du PIB en fonction du taux de
syndicalisation dans les pays de l'OCDE
Annexe 8 : Tests de robustesse: série de régressions avec différents indicateurs
d'inégalité et un indicateur de pauvreté relative (modèles à effets aléatoires)

Liste des illustrations

Figure 1 : Décomposition d'une variation de la pauvreté entre « l'effet croissance » et « l'effet distribution »
Figure 2 : Les cercles vertueux de "la croissance social-démocrate autocentrée"
Figure 3 : Les dynamiques actuelles de l'emploi et de l'inégalité
Graphique 1 : Coefficients de Gini par pays (international) en fonction du PIB/tête dans les années 80
Graphique 2 : Evolution des taux de taxation marginaux sur les plus hauts revenus dans les pays développés (1975-2004)
Graphique 3 : Taux de "working poor" dans les pays développés en 1996, seuil de pauvreté: 60% du revenu médian (sauf Etats-Unis, 1995 et seuil de pauvreté: 50% du revenu médian) 69
Graphiques 4 : Evolution à long-terme du coefficient de Gini du revenu disponible dans 9 pays de l'OCDE
Graphique 5 : Coefficient de Gini du revenu disponible (équivalent par membre du ménage) en fonction du PIB/tête (en US\$, prix constant, PPA constante)
Graphique 6 : Taux de pauvreté relative (seuil de pauvreté: 50% du revenu médian) en fonction du PIB/tête (US\$, prix constant, PPA constante)
Graphique 7 : Coefficient de Gini du revenu disponible (équivalent par membre du ménage) par pays; pays classés en fonction du niveau de PIB/tête réel croissant. Année 2000 excepté Australie (2001) et Pologne, Grande-Bretagne et Pays-Bas (1999)
Graphique 8 : Coefficient de Gini du revenu disponible (par membre équivalent du ménage) classé par ordre croissant, par pays. Année 2000 excepté l'Australie (2001) et la Pologne, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas (1999)
Graphique 9 : Taux de pauvreté relative (seuil: 50% du revenu médian) par pays; pays classés en fonction du PIB/tête (croissant). Année 2000 excepté Australie (2001) et Pologne, Grande-Bretagne et Pays-Bas (1999)
Graphique 10 : Taux de pauvreté relative (seuil: 50% du revenu médian) classés par ordre croissant, par pays. Année 2000 excepté Australie (2001) et Pologne, Grande-Bretagne et Pays-Bas (1999)
Graphique 11 : Coefficient de Gini du revenu disponible (par membre équivalent du ménage) en fonction des dépenses sociales en pourcentage du PIB
Graphique 12 : Taux de pauvreté relative (seuil: 50% du revenu disponible médian) en fonction des dépenses sociales en pourcentage du PIB

Graphique 13 : Coefficient de Gini du revenu disponible (par membre équivalent du ménage) en fonction du taux de syndicalisation
Graphique 14 : Taux de pauvreté relative (seuil: 50% du revenu disponible médian) en fonction du taux de syndicalisation
Graphique 15 : Inégalités salariales (P50/P10) en fonction du taux de syndicalisation 107
Graphique 16 : Inégalités salariales (P90/P50) en fonction du taux de syndicalisation 108
Tableau 1: Répartition des épisodes de croissance en fonction de leurs effets sur l'inégalité des revenus
Tableau 2 : Taux de pauvreté avant redistribution et taux de « working poor » pour 7 pays développés dans les années 90
Tableaux relatifs aux estimations économétriques en données de panel visant à expliquer le
coefficient de Gini et des taux de pauvreté relative dans les pays développés:
Modèle 1 : régression linéaire simple
Modèle 2 : régression "between"
Modèle 3 : modèle à effet aléatoire (estimation MCG)

Introduction

La croissance économique elle-est toujours au service de l'homme et de tous les hommes? Cette vaste question, liée à la relation entre croissance économique et bien-être global³, fait l'objet de controverses et de débats intenses. La question est en effet fondamentale dans un cadre où la croissance constitue souvent un objectif en soi pour les pays, qu'ils soient économiquement riches ou pauvres. En effet, la comparaison internationale du PIB/tête et des taux de croissance reste, malgré les débats, un critère de choix pour l'évaluation des performances générales des pays. Les statistiques existantes en attestent. En effet, les statistiques de comptabilité nationale sont systématiquement plus vastes et nettement plus développées que les indicateurs de performances sociales (espérance de vie, éducation, pauvreté, inégalités,...) et autres indicateurs de bien-être subjectif ou reliés à la qualité de vie (degré de satisfaction de la vie, qualité de l'environnement,...). Il semble donc exister en pratique, un amalgame implicite entre croissance économique et bien-être (social et « subjectif »), même si la théorie économique ne permet pas d'identifier variation du produit et variation du bien-être : « La pratique consacre ce que l'analyse théorique réprouve » ⁴.

La remise en question de la relation entre croissance et bien-être, comme la possibilité d'un éventuel trade-off entre les objectifs d'efficacité et d'équité (ce qui est loin de faire l'unanimité parmi les économistes) sous entend également la question du choix de l'objectif à prioriser pour définir les politiques économiques. Mais, d'un point de vue éthique, et si trade-off il y a, est-il justifié d'attribuer aux objectifs d'efficacité économique une importance plus grande qu'aux objectifs d'équité ou de bien-être ? C'est entre autres pour cette raison que dans ce mémoire, nous nous attacherons à préciser les implications de la croissance sur certains indicateurs de bien-être social, plutôt que de traiter le problème dans le sens de causalité inverse (pour lequel il existe également une vaste littérature)⁵.

³ La notion de bien-être à laquelle nous faisons référence ici regroupe le bien-être social (distribution des revenus, accès à l'éducation et aux soins de santé...) et le bien-être « subjectif » (bonheur...) plus difficilement quantifiable.

⁴ Dubois P. (1987) cité dans Vanoli A. (2002), *Une Histoire de la Comptabilité Nationale*, Repères, Ed. La Découverte et Syros (Paris), page 374

⁵ A remarquer cependant que de nombreux auteurs ont révoqué l'idée selon laquelle des mesures à vocation sociales sont néfastes à la croissance. Voir par exemple Katz C.J., Mahler V.A., Franz M.G. (1983), "The Impact of Taxes on Growth and Distribution in Developed Capitalist Countries: A Cross-National Study», *American Political Science Review*, Vol. 77, N°4, pp. 871-886

Dans le cadre général de la question du lien entre croissance et bien-être, nous avons choisi d'écarter la notion de bien-être subjectif (dont la quantification est délicate) et de nous concentrer sur la composante de ce vaste débat qui relève du bien-être social (relatif aux performances sociales). Il est généralement admis que la croissance économique est d'une part génératrice de progrès sociaux, et d'autre part profite au moins dans une certaine mesure à toutes les couches de la population. Selon cette thèse (la maximisation de la taille du « gâteau » implique un accroissement de chacune de ses parts), la croissance économique s'accompagnerait d'une réduction de la pauvreté, d'une augmentation du niveau d'éducation et des soins de santé etc. Mais est-ce vraiment toujours le cas ?

Au premier abord, et en considérant la question d'un point de vue global (mondial), il semble y avoir effectivement un lien clair entre croissance économique et développement social. Il est incontestable que les performances sociales des pays à revenu élevé dépassent celles des pays à bas revenu. Cependant, deux types d'observations sont à relever. Tout d'abord, il existe des exceptions remarquables à cette relation; c'est le cas par exemple de Cuba, où le PIB/tête est très bas alors que sous certains aspects (taux d'alphabétisation, espérance de vie, mortalité infantile...), les performances sociales y sont proches des pays développés⁶. Un autre type d'observations qui suscite réflexion concerne les différences importantes de performances sociales qui peuvent exister entre les pays ayant approximativement un même niveau de PIB/tête. On pense par exemple au cas des Etats-Unis, où la situation sociale ne semble pas être en phase avec les performances économiques qui sont au top mondial, contrairement à certains autres pays à revenu élevé. Ce constat constitue le point de départ du thème de ce mémoire.

La vaste notion de développement social renvoie bien entendu à celle de la pauvreté en tant que concept multidimensionnel, ne se limitant pas à la composante monétaire (certes essentielle mais non suffisante). On peut se référer à la célèbre « théorie des capacités » d'Amartya SEN (Prix Nobel d'économie) : « Etre pauvre ce n'est pas seulement avoir de faibles moyens monétaires, c'est plus fondamentalement être privé de libertés réelles » 7. La pauvreté est un état général d'insatisfaction des besoins, privant les personnes

⁶ Voir les statistiques de ces différents indicateurs dans le *Rapport mondial sur le développement humain 2005* du PNUD, partie « Indicateurs de développement humain » pages 231 et 262

⁷ Maric M. (2002), « Pauvreté et exclusion sociale, une approche par la théorie des capacités » in Dupuis J-M, et al. (2002), *Politiques sociales et croissance économique*, Vol. 2, Paris, L'Harmattan, pp. 301-313

concernées de «libertés réelles» qui leur permettent de mener le genre de vie qu'ils souhaitent. Ainsi, l'exclusion, sous toutes ces formes, c'est-à-dire le fait d'être dans l'incapacité de participer à la vie sociale, fait partie de la notion de pauvreté. De même, l'accès aux soins de santé ou à l'éducation doivent être pris en compte. En effet, deux personnes dans deux pays différents peuvent avoir le même revenu monétaire (en parité de pouvoir d'achat), mais un accès différent aux soins de santé et à l'éducation : la pauvreté monétaire surestimera le problème de la pauvreté dans un pays où l'accès à l'éducation et aux soins de santé est gratuit. La pauvreté peut être également considérée dans sa dimension psychologique (le fait de se sentir pauvre, ou de se sentir gêné en public). « In the present time, through the greater part of Europe, a creditable day-labourer would be ashamed to appear in public without a linen shirt » (Smith A., 1776)⁸. Une série de variables (pas toujours mesurables), hormis le revenu monétaire, sont donc à considérer pour juger de l'état de pauvreté d'un individu, d'un groupe ou d'un pays.

Cependant, dans ce mémoire, nous avons délimité notre champ d'étude à l'impact de la croissance sur deux indicateurs, essentiels mais non suffisants, de développement social : la pauvreté monétaire (relative et absolue) et l'inégalité des revenus dans les différents pays. Le choix de ces indicateurs répond d'une part au souci de restreindre notre cadre d'analyse, d'autre part au problème de la disponibilité des données et des études existantes. De plus, la pauvreté relative et l'inégalité des revenus constituent un indice important de degré de privation dont certains individus peuvent souffrir dans un contexte donné. Il faut toutefois garder à l'esprit qu'une telle approche ne peut prétendre donner une réponse complète à la question du lien entre la croissance économique et le développement social dans tous ses aspects, en particulier celui de la pauvreté multidimensionnelle.

Les problèmes conceptuels et de mesure de la pauvreté et de l'inégalité monétaires font également l'objet d'une vaste littérature. Cependant, nous ne pouvons malheureusement nous permettre d'aborder ce sujet dans le cadre du présent travail. Il est toutefois important de garder à l'esprit les difficultés de comparabilité internationale de la pauvreté, la fiabilité relative des données d'enquête, les différentes possibilités de définition du revenu, l'absence de prise en compte des « sans domiciles » et de l'accès aux services publics de santé et d'éducation, etc.

⁸ Cité dans Fields G. S. (2001), *Distribution and Development. A new look at the developing World*, Russel Sage Foundation and The MIT press, page 73

Avant de décrire l'approche méthodologique et le contenu de ce mémoire, il est essentiel de rappeler préalablement la différence entre les notions de pauvreté relative et de pauvreté absolue. Cette différence réside dans le type de seuil de pauvreté choisi. En effet, ce seuil peut être défini en termes absolus (par exemple 1\$/jour) ou en termes relatifs, c'est-àdire en comparaison avec un revenu moyen ou médian (par exemple 50% du revenu médian). Les mesures de pauvreté absolue, tel le pourcentage de la population disposant de moins de 1 ou de 2\$ par jour, sont plus souvent retenues pour les pays très pauvres. Cependant, la perception intuitive de la pauvreté évolue dans le temps et en fonction du niveau de développement des pays, car les besoins évoluent. En Belgique, être pauvre signifie par exemple ne pas avoir les moyens d'acquérir un ordinateur ou de s'offrir des vacances. En Afrique, être pauvre c'est mourir de faim. De même, on ne peut comparer la pauvreté en Belgique au Moyen Age avec celle d'aujourd'hui. Ce constat amène à privilégier le concept de pauvreté relative, qui dépend du contexte environnant (de la situation au sein du pays). Cette façon d'aborder la pauvreté est en général considérée comme plus pertinente à partir d'un certain niveau de développement. La notion de pauvreté relative est donc une forme spécifique d'inégalité. Outre le fait évident que les moyens nécessaires à une existence décente croissent avec le niveau de vie moyen, d'autres théories d'ordre plus psychologique ont été développées autour de cette idée. On peut mentionner l'effet de comparaison sociale (« social comparison ») ⁹, qui joue un rôle déterminant dans le fait de se sentir pauvre ¹⁰. Marx (1849) avait déjà développé l'idée : « Qu'une maison soit grande ou petite, tant que les maisons d'alentour ont la même taille, elle satisfait à tout ce que, socialement, on demande à un lieu d'habitation. Mais qu'un palais vienne s'élever à côté d'elle, et voilà que la petite maison ne peut désormais prétendre à rien, ou à si peu que rien ; elle aura beau se dresser vers le ciel tandis que la civilisation progresse, ses habitants se sentiront toujours plus mal à l'aise, plus insatisfaits, plus à l'étroit entre leurs quatre murs, si le palais grandit dans les *même proportions ou dans des proportions plus grandes...* » ¹¹.

⁹ Cassiers I, et Delain C, (2006), «La croissance ne fait pas le bonheur: les économistes le savent-ils?», Regards économiques, Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université Catholique de Louvain, $N^{\circ}38$, pp. 1-14 10 A ce propos, on peut se demander si actuellement, avec la globalisation et le développement des

télécommunications, la pauvreté relative ne devrait être mesurée selon un seuil relatif international.

¹¹ Marx Karl (1849/1966), « Travail salarié et capital » pages 34-35, cité dans Cassiers I. et Delain C. (2006); op. cit. pages 6-7

Dans ce mémoire, nous tenterons de répondre à la question suivante: y a-t-il une relation systématique (c'est-à-dire stable) entre PIB/tête et pauvreté et inégalités? Cette question sera abordée au travers de l'examen de l'impact du niveau du PIB/tête sur la pauvreté absolue, sur la pauvreté relative et sur l'inégalité des revenus (par exemple dans une approche comparative internationale), et par l'étude de la mesure dans laquelle la croissance économique affecte la pauvreté absolue, la pauvreté relative et l'inégalité (par exemple dans la dimension temporelle). A partir de cet examen, d'autres paramètres susceptibles d'influencer l'évolution et les niveaux d'inégalités et de pauvreté relative seront également identifiés. Le mémoire comprend deux types de méthodologie : nous procédons d'une part à une analyse globale, basée sur la littérature, sur les fondements théoriques et empiriques de la relation entre croissance et pauvreté absolue ainsi qu'entre croissance et pauvreté relative et inégalités ; d'autre part, une étude de cas, comprenant entre autre une analyse économétrique, sera menée sur la relation entre PIB et inégalités et pauvreté relative dans les pays à revenu élevé.

Il est à noter que, même si nous avons restreint la thématique abordée par rapport à notre questionnement de départ, le sujet n'en reste pas moins vaste et complexe. Nous avons décidé de traiter ce sujet selon une certaine approche et en approfondissant certains points, tout en étant conscient que d'autres approches auraient été possibles.

La première partie (basée sur la littérature), est consacrée à l'étude de la relation entre croissance et pauvreté absolue. Les résultats des études théoriques et empiriques portant sur l'élasticité de la pauvreté absolue au PIB/tête sont mis en avant. Il apparait que l'impact de la croissance sur la pauvreté absolue dépend de la distribution des revenus : en effet, l'impact de la croissance sur la pauvreté absolue sera plus ou moins sensible selon que la distribution des revenus sera plus ou moins égalitaire. Par ailleurs, si la croissance s'accompagne d'un accroissement des inégalités, l'effet positif de celle-ci sur la pauvreté absolue sera réduit, voire compensé par l'effet négatif des inégalités. De plus, la question de savoir si la croissance bénéficie aux pauvres plus que proportionnellement (élasticité du revenu des pauvres au PIB/tête supérieure à 1), revient à s'interroger sur l'influence de la croissance sur la pauvreté relative, ou plus globalement sur la distribution des revenus. Dès lors, non seulement l'effet de la croissance sur la pauvreté absolue est fonction de la distribution des revenus et des changements de cette distribution, mais la question même de l'existence d'une

croissance pro pauvre¹² revient exactement à se demander si la croissance diminue la pauvreté relative.

La question du lien entre croissance et distribution des revenus (pauvreté relative et inégalités) fera donc l'objet d'une deuxième partie. Dans un premier chapitre sera développée la théorie avancée par un courant d'auteurs importants, selon laquelle le développement économique aurait un impact déterminé et systématique sur la distribution des revenus. Selon cette thèse (qui se base sur une logique développementaliste), l'inégalité suivrait une évolution bien précise en fonction des différents stades du développement économique. Toutefois, ce courant a donné lieu à une série d'analyses théoriques et empiriques critiques qui révèlent qu'en réalité il n'existe pas de relation systématique globale entre croissance et distribution des revenus. En effet, la croissance modifie bien la distribution des revenus, mais le sens de cette variation semble dépendre d'autres facteurs, pas toujours reliés au PIB/tête. La mise en avant de l'existence des groupe de pays à revenu globalement proche (pays à bas revenu, à revenu intermédiaire et à revenu élevé) au sein de chacun desquels le PIB/tête n'apparaît pas corrélé avec les niveaux d'inégalité, ainsi que l'existence d'ensembles de pays avec des niveaux similaires d'inégalités, donneront lieu au deuxième chapitre de cette partie. Dans celui-ci, certains facteurs susceptibles d'influencer l'impact de la croissance sur les inégalités et la pauvreté relative (« articulation sociale de la croissance »), ainsi que d'autres facteurs dont l'impact est indépendant du PIB (facteurs sociopolitiques), sont mis en avant. Apparaît ainsi une vision alternative à la vision « déterministe » présentée au premier chapitre, qui met en avant le rôle majeur du contexte sociopolitique et institutionnel sur les niveaux d'inégalité et de pauvreté relative avant et après redistribution. Dans le troisième et dernier chapitre de cette partie, une formalisation simple représente de façon stylisée l'interaction possible entre la pauvreté relative et d'une part la composition de la croissance (productivité versus emploi), d'autre part une variable représentative des choix politiques (en l'occurrence les taux de taxation moyen).

Une étude de cas sur la relation entre croissance et pauvreté relative et inégalité dans les pays développés fera l'objet de la troisième partie de ce mémoire. Il s'agit de confronter la théorie et les résultats de la littérature à l'étude d'un cas concret. Cette partie est consacrée tout d'abord à une analyse de l'évolution temporelle de long terme des inégalités et de la

 $^{^{12}}$ Le terme de « croissance pro pauvre » désigne une élasticité du revenu des pauvres par rapport au PIB/tête supérieure à 1

pauvreté relative dans les pays développés, qui met en évidence le changement de tendance des années 80 (première approche). Certaines explications possibles de cette rupture de tendance, en relation avec le contexte institutionnel et sociopolitique, sont évoquées. Ensuite, une observation en coupe transversale de la relation entre niveau de PIB et niveau d'inégalité et de pauvreté est réalisée (deuxième approche); il s'agit de mettre en avant les différences des niveaux d'inégalité et de pauvreté relative par rapport aux niveaux de PIB par tête. La corrélation éventuelle des niveaux d'inégalité et de pauvreté relative avec certaines variables représentatives des choix sociopolitiques des pays est également examinée. Enfin, nous testerons la validité de notre thèse à l'aide d'une analyse empirique en données de panel sur la relation entre PIB/tête et inégalités et pauvreté relative. Pour ce faire, nous avons dû recourir à des données en panel non cylindré sur une période comprise entre 1981 et 2000. Cette étude économétrique nous permet de dégager à la fois l'existence ou non d'une relation entre le PIB et les inégalités et la pauvreté relative, et de procéder à une mise en évidence empirique de l'influence importante des choix sociopolitiques sur la pauvreté relative et l'inégalité des revenus.

1. <u>L'insuffisance de la vision du lien mécanique entre croissance et pauvreté absolue, l'importance de la relation entre croissance et distribution des revenus</u>

La grande majorité des économistes considèrent que la croissance économique diminue la pauvreté absolue ¹³. En effet, il est clair qu'au niveau international, la pauvreté absolue est moindre dans les groupes de pays les plus développés économiquement. Par ailleurs, en termes d'évolution dans le temps, toutes les classes de revenus bénéficieraient, à un degré plus ou moins élevé, des fruits de la croissance (vision de « croissance partagée »)¹⁴.

Cependant, certains économistes ont avancé et développé l'idée que la croissance pouvait appauvrir la classe pauvre (vision d' « immiserizing growth »)¹⁵. Nous n'approfondirons pas ici ces théories, car les études empiriques montrent généralement (bien qu'il existe des exceptions) une relation économétrique positive entre croissance économique et réduction de la pauvreté absolue.

En effet, les études en coupe transversale ont clairement démontré que les pays avec un revenu par tête (ou une consommation par tête) plus élevé présentent un plus faible niveau de pauvreté absolue 16. Le développement de données sur la pauvreté a également permis des études économétriques en séries temporelles. Les résultats mènent en général à des conclusions identiques: dans la majorité des cas, la pauvreté absolue augmente en récession et diminue lors des épisodes de croissance, excepté dans 10% des cas 17. Ce constat semble valable pour toutes les régions du monde. Il est à noter que cette affirmation (la croissance réduit généralement la pauvreté) n'implique pas que chaque individu profite de la croissance. En effet, certaines personnes ou groupes de personnes peuvent être exclus des effets positifs de la croissance, ou même voir leur situation empirer 18. De plus, si la majorité des économistes s'accordent pour considérer que la pauvreté absolue diminue avec la croissance,

¹³Ce paragraphe se base sur le livre de Fields G. S. (2001); op. cit. pp. 95-104

¹⁴ Idem, page 95

¹⁵ Lewis A. (1983) et Bhagwati et Srinivasan (1983), cités par Fields G. S. (2001); op. cit.

¹⁶ Voir Ahluwalia (1976); Ravaillon (1995) ou Lipton (1998), idem

¹⁷ Fields G. S. (2001); idem

¹⁸ Par exemple, Griffin et Khan (1978) ont montré que le pourcentage de pauvres dans certains pays d'Asie du Sud et du Sud-est dans les milieux ruraux s'est accru malgré la croissance économique ; idem

ils divergent quant à la valeur de l'élasticité de la pauvreté aux PIB¹⁹. La question des déterminants de cette élasticité constituent également un débat important.

Dans ce chapitre, nous allons donc évoquer les différents courants de la littérature traitant de la relation positive entre croissance économique et pauvreté absolue. De manière générale, cette littérature est plutôt dédiée à la problématique de la pauvreté dans les pays en développement (où il est justifiable de parler en termes de pauvreté absolue), même si certaines des études se basent sur un panel international de pays, comprenant des économies à revenu élevé, pour établir des conclusions (voir infra).

L'examen de cette littérature a permis la mise en évidence de deux courants distincts d'économistes²⁰: le premier courant est constitué par les auteurs qui estiment que la croissance est « bonne pour les pauvres », voire suffisante pour réduire la pauvreté. Le second courant est représenté par les économistes qui, plus sceptiques, considèrent que la croissance seule ne suffit pas à réduire la pauvreté et que son effet dépend de la distribution des revenus (et des changements de cette distribution). Ce dernier courant s'inscrit en réaction à la série d'études principalement empiriques du premier courant consacrées aux effets favorables de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté absolue, qui ne tiennent pas explicitement compte de la question primordiale de la distribution des revenus (et des changements de cette distribution) dans l'étude de la relation entre croissance et pauvreté.

La première section de ce chapitre est consacrée à une brève revue du premier courant de la littérature. Nous envisageons le second courant de pensée dans une deuxième section. La conclusion de ce chapitre fait l'objet de la troisième section.

¹⁹ L'élasticité de la pauvreté aux PIB se référera dans ce chapitre tantôt à la variation en pourcent du revenu moyen du premier quintile par rapport au revenu moyen de la population totale, tantôt à la variation en pourcentage de la population en deçà du seuil de pauvreté pour une croissance du PIB de 1%. Il faut garder à l'esprit que les résultats divergent en fonction de cette différence (par rapport au signe de l'élasticité bien sûr mais pas uniquement). Les auteurs ayant effectué de tels calculs cherchent cependant tous à élaborer des conclusions concernant l'intensité de l'effet de la croissance sur la pauvreté.

²⁰ Ce chapitre s'inspire principalement de l'article de Mourji F., Decalwé B. et Plane P. (2006): « Le développement face à la pauvreté (Réseau analyse économique et développement) », Economica/AUF/CRDI et de celui de Cling J.-P., De Vreyer P., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2003): « La croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté : le rôle des inégalités », DIAL (Développement et insertion internationale), Document de travail

1.1. <u>La relation positive entre croissance et réduction de la pauvreté</u> <u>absolue, sans prise en compte de la distribution des revenus</u>

Dans cette section, nous évoquerons les résultats de certains auteurs issus du premier courant de pensée, c'est-à-dire ceux qui mettent en avant l'effet positif de la croissance sur la réduction de la pauvreté, sans inclure dans leurs analyses la question de la distribution des revenus.

Ce premier courant peut être divisé en deux sous groupes : les auteurs qui établissent empiriquement des élasticités de revenus des pauvres par rapport au PIB supérieures à 1 (ϵ > 1), dont il faut conclure que « la croissance suffit pour réduire la pauvreté » ; et les auteurs qui considèrent que les revenus des pauvres augmentent en moyenne au même rythme que la croissance (ϵ = 1, thèse du « trickle down ») et qui en concluent que « la croissance est bonne pour les pauvres » 21 .

Du premier groupe nous pouvons citer Bhalla comme représentant de ce courant de pensée. Dans son étude²², celui-ci combine les données d'enquête de la Banque Mondiale aux données issues des comptes nationaux : il utilise la distribution de la consommation issue des données d'enquête mais remplace la moyenne de la consommation par celle enregistrée dans les comptes nationaux²³. Or, les données des comptes nationaux indiquent des niveaux de consommation nettement supérieurs à ceux des données d'enquête²⁴. Bhalla recense donc un nombre de pauvres (personnes disposant de moins d'1 \$ par jour) très inférieurs à celui de la Banque mondiale (étonnamment, il en conclut que les objectifs du millénaire étaient déjà atteints lors de leur déclaration en 2000²⁵). D'après Bhalla, la consommation des pauvres a augmenté plus que celle des non pauvres pendant la période 1980-2000 (l'aire de la globalisation). Il conclut donc que le nombre de pauvres a diminué de façon substantielle

²¹ Mourji F., Decalwé B. et Plane P. (2006); et Cling J.-P., De Vreyer P., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2003); op. cit.

²² Bhalla S. (2002), *Imagine There's no country: Poverty, Inequality and Growth in the era of Globalisation*, Institute for International Economics of Washington, DC

²³ Panagariya A. (2003), «Imagine there's no country: Poverty, Inequality and Growth in the Era of Globalization by Surjit S. Bhalla », *Journal of Economic Literature*, Vol.41, N°4, pp.1288-1289

²⁴ Voir à ce propos Deaton A. (2005), « Measuring Poverty in a growing World (or Measuring Growth in a Poor World) », *Review of Economics and Statistics*, Vol.87, No. 1, pp. 1-19. Selon lui, "Current statistical procedures in poor countries understate the rate of global poverty reduction, and overstate growth in the world".

²⁵ Voir les différents objectifs du millénaire pour 2015 (exemple : réduction de moitié de la proportion de personnes vivant avec moins de 1\$/jour...)

25

durant cette période, et que la croissance a été particulièrement positive pour les pauvres²⁶. Il prône également les bénéfices de la mondialisation sur la réduction des inégalités mondiales. Bhalla obtient ce résultat en considérant la distribution mondiale des revenus par individu, plutôt que par pays ; comme un nombre important de pauvres en Inde et en Chine ont connu une croissance de leurs revenus supérieure à la croissance du revenu mondial, Bhalla conclut à une diminution des inégalités mondiales²⁷.

Pour les auteurs de ce courant²⁸, l'action politique ne semble pas devoir intervenir dans les exploits spontanés de la croissance, dans la mesure où celle-ci suffit à réduire la pauvreté.

Concernant le deuxième groupe de ce premier courant de la littérature, on peut se référer à l'étude bien connue de Dollar et Kraay²⁹. Ceux-ci effectuent une régression en données de panel pour un grand nombre de pays (développés et en développement), et obtiennent que le revenu du premier quintile évolue au même rythme que le revenu moyen. Ils concluent donc que la croissance n'a globalement pas d'effet sur la distribution des revenus³⁰. Ces mêmes auteurs observent également économétriquement que l'intégration et la libéralisation économique n'augmentent pas forcément les inégalités. Enfin, ils mentionnent que la croissance peut être accompagnée de dépenses publiques dans le domaine de la santé et de l'éducation, mais ne trouvent cependant pas de corrélation significative entre ce type de dépenses et la réduction de la pauvreté.

Il ressort donc de la régression de Dollar et Kraay que la croissance économique est positive en termes de réduction de la pauvreté absolue, mais n'a aucun effet sur l'inégalité et la pauvreté en termes relatifs. Selon leurs résultats, les bénéfices de la croissance sont en moyenne répartis proportionnellement entre les pauvres et les non pauvres.

L'approche de Dollar et Kraay a fait l'objet de certaines critiques, relatives notamment à l'hétérogénéité de leur échantillon. Par exemple, leur panel comprend des pays de l'Est en récession, qui on connu une baisse du revenu de leur population pauvre proportionnellement

²⁶ Panagariya A. (2003); op. cit.

²⁷ Idom

²⁸ Voir également Sala-i-Martin X. (2002), «The world distribution of income (estimated from individual countries distributions) », NBER (National Bureau of Economic Research) Working Paper 8933

²⁹ Dollar D. and Kraay A. (2002), «Growth is Good for the Poor » *Journal of Economic Growth*, 7, pp. 195-225 Ce dernier résultat est cohérent avec ceux d'une série d'autres précédentes recherches notamment celles de Deininger et Squire (1996), Chen et Ravallion (1997) et Easterly (1999); idem

plus importante que la baisse des taux de croissance ($\varepsilon = 1,6$). L'introduction du cas particulier de ces pays en transition, spécifiques vu leurs contextes historiques, peut influencer leurs résultats de façon non négligeable³¹. De plus, leurs observations sont plus nombreuses pour certaines régions que pour d'autres. Par exemple, les pays d'Asie de l'Est et de l'OCDE sont nettement mieux représentés que ceux d'Afrique sub-saharienne. Il est à noter que certains auteurs³² ont utilisé la même base de données que Dollar and Kraay, mais ont rajouté des variables explicatives à leur régression : ils obtiennent alors une élasticité pauvretécroissance inférieure à l'unité (0,82).

Les études correspondant à ce premier grand courant de la littérature recommandent des « politiques » stimulatrices de croissance (intégration, libéralisation...) pour réduire la pauvreté, vu la corrélation positive obtenue entre croissance et réduction de la pauvreté absolue. Ce type d'études donne l'impression que, pour leurs auteurs, les politiques de redistribution n'apparaissent pas comme indispensables, la croissance étant (chez Dollar et Kraay) neutre par rapport à la distribution des revenus.

Deux remarques sont à formuler par rapport à ce premier courant. Tout d'abord, ces études sont principalement empiriques, et manquent d'un développement théorique. Ensuite, il faut garder à l'esprit que l'approche économétrique est une approche « en moyenne », ce qui implique que les épisodes de croissance pro-pauvre comme anti-pauvre³³ sont masqués : « ces estimations sur données agrégées cachent plus de choses qu'elles n'en révèlent »³⁴. Le tableau³⁵ ci-dessous, construit à partir des données de Dollar et Kraay, présente un classement des épisodes de croissance positive en fonction de leurs effets sur les inégalités de revenu. La mention de croissance « fortement pro-pauvres » indique une élasticité du revenu moyen du plus bas quintile par rapport au revenu moyen supérieure à 2. La croissance est « modérément pro-pauvre » si elle réfère à une élasticité comprise entre 1 et 2, « modérément inégalitaire » si elle est comprise entre 0,5 et 1, et « très inégalitaire » quand l'élasticité de la pauvreté à la croissance est inférieure à 0,5³⁶.

³¹ Mourji F., Decalwé B. et Plane P. (2006); op.cit.

³² Ghura D., Leite C. et Tsangarides C. (2002), «Is Growth Enough? Macroeconomic Policy and Poverty Reduction», International Monetary Fond, Working Paper, 02/118

³³ Une croissance pro-pauvre est définie ici comme une croissance où le revenu des pauvres augmente plus que proportionnellement que le revenu moyen, tandis que lors d'une croissance anti-pauvre, le revenu des pauvres augmentent moins que proportionnellement au revenu moyen

³⁴ Ravallion (2001) cité dans Cling J.-P., De Vreyer P., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2003); op.cit. Page 11

³⁵ Cling J.-P., De Vreyer P., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2003); op.cit. Page 11

³⁶ ibidem

Tableau 1: <u>Répartition des épisodes de croissance en fonction de leurs effets sur l'inégalité des revenus</u>

	Episodes de croissance				
Zone ou groupe de revenus				Fortement	
Zone ou groupe de revenus	Très	Modérément	Modérément	pro-	
	inégalitaires	inégalitaires	pro-pauvres	pauvres	
	3	3	6	5	
Moyen Orient, Afrique du Nord	(17,65%)	(17,65%)	(35,4%)	(29,4%)	
	6	1	7	0	
Europe de l'Est, Asie centrale	(42,9%)	(7,1%)	(50,0%)	(0,00%)	
	10	0	4	1	
Afrique Sub-saharienne	(66,7%)	(0,0%)	(26,7%)	(6,7%)	
	20	5	8	13	
Amérique Latine, Caraïbes	(43,5%)	(10,9%)	(17,4%)	(28,3%)	
	5	5	7	3	
Asie du Sud	(25,0%)	(25,0%)	(35,0%)	(15,0%)	
	15	16	18	8	
Asie de l'Est et du Pacifique	(26,3%)	(28,1%)	(31,6%)	(14,0%)	
	15	13	20	17	
OCDE	(23,1)	(20,0%)	(30,8%)	(26,15%)	
	11	6	13	3	
Pays à revenu faible	(33,3%)	(18,2%)	(39,4%)	(9,1%)	
Pays à revenu intermédiaire,	19	10	14	14	
tranche inférieure	(33,3%)	(17,5%)	(24,6%)	(24,6%)	
Pays à revenu intermédiaire,	21	4	13	8	
tranche supérieure	(45,65%)	(8,7%)	(28,3%)	(17,4%)	
	23	23	30	22	
Pays à revenu élevé	(23,5%)	(23,5%)	(30,6%)	(22,45%)	
	74	43	70	47	
Total	(31,6%)	(18,4%)	(29,9%)	(20,1%)	

Source: Dollar and Kraay (2000) dans Cling J.-P., De Vreyer P., Razafindrakoto M. et Roubau F. (2003), op. cit.

Il ressort de ce tableau que, dans un grand nombre de cas, la croissance s'est accompagnée de changement dans la distribution des revenus dans un sens ou dans un autre, ce qui influence directement la valeur des élasticités pauvreté-croissance (voir infra). La variabilité des résultats semblent indiquer que ces changements dans la distribution des revenus ne sont pas imputables à la croissance en tant que telle, mais à d'autres facteurs. On remarque aussi que dans la majorité des épisodes de croissance en Afrique Sub-saharienne, le

revenu des pauvres augmente environ deux fois moins que le revenu moyen. C'est pourquoi, il serait intéressant d'analyser les expériences individuelles et leurs spécificités pour dresser des éventuelles conclusions³⁷. En tout état de cause, le tableau ci-dessus met en évidence l'effet variable de la croissance sur la distribution des revenus, ce qui impliquera une variabilité subséquente de l'élasticité de la pauvreté absolue aux PIB/tête. C'est par rapport aux deux éléments mentionnés ci-avant (absence d'approches théoriques, absence de la prise en compte explicite de la distribution des revenus dans l'étude de la relation entre croissance et pauvreté absolue) que le second courant de pensée va apporter un nouvel éclairage.

1.2. <u>L'importance de la distribution des revenus dans la relation</u> <u>entre croissance et pauvreté absolue</u>

Certains auteurs tels Bourguignon, Ravaillon ou Kakwani³⁸, se distinguent donc des auteurs susmentionnés par leur prise en compte explicite de la question de l'inégalité des revenus dans l'analyse de la relation entre croissance et pauvreté. Pour illustrer ce deuxième courant, nous avons choisi de développer plus particulièrement l'analyse de Bourguignon³⁹. Celle-ci représente bien ce courant de pensée en reprenant les avancées précédentes en la matière, ainsi qu'en apportant des éléments théoriques et empiriques considérables.

1.2.1. Le triangle croissance-pauvreté-inégalité

Bourguignon ne met pas en doute le fait que la croissance réduit généralement la pauvreté absolue. Cependant, la forte hétérogénéité de l'ampleur de cet effet dans les différents pays l'amène à introduire d'autres éléments susceptibles d'influencer l'élasticité de la pauvreté à la croissance, en particulier la question primordiale de la distribution des revenus. Il met en évidence l'existence d'une relation triangulaire entre croissance, pauvreté

³⁷ Conclusions de Ravallion (2001) et Fields (2002) dans Cling J.-P., De Vreyer P., Razafindrakoto M. et Roubaud F (2003); op.cit.

³⁸ Bourguignon F. (2003), « The Poverty-Growth-Inequality Triangle », paper prepared for a conference on poverty, Inequality and growth, Agence Française de Développement/EU development network, Paris

³⁹ Bourguignon F. (2002), « The growth elasticity of poverty reduction: explaining heterogeneity across countries and time period », DELTA (Département et Laboratoire Théorique et Appliquée), Working Paper N°2002-03

29

et inégalité, dans le sens où les interactions entre chacune de ces variables peuvent être représentées de la façon suivante⁴⁰ :

Pauvreté absolue et réduction de la pauvreté

N

Distribution et changement de la distribution ← → Niveau de revenu global et croissance

La pauvreté absolue (correspondant à la proportion de la population en-dessous d'un certain seuil de pauvreté, c'est-à-dire au « poverty headcount »⁴¹) dépend entièrement de la distribution des revenus et du niveau de revenu global. Donc, une variation du taux de pauvreté absolue apparaît comme une fonction de la croissance et des variations de la distribution des revenus. Par ailleurs, la croissance influence la distribution des revenus et vice-versa⁴².

Bourguignon remarque qu'un changement important dans la distribution des revenus dans le sens d'une plus grande dispersion (plus d'inégalités) peut éventuellement contrer l'effet positif attendu de la croissance sur la pauvreté. Par exemple, la croissance en Ethiopie entre 1981 et 1995 aurait pu diminuer la proportion de personnes sous le seuil de pauvreté de 31% si la distribution des revenus n'avait pas été modifiée. Or, à cause d'un changement important de cette distribution correspondant à un accroissement théorique de 37% de la pauvreté à revenu moyen inchangé, l'Ethiopie a assisté à une augmentation de la population pauvre de 6%⁴³.

La relation pauvreté-croissance-inégalités peut être représentée graphiquement. Bourguignon part de l'hypothèse que la distribution des revenus est log-normale, et décompose un éventuel changement de cette distribution en deux effets : un « effet croissance » à distribution des revenus inchangée, et un « effet distribution » à revenu moyen

⁴¹Dans le raisonnement de Bourguignon présenté ici, on suppose que le seuil de pauvreté (1\$ par jour) est constant (du moins pendant la période d'analyse)

-

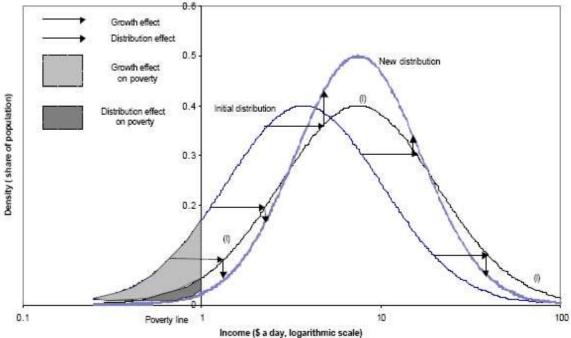
⁴⁰Bourguignon F. (2003); op.cit., page 5

⁴²En effet, il pourrait exister une relation causale dans les deux sens, mais nous envisagerons uniquement ici l'effet de la croissance sur les inégalités (voir deuxième partie du travail).

⁴³ Bourguignon F. (2003); op.cit., pages 8-9

inchangé⁴⁴. Ces effets sont représentés sur le graphique ci-dessous. Ce graphique représente la fonction de densité de la distribution log-normale des revenus, avec un seuil de pauvreté fixé à 1\$/jour. La population pauvre est donc représentée par la surface sous la courbe à la gauche du seuil de pauvreté (« poverty line »). Le graphique présente une décomposition de la variation du nombre de pauvres entre l'« effet de croissance» à distribution inchangée et l'« effet de distribution », indépendant du revenu moyen.

Figure 1 : <u>Décomposition d'une variation de la pauvreté entre « l'effet croissance » et « l'effet distribution »</u>



Source: Bourguignon, « The Poverty-Growth-Inequality Triangle » (2003)

La pauvreté absolue est donc mesurée par le « poverty headcount », qui peut être formellement définit comme suit :

$$H_t = F_t(z)$$

Où H_t est le « poverty headcount » au temps t, $F_t(z)$ est la fonction de distribution cumulée au temps t et z le seuil de pauvreté.

Donc, un changement du « poverty headcount » peut être formellement décomposé comme suit :

⁴⁴Cette décomposition fut déjà introduite par Datt et Ravallion (1992) et Kakwani (1993) ; Bourguignon F. (2002) ; op.cit

$$\Delta H = H_{t'} - H_t = \left[\widetilde{F}_t(\frac{z}{\overline{y}_{t'}}) - \widetilde{F}_t(\frac{z}{\overline{y}_{t}}) \right] + \left[\widetilde{F}_{t'}(\frac{z}{\overline{y}_{t'}}) - \widetilde{F}_t(\frac{z}{\overline{y}_{t'}}) \right]$$

Où y_t = le revenu moyen de la population au temps t

Le premier terme représente un changement proportionnel de tous les revenus (effet croissance) à distribution F_t inchangée, et le deuxième un changement de la distribution des revenus (effet distribution) $F_{t'}$, à revenu moyen inchangé. Partant de cette équation et en supposant toujours une fonction de distribution des revenus log-normale, Bourguignon obtient après quelques manipulations l'élasticité de la pauvreté absolue à la croissance :

$$\varepsilon = -\frac{\Delta H}{\Delta Log(\bar{y})H_t} = \frac{1}{\sigma} \lambda \left[\frac{Log(z/\bar{y}_t)}{\sigma} + \frac{1}{2}\sigma \right].$$

Il ressort de cette expression que l'élasticité théorique de la pauvreté à la croissance est une fonction décroissante du degré d'inégalité relative représenté par la variance (σ) du logarithme du revenu. Il est également à noter que cette élasticité est fonction croissante du niveau de développement⁴⁵.

Bourguignon conclut à l'existence d'un double dividende des politiques de redistribution dans la lutte contre la pauvreté absolue : d'abord parce que la redistribution diminue directement la pauvreté, ensuite parce qu'elle augmente l'effet positif futur de la croissance sur la réduction de la pauvreté (plus grande élasticité) en diminuant les inégalités.

Ravaillon a également développé cette idée⁴⁶. Il distingue deux raisons pour lesquelles le degré d'inégalité initiale influence le taux de réduction de la pauvreté. La première correspond à celle évoquée précédemment : l'idée est que plus les inégalités initiales sont importantes, moins le gain absolu des pauvres afférant à la croissance sera élevé, à distribution inchangée (chaque groupe de revenu augmente d'un même pourcentage). Il s'agit d'un constat purement mécanique: « The poor will have a lower share of both total income

⁴⁵ En effet, si y_t augmente, le logarithme de (z/y_t) devient plus négatif (à seuil de pauvreté z constant).

⁴⁶ Ravallion M. (1997), «Can high-inequality developing countries escape absolute poverty? »; *Economics Letters*, Vol. 56

and the increment through growth; thus the rate of poverty reduction (...) must be lower. »⁴⁷ ("growth elasticity argument"). La deuxième raison a trait à la théorie selon laquelle le taux de croissance est affecté négativement par le degré d'inégalité⁴⁸. Or, comme la croissance diminue en moyenne le taux de pauvreté absolue, la réduction des inégalités serait le point de départ d'un cercle vertueux (« induced-growth argument »). Compte tenu de cet argument et de ceux de Bourguignon, on pourrait parler alors de triple dividende des politiques de réduction des inégalités pour diminuer la pauvreté absolue.

1.2.2. Les preuves empiriques de l'importance de la distribution dans la relation croissance-pauvreté

Un nombre important d'études empiriques qui portent sur un grand nombre de pays appartiennent au premier courant de la littérature, et ne tiennent donc pas compte de l'identité liant la réduction de la pauvreté au taux de croissance économique et à la variation de la distribution des revenus⁴⁹. Par contre, la majorité des études tenant compte de cette identité portent généralement sur un nombre limité de régions (une ou deux)⁵⁰. Bruno, Ravallion et Squire⁵¹ ont cependant effectué une régression sur une vingtaine de pays, en expliquant les variations de la pauvreté absolue (proportion de personnes vivant avec moins d'un \$/jour) par les variations du revenu moyen et le changement du Gini. Ils confirment que la croissance diminue (en moyenne) la proportion de pauvres, mais montrent que la variation de la pauvreté est plus sensible aux changements du Gini qu'aux changements du revenu moyen.

Le travail empirique de Bourguignon⁵² tient compte du triangle pauvreté-PIB/têtedistribution. Il dispose d'un échantillon d'observations concernant les variations en pourcentage du « poverty headcount », les taux de croissance, et les variations du coefficient de Gini pour un grand nombre de pays en voie de développement et en transition⁵³. L'originalité de son travail empirique réside dans l'utilisation d'une approximation de la

⁴⁷ Idem, page 3

⁴⁸ Si on se réfère aux études qui concluent que moins d'inégalités stimulent la croissance. Pour une revue des théories et des preuves sur l'impact négatif des inégalités sur la croissance voir Bruno et al. 1996. Il s'agit néanmoins d'un débat qui ne fait pas encore l'unanimité parmi les économistes.

⁴⁹ Nous avons déjà mentionné Dollar et Kraay (2000), mais on peut également citer Janvry et Sadoulet (1995 et 2001) et Ravallion et Chen (1997) ; cités dans Bourguignon F. (2002), op.cit.

50 Par exemple Ravallion et Huppi (1991), Datt et Ravaillon (1992) et Kakwani (1993); idem

⁵¹ Bruno M., Ravallion M., Squire L. (1996), «Equity and Growth in Developing Countries. Old and New Perspectives on the Policy Issues »; World Bank, Policy Research Working Paper 1563

⁵² Bourguignon F., (2002), op.cit.

⁵³ Echantillon de 114 périodes sur 50 pays en voie de développement et en transition.

distribution des revenus par une distribution connue, en l'occurrence la fonction de distribution log-normale (cf. supra). Il effectue plusieurs régressions avec comme variable dépendante la variation du pourcentage du « poverty headcount » pendant les différents épisodes de croissance. Une première, très simple, consiste à expliquer la variation de la pauvreté absolue par les taux de croissance. Il en résulte que seulement 26% de la variance est expliquée par la croissance. Dans une deuxième régression, Bourguignon rajoute la variation du cœfficient de Gini dans les variables explicatives, et le R² s'en trouve doublé, impliquant que la distribution est aussi importante que la croissance pour expliquer la variation de la pauvreté absolue. Dans ces deux cas, les élasticités de la pauvreté à la croissance et à l'inégalité sont considérées comme constantes. Le troisième modèle intègre par contre, par le biais d'un terme d'interaction, le fait que l'élasticité de la pauvreté à la croissance dépend du degré d'inégalité ainsi que du niveau initial de développement. A nouveau, le pouvoir explicatif de la régression est accru. Enfin, un autre modèle utilise l'hypothèse de distribution log-normale des revenus, en régressant la variation du pourcentage de la pauvreté sur l'élasticité théorique obtenue de la pauvreté à la croissance (voir supra) multiplié par la croissance du revenu moyen observée : le pouvoir explicatif est encore plus élevé que celui des précédentes régressions (malgré un degré de liberté plus faible). Le cœfficient de l'élasticité théorique obtenu est proche de l'unité, le résidu s'expliquant par les variations observées de la distribution des revenus (mesurée par le coefficient de Gini). Bourguignon conclut que « the best 'single' explanation of observed poverty reduction in a sample of growth spells is indeed provided by the identity that links poverty and growth under the lognormality assumption »⁵⁴.

Ravallion⁵⁵, comme Bourguignon, a également montré que l'élasticité de la croissance à la pauvreté dépend négativement du degré initial de l'inégalité et de son augmentation. Il ressort de son étude que la pauvreté répond lentement à la croissance dans les pays très inégalitaires, qui auront donc besoin de beaucoup de croissance pour diminuer la pauvreté. Pour lui, la condition pour avoir une croissance pro-pauvre est de réduire les inégalités. De même, Deininger et Squire ont montré empiriquement que la présence de fortes inégalités

Bourguignon F., (2002), op.cit., page 12
 Ravallion M. (2005), «Inequality is bad for the poor », World Bank policy Working paper, 3677

initiales des capitaux (utilisés comme proxy de la distribution des terres) diminue la croissance du revenu de la population pauvre et augmente celle des riches⁵⁶.

1.3. Conclusion

La décomposition de Bourguignon a bien mis en avant que la croissance, à distribution inchangée, profite aux pauvres dans les mêmes proportions que les riches. On peut tirer les mêmes conclusions de l'étude de Dollar et Kraay. En effet, ceux-ci obtiennent qu'en moyenne, la croissance ne modifie pas la distribution, ce qui implique que le revenu des pauvres augmente proportionnellement à celui des non pauvres. Cependant, cette approche en moyenne masque la diversité des élasticités pauvreté-croissance individuelles (voir tableau 1), où la croissance s'accompagne d'une variation de la distribution. Comme l'a développé Bourguignon, l'effet de la croissance sur la distribution (et la distribution de départ) est tout aussi important que la croissance pour expliquer les variations de la pauvreté absolue. De plus, les économistes reconnaissent généralement empiriquement l'impact négatif des inégalités sur la pauvreté absolue. Il est donc essentiel d'étudier la relation entre la croissance et la distribution des revenus pour connaître toutes les interrelations du triangle croissance-pauvreté-inégalités.

Détecter un éventuel lien systématique entre croissance et pauvreté absolue nécessite donc de comprendre la relation, si elle existe, entre croissance et inégalités, et plus précisément, entre croissance et pauvreté relative. En effet, la théorie comme les études empiriques ci-dessus s'interrogent sur la relation entre le revenu des pauvres et le revenu moyen. Implicitement, lorsqu'on évoque une croissance pro-pauvre ou anti-pauvre, il s'agit en fait d'une croissance qui soit resserre l'écart entre le revenu des pauvres et le revenu moyen, soit augmente cet écart, ce qui correspond par définition à une diminution ou une augmentation de la pauvreté relative. Bourguignon conclut d'ailleurs son article par « (...) in understanding the evolution of 'absolute' poverty, the main object of analysis should really be

⁵⁶ Deininger K and Squire L. (1998), « New ways of looking at old issues: inequality and growth», *Journal of development economics*, Vol. 57, pp. 259-287

the evolution of 'relative' poverty, as the effect of a change in the mean income is practically tautological⁵⁷ ».

Il est à noter que la pauvreté relative peut être considérée comme une certaine mesure de l'inégalité; elle diffère cependant de celle-ci car elle ne prend pas en compte la dispersion de toutes les tranches de revenus⁵⁸. Néanmoins, nous parlerons souvent des deux concepts (pauvreté relative et inégalités) simultanément. Il est à noter que ces deux notions, si l'on considère le taux de pauvreté relative (seuil : 50% du revenu médian) et le coefficient de Gini, semblent fortement corrélées⁵⁹.

⁵⁷ Bourguignon F. (2002), op.cit. Page 16

⁵⁸ Pour une description détaillée et commentée sur les indicateurs de pauvreté relative et d'inégalités mentionnés dans ce mémoire, se reporter à la section 3.3.1 (« Description des variables »)

⁵⁹ Pour un échantillon de 20 pays développés pour lesquels nous disposons d'observations comprises entre 1981 et 2000 sur le taux de pauvreté relative (pourcentage de la population disposant d'un revenu inférieur à 50% du revenu médian) et le coefficient de Gini, nous avons obtenu un coefficient de corrélation entre ces deux variables de près de 90%. Voir section 3.3.2 et 3.3.1 pour plus de détails sur l'échantillon en question.

2. <u>L'inexistence</u> <u>d'une</u> <u>relation</u> <u>systématique</u> <u>entre</u> <u>croissance</u> <u>et distribution</u> <u>des revenus</u> <u>(pauvreté relative et inégalités)</u> <u>et l'importance</u> <u>des facteurs sociopolitiques</u>

Le revenu national ne donne *a priori* aucune indication sur la répartition des revenus et des richesses entre les individus. En effet, la richesse peut être concentrée dans les mains d'une minorité d'individus, ou être équitablement répartie.

Cependant, la dynamique de la croissance économique engendre certains effets, éventuellement systématiques, pouvant influencer la distribution des revenus. Par exemple, il est généralement admis que la croissance économique modifie bien souvent la distribution des ressources entre les secteurs, les prix relatifs et les rémunérations des facteurs de production. Il est donc vraisemblable d'envisager que la distribution des revenus soit également affectée par de tels changements⁶⁰.

Certains économistes ont envisagé l'existence d'une relation « mécanique » entre le niveau de développement économique (et la croissance) et les inégalités (et leurs évolutions). Kuznets et Lewis sont les pionniers de ce courant de la littérature ⁶¹. En effet, ils comptent parmi les premiers économistes à avoir élaboré une relation systématique entre le développement économique et l'évolution des inégalités.

Plus récemment, de nombreux économistes ont mis en avant qu'il n'existe pas de relation stable entre développement économique et évolution des inégalités, réfutant ainsi l'idée de Lewis et Kuznets. Les économistes de ce courant estiment que le niveau et l'évolution des inégalités ne s'expliquent pas (ou pas uniquement) par la croissance économique, mais résultent d'une série de facteurs sociopolitiques et institutionnels et de leurs interactions.

Le premier chapitre de cette partie sera consacré, principalement au travers de l'analyse de la courbe de Kuznets, à la vision considérée comme « déterministe» de la relation entre

_

⁶⁰Bourguignon F. (2003), op.cit.

⁶¹ Lundberg M. and Squire L. (2003), "The simultaneous evolution of growth and inequality", *Economic Journal*, 113, pp. 326-344

croissance économique et inégalité, et à sa remise en question. Dans un deuxième chapitre, nous mettrons en avant la vision alternative à la première, en évoquant les facteurs susceptibles d'influencer le niveau et l'évolution des inégalités. Chacun de ces deux grands chapitres comportera des éléments théoriques et empiriques.

2.1. La relation systématique entre croissance et inégalité

Comme nous l'avons mentionné, Lewis et Kuznets sont les pionniers et principaux représentants du courant d'auteurs ayant tenté d'établir une relation mécanique et systématique entre la dynamique du développement économique et l'évolution des inégalités.

La théorie de Lewis et celle de Kuznets présentent des points communs. Selon ces deux auteurs, le développement économique s'accompagne d'une évolution simultanée et systématique des inégalités. Tous deux montrent que le développement économique (passage d'une économie agricole à une économie industrielle) s'accompagne d'abord d'une hausse de l'inégalité (première phase du développement), et ensuite d'une baisse de celle-ci (deuxième phase du développement).

Lewis et Kuznets partent de la distinction entre les deux secteurs constitutifs de l'économie : le secteur rural (agricole) et le secteur urbain (industriel). Les différences de productivité et de rémunération entre ces secteurs constituent la base de leurs théories⁶². Le secteur agricole, à faible productivité, est caractérisé par une faible rémunération. A contrario, les rémunérations sont élevées dans le secteur « moderne » (urbain) où la productivité y est meilleure. A partir de là, la dynamique qui lie le développement aux inégalités diffère pour Lewis et Kuznets.

L'idée de Lewis est qu'au départ, l'offre de travail (« surplus labour ») dans le secteur traditionnel (agricole) est telle que les salaires n'augmentent pas, malgré la croissance de la productivité. Par contre, les salaires dans le secteur moderne augmentent, ce qui implique un accroissement des inégalités entre les travailleurs du secteur traditionnel et moderne, et entre les propriétaires terriens et les capitalistes. L'augmentation des inégalités en faveur des détenteurs du capital favorise la croissance. A un certain moment (« Lewis turning point »), le

_

⁶² Bourguignon F. (2003), op.cit.

surplus du travail dans le secteur traditionnel se résorbe et les salaires augmentent, impliquant une diminution des inégalités⁶³.

La théorie de Kuznets fera l'objet d'une description plus détaillée ci-après. Nous avons choisi de nous concentrer plus particulièrement sur la théorie de Kuznets car une grande partie de la littérature sur la relation entre croissance et inégalité s'est focalisée sur cette dernière, que ce soit pour la confirmer ou pour la défier.

Dans la première section de ce chapitre, nous allons commencer par rappeler l'intuition théorique de la courbe de Kuznets, et évoquerons également quelques études consacrées à une réflexion sur cette théorie. Dans une deuxième section, nous évoquerons les travaux soutenant l'existence empirique d'une courbe de Kuznets, et les premières remises en question de cette hypothèse. La troisième section consistera à mettre en avant les travaux et preuves empiriques qui invalident définitivement la possibilité de l'existence d'une courbe de Kuznets comme « loi universelle ».

2.1.1. La courbe de Kuznets

Kuznets⁶⁴ est un des premiers économistes à avoir développé une relation explicite entre croissance économique et inégalité de revenu, avec un lien de causalité tel que les différentes phases du développement économique détermineraient la distribution des revenus. Kuznets a donc tenté de représenter la forme que pourrait avoir l'évolution des inégalités par rapport au développement économique. Son analyse se base sur une étape précise et spécifique du développement économique, à savoir le passage d'une économie agricole à une économie industrielle.

Le travail de Kuznets est à la base plutôt théorique (bien que non formalisé) qu'empirique. Cependant, le point de départ de sa réflexion repose sur l'observation de

⁶³Lewis A. (1958), « Economic development with unlimited supplies of labour, in: A. Agarwala and S. Singh, eds., *The economics of underdevelopment* (London) dans De Janvry A. et Sadoulet E. (1983), "Social articulation as a condition for equitable growth", *Journal of Development Economics*, 13, pp. 275-303. De Janvry et Sadoulet remarquent que dans le modèle de Lewis, le point de retournement vers les bas des inégalités peut ne pas survenir si le surplus de travail dans l'agriculture persiste. Les raisons peuvent être que la croissance industrielle ne crée pas assez d'emplois, que la population croît trop rapidement ou que le taux d'investissement du revenu du capital est trop faible. Ces situations sont souvent rencontrées dans les pays en développement.

⁶⁴ Kuznets S. (1955), « Economic growth and Income Inequality », *American Economic Review*, Vol. 45, N°1, pp.1-28

données relatives à trois pays (l'Allemagne, les Etats-Unis et le Royaume-Uni), sur une période d'environ un siècle (à partir de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle). Ces données concernent les parts de revenu des différents quintiles de la population pour certaines années avant redistribution⁶⁵. Cependant, Kuznets lui-même évoque les faiblesses de ces données (peu nombreuses, inadéquates quant à l'unité⁶⁶...).

Pour Kuznets (comme pour Lewis), le niveau d'inégalité en fonction du PIB prendrait la forme d'un U inversé, c'est-à-dire que l'inégalité augmente dans les premières phases de développement économique, atteint un point culminant à un niveau de développement intermédiaire, et diminue ensuite.

Kuznets évoque deux raisons pour lesquelles l'inégalité doit augmenter lors de la première phase du développement, et diminuer ensuite.

La première (la plus importante) est la suivante : Comme nous l'avons déjà mentionné, Kuznets part de la distinction entre les deux secteurs constitutifs de l'économie: le secteur rural et le secteur urbain. Selon Kuznets, le secteur rural est caractérisé par un faible niveau d'inégalité, tandis que le secteur urbain est plus inégalitaire. Kuznets fait l'hypothèse que la distribution reste inchangée au sein de ces deux secteurs lors du processus de développement. Par contre, l'écart entre le secteur rural et le secteur urbain tendrait à augmenter car selon lui, la productivité augmente plus vite dans l'industrie que dans l'agriculture. L'idée de Kuznets est qu'au départ, l'économie « non développée » est constituée uniquement du secteur rural, à faible inégalité. Le développement économique va de pair avec un « switch » intersectoriel, c'est-à-dire un déplacement progressif des travailleurs du secteur rural vers le secteur urbain. Kuznets montre alors numériquement que l'inégalité augmentera au fur et à mesure que les travailleurs passeront du secteur rural au secteur urbain jusqu'à un certain point, puis commencera à diminuer quand la quasi-totalité de la population se trouvera dans le secteur urbain.

La deuxième raison pour laquelle l'inégalité augmente lors de la première phase du développement concerne la concentration et l'accumulation de l'épargne par les plus riches et

⁶⁵ Kuznets évoque que les tendances que l'on peut observer avec les données disponibles sur l'inégalité avant redistribution seraient certainement renforcées par la prise en compte de la redistribution.

⁶⁶ L'unité utilisée est la famille ou l'individu, ne tenant donc pas compte des économies d'échelle eu sein des ménages.

leurs descendants. Kuznets évoque ensuite une série de facteurs⁶⁷, sociaux ou caractéristiques d'une croissance dynamique, qui engendreraient une diminution des inégalités à partir d'un certain niveau de développement.

La courbe de Kuznets a donné lieu à de nombreux travaux et études. Certains économistes (comme Robinson ou Bourguignon) ont formalisé la relation et approfondi la théorie.

Plusieurs auteurs ont apporté un support à l'idée de Kuznets. C'est le cas notamment de Robinson⁶⁸, qui a relevé qu'il n'était pas nécessaire de supposer que les inégalités diffèrent au sein des deux secteurs (rural et urbain) et qu'il suffit que les revenus moyens y soient différents pour qu'apparaissent la courbe en U inversée lors du passage de l'économie rurale à l'économie urbaine. Par contre, Rauch⁶⁹, quant à lui, a souligné le rôle important de l'inégalité au sein du secteur urbain dans l'explication de la courbe de Kuznets. Selon Rauch, l'inégalité urbaine résulterait de la différence de probabilité de trouver un emploi dans le secteur formel et dans le secteur informel (où le risque de sous-emploi est important).

D'autres auteurs ont également relevé certains problèmes relatifs à la courbe de Kuznets. Par exemple, Bourguignon (1990) a mis en évidence deux « faiblesses » de son modèle (répertoriées également par Fields 1980)⁷⁰ : premièrement, Bourguignon remarque que, lors du « switch » de la population du secteur rural vers le secteur urbain, le pauvre (qui reste dans le secteur rural) devient relativement plus pauvre (par rapport à la moyenne de la population), même si la proportion de pauvres (en termes absolus) diminue. Il est donc possible d'obtenir des résultats contradictoires en fonction de la façon dont on mesure l'inégalité⁷¹. Deuxièmement, Bourguignon souligne que Kuznets ne tient pas compte des changements au niveau des termes de l'échange intérieur. En effet, si de plus en plus de personnes migrent vers le secteur « moderne », le prix des biens du secteur « traditionnel » va

⁶⁷ Meilleure intégration de la génération des travailleurs nés en ville (par rapport à ceux arrivés des campagnes), politiques limitant l'accumulation des richesses, législation en faveur des pauvres dans les sociétés démocratiques, etc.

⁶⁸ Robinson S. (1976) "A note on the U hypothesis relating income inequality and economic development", AER, 66, dans Méon P.-G., Cours d'Economie du Développement, Institut d'Etudes Politiques

⁶⁹ Rauch J.E. (1993), "Economic development, urban underemployment, and income inequality", *Canadian Journal of Economics*, 26, pp. 901-918

⁷⁰ Bourguignon F. (1990), "Growth and Inequality in the Dual Model of Development: the Role of Demand factors", *Review of Economic Studies*, Vol.57, N°2, pp. 215-228

⁷¹ En effet, les résultats seront différents si on considère par exemple l'écart du revenu des pauvres par rapport au revenu moyen (ou médian), ou si on considère le nombre de pauvres sous un certain seuil.

s'accroître par rapport à ceux du secteur moderne. Ceux qui restent dans le secteur « traditionnel » vont donc s'enrichir. Bourguignon intègre ces remarques à son modèle théorique et obtient finalement que les paramètres clés déterminants de l'inégalité sont l'élasticité des prix et des revenus par rapport à la demande.

On constate au travers de ces exemples que la théorie de Kuznets a été le point de départ de nombreuses réflexions menant à diverses conclusions.

La courbe de Kuznets a également donné lieu à un foisonnement d'études empiriques dédiées à vérifier son caractère universel dans l'espace et le temps. Les deux sections suivantes donnent un aperçu des principaux résultats.

2.1.2. La validité empirique de la courbe de Kuznets et sa remise en question

La plupart des études empiriques en coupe transversale semblent valider l'existence internationale d'une courbe en U inversé à la Kuznets. Cependant, la pertinence de ces résultats fut remise en question suite à la mise en avant d'une série d'éléments, qui font l'objet de la présente section.

Les premières études empiriques sont, faute de données temporelles suffisantes sur l'inégalité de revenus, des études sur données en coupe transversale (« cross section »). Compte tenu de ce type de données (une observation à un moment donné du temps pour une série de pays), il s'agit de déterminer si les pays à revenu faible et à revenu élevé présentent des inégalités plus faibles que les pays à revenu moyen, ou d'effectuer des régressions économétriques avec la variable du PIB/tête entrée non linéairement⁷². La grande majorité des études basées sur ces données en coupe transversale corrobore l'hypothèse de Kuznets en faisant ressortir la courbe en U inversée⁷³: « Yet it (the Kuznets's curve) has found many supporters since, to the point of being deemed 'fully confirmed by Oshima (1970), a 'stylized fact' by Ahluwalia (1976) and an 'econometric law' by Robinson (1976). »⁷⁴.

⁷² Les deux formes fonctionnelles utilisées pour tester l'existence d'une courbe en U inversé sont d'inclure le PIB/tête et son carré dans la régression, ou le PIB et l'inverse du PIB (Fields 2001)

Voir par exemple Ahluwalia (1974) et (1976); Adelman et Morris (1973); etc., cités par Fields G. S. (2001), op.cit.
⁷⁴Bruno M., Ravallion M., Squire L., (1996), op.cit., page 3

Cependant, l'importance de la variance individuelle et le faible pouvoir explicatif de ces régressions en coupe transversale appellent à une interprétation prudente de ces résultats. Cette dispersion importante semble indiquer que la courbe de Kuznets n'est vraisemblablement pas une « loi » ⁷⁵.

De plus, ces résultats sont pour le moins discutables. En effet, différents éléments peuvent être cités, impliquant que l'obtention d'une courbe de Kuznets est le résultat « fortuit » d'une série de facteurs, ne tenant pas à une linéarité de l'effet du développement économique sur l'inégalité.

D'abord, les résultats de ces régressions ne sont pas robustes à l'élimination de certains groupes de pays dans l'échantillon. En effet, l'étude d'Ahluwalia indique que la courbe en U inversé est beaucoup moins claire lorsque les pays développés sont retirés de l'échantillon⁷⁶. A ce propos, Kuznets lui-même a souligné que la situation de la plupart des pays en développement présente des caractéristiques très différentes de celles des pays développés à l'époque de son observation (revenu par tête initial, mobilité sociale et taux d'épargne inférieur, taux de croissance de la population plus élevé, moins de législation protectrice...). "Both the absolute and relative economic position, as well as the general cast of the immediately antecedent history, of the now developed countries in their pre-industrial phase were cardinally different from the economic position and the immediate historical heritage of the underdeveloped countries of today. It is, therefore, far from save to extrapolate economic or demographic aspects from the earlier records for the developed countries to current and prospective levels for the underdeveloped"⁷⁷. De même, mais pour d'autres raisons, l'introduction de dummies régionales pour les pays d'Amérique latine fait disparaître la courbe en U inversé⁷⁸. Ce résultat est attribué au fait que tous les pays à revenu moyen très inégalitaires sont des pays d'Amérique latine, ceux-ci ayant une histoire et des institutions spécifiques.

. ~

⁷⁵ Fields G. S., (2001), op.cit.

⁷⁶ Idem

⁷⁷ Kuznets S. (1954), "Underdeveloped countries and the pre-industrial phase in the advanced countries", in: A.N. Agarwala, and S.P. Singh, eds, *The economics of underdevelopment* (Oxford University Press, New York) (p.151) dans Saith A. (1983), « Development and Distribution. A critique of the Cross-Country U-Hypothesis », *Journal of Development Economics*, 13, pp. 367-382.

⁷⁸ Deininger K and Squire L. (1998), op.cit.

Ensuite, cette dernière remarque indique également qu'il existe certains déterminants nationaux de l'inégalité susceptibles de biaiser les résultats des estimations en coupe transversale (problème d'hétérogénéité non contrôlée).

Par ailleurs, l'ajout de certaines variables explicatives à ce type de régression (par exemple des variables relatives à l'éducation, au degré de protection ou l'importance des exportations de matières premières) diminue voire élimine la significativité du revenu national⁷⁹ (problème d'omission de variables observables).

De plus, les données utilisées dans un nombre important de ces régressions ne sont pas toujours adéquates pour une comparaison internationale. En effet, Ahluwalia lui-même note que la qualité des données utilisées et leur comparabilité (pour l'inégalité comme pour le PIB) sont loin d'être assurées⁸⁰. Deininger et Squire (voir infra) notent également le caractère discutable des données de l'époque. De plus, des biais peuvent également survenir à cause de différences dans le type de données utilisées. Par exemple, les données sur l'inégalité dans la plupart des pays à revenu moyen, notamment l'Amérique latine, concernent l'inégalité des revenus, tandis que l'inégalité de la consommation était plus utilisée ailleurs. Or, l'inégalité des revenus est généralement supérieure à l'inégalité de la consommation. Comme le niveau de revenu national des pays de l'Asie était très faible lors des premiers tests (il y a 20, 30 ans), l'utilisation simultanée de mesure d'inégalité de revenu et de consommation peut expliquer en partie l'obtention d'une courbe en U inversé⁸¹.

Enfin, et plus globalement, un problème de base de ces régressions est qu'elles ont tenté d'identifier la relation inter temporelle qu'est la courbe de Kuznets par des données en coupe transversale. « Observations drawn from countries at different income levels are being used to approximate the evolution of income in a single country »⁸².

Ces différents éléments ont donc favorisé l'apparition d'une courbe en U inversé sans que celle-ci ait un rapport direct avec la théorie de Kuznets, reliant l'évolution de l'inégalité au développement économique.

⁷⁹ Bourguignon F. and Morrison C. (1990), « Income Distribution, Development and Foreign Trade: A Crosssectional Analysis », European Economic Review, 34, pp.1113-1132

Saith A. (1983), op.cit.
 Bruno M., Ravallion M., Squire L. (1996), op.cit.

⁸² Idem, page 276

Ces arguments plaident en faveur d'études sur données de panel ou en série temporelle, avec des données comparables dans le temps et à travers les pays, pour valider ou non de façon plus robuste la thèse de Kuznets. Le développement récent de données temporelles sur l'inégalité a permis de telles études.

2.1.3. La courbe de Kuznets comme loi universelle définitivement invalidée

Le développement de la qualité et de la quantité de données disponibles sur l'inégalité a permis des études économétriques plus poussées et plus aptes à tester la relation temporelle de Kuznets. Nous verrons ici que les données longitudinales disponibles, contrairement aux études transversales, ne corroborent plus la généralisation de l'hypothèse de Kuznets.

Une des études notables de ce type est celle de Deininger et Squire⁸³. Ceux-ci ont construit une base de données sur l'inégalité présentant des garanties de qualité⁸⁴. Ils disposent d'une ou plusieurs observations sur le Gini pour une centaine de pays, développés et en développement, entre 1960 et 1992. Le grand nombre d'observations temporelles disponibles pour certains pays permet, en plus d'études en données de panel, de déterminer l'existence ou non de courbes de Kuznets au niveau des pays pris individuellement.

Les résultats de leur régression⁸⁵en données de panel invalident l'existence d'une courbe de Kuznets : l'introduction de termes constants permettant de capturer les effets fixes individuels élimine la significativité du revenu. Plus surprenant, le signe du revenu (entré non linéairement) s'inverse, dénotant une courbe en forme de U. La significativité et l'importance des effets fixes soulignent la nécessité de tenir compte des spécificités des pays lors de l'étude de la relation entre croissance et inégalité. Aussi, la disparition de la courbe en U inversé (voire son inversion) lors de la prise en compte des effets fixes révèle bien le biais d'hétérogénéité non contrôlé présent dans les études en coupe transversale.

⁸³ Deininger and Squire (1998), op.cit.

⁸⁴ Deininger et Squire mentionnent ce qu'ils estiment être les critères de qualité de données d'inégalité. Leurs données ont ainsi l'avantage :

⁻ d'être basées sur des résultats d'enquêtes (pas des comptes nationaux)

de couvrir un maximum de sources de revenu

[–] d'être représentatives de la population à tous les niveaux (urbaine, rurale, contribuables ou non...)

⁸⁵ Régression de base du type : $Gini_{it} = A_i + B_i (Y_{it}) + C_i (1/Y_{it}) + DS + error$ Où DS = dummy pour les pays socialistes

Au niveau de l'étude temporelle par pays, seul 10% de leur échantillon (5 pays) montrent une courbe en U inversé. Parmi eux se trouve le Brésil, pour lequel la courbe en U inversé disparaît avec la suppression d'une observation (1960)⁸⁶.

Deininger et Squire effectuent également un autre type de test consistant à séparer en deux groupes les pays en fonction de leurs niveaux de revenu, et à tenter de discerner si l'inégalité a tendance à augmenter dans les pays à bas revenu et à diminuer dans les pays à haut revenu. Ici encore, ils ne trouvent pas de telles tendances. Fields le confirme: « Summing up, there is no indication that income inequality is any more likely to rise or fall in the higher-income developing countries than in the lower-income ones. »⁸⁷

Bruno, Ravallion et Squire⁸⁸ concluent également à l'importance des effets fixes et à l'invalidation de la courbe de Kuznets comme loi universelle. Ils mettent en évidence (avec des données portant sur 45 pays développés et en développement entre 1947 et 1993) que l'inégalité entre pays est beaucoup plus importante que dans le temps (92% de la variance du Gini s'explique par les variations individuelles et seulement 7% par les variations dans le temps). Ils font également remarquer que la plupart des études en coupe transversale portent sur des données relatives aux années 1950 à 1970 environ. Or, à partir des années quatrevingt, les inégalités ont cessé de diminuer, voire ont augmenté dans les pays développés, malgré la croissance. Ceci constitue encore un argument à l'encontre de la théorie de Kuznets, en particulier pour le cas des pays développés. Ce cas précis sera étudié dans la troisième partie de ce mémoire.

Nous disposons donc actuellement de preuves empiriques démontrant l'inexistence d'une courbe de Kuznets généralisée à tous les pays.

Au niveau théorique, Deininger et Squire ont formulé une remarque intéressante concernant les pays développés où l'on a pu observer (avant les années quatre-vingt) une courbe en U inversé (comme au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis). Ils notent que la migration intersectorielle intervient seulement pour une faible part dans les changements et la tendance

⁸⁶ Les trois pays restant montrant une courbe en U inversé sont le Mexique, les Philippines et Trinidad

⁸⁷ Fields G. S. (2001), page 63

⁸⁸ Bruno M., Ravallion M. et Squire L. (1996); op.cit.

des s'expliquent inégalités. Celles-ci plutôt par l'évolution des inégalités interprofessionnelles. Ensuite, selon Williamson⁸⁹, l'industrialisation (première moitié du 19ème siècle), correspondant à un choc technologique, a augmenté les inégalités en provoquant un accroissement des revenus des travailleurs qualifiés peu nombreux. Les inégalités ont diminué ensuite grâce à la diffusion des connaissances des nouvelles technologies. Enfin, Bruno, Ravallion et Squire mentionnent également que dans le cas de l'Inde (pour lequel leur étude en série temporelle ne montre pas de courbe en U inversé), le processus de croissance n'a pas résulté d'un « shift » intersectoriel, mais plutôt d'une croissance intra sectorielle.

Cette section a permis la mise en évidence, tant du point de vue empirique que théorique, de l'infirmation de la courbe de Kuznets comme loi universelle.

2.2. L'absence de relation stable entre croissance et inégalité

Nous pouvons conclure du chapitre précédent qu'il n'existe pas de relation universelle systématique entre la croissance du PIB et la variation de la distribution des revenus. Mais la majorité des études ci-dessus sont, rappelons-le, des approches en moyenne. Au niveau individuel ou d'un groupe de pays, les inégalités ont tantôt diminué, tantôt augmenté, tantôt suivi une courbe soit en U-inversé soit en U avec le développement économique. Il semble donc (comme nous l'avons déjà mentionné) que la croissance pourrait modifier la distribution des revenus. L'impact distributif de la croissance dépendrait donc plutôt du type de croissance et de certains facteurs appartenant au contexte dans lequel a lieu la croissance. De plus, le faible pouvoir explicatif souvent obtenu dans les régressions avec la croissance (ou le PIB/tête) comme seule variable explicative de l'inégalité, indique qu'il existe d'autres variables importantes qui déterminent les niveaux d'inégalité.

Dans ce chapitre, nous proposons une alternative à la vision « déterministe » de la courbe de Kuznets⁹⁰. En effet, l'idée sous-jacente de la courbe de Kuznets revient en quelque sorte à supposer qu'à tel niveau de revenu devrait correspondre tel degré d'inégalité. « Un pays serait en quelque sorte 'condamné' à passer par des phases bien structurées au cours de

⁸⁹ Williamson J.G, (1991), cité par Deninger et Squire (1998); op.cit.

⁹⁰ Voir Barthélemy P. (1995), «L'Hypothèse de Kuznets est-elle encore d'actualité? », Revue Région et Développement, N°2, pp.1-23

son développement sans que sa politique interne puisse infléchir le cours de son histoire »⁹¹. Les études avec prise en considération des effets fixes, notamment, ont révélé que cette vision était insuffisante, voire incorrecte. Des études ont donc tenté d'expliquer les inégalités par la prise en compte, outre du revenu national, de variables relatives aux choix politiques. Nous verrons que celles-ci s'avèrent jouer effectivement un rôle important dans la détermination du niveau d'inégalité, impliquant que le lien (ou le non lien) entre croissance et inégalité résulte d'un processus plus « volontariste », que purement « déterministe »⁹². En d'autres termes, cela implique qu'il n'existe pas de relation systématique entre croissance et distribution des revenus, l'évolution et le niveau de la pauvreté relative et l'inégalité dépendant donc d'autres facteurs.

Dans la première section de ce chapitre, nous allons aborder la question du rôle des conditions structurelles au niveau de l'impact de la croissance sur la distribution. Il s'agit de mettre en avant l'importance de la structure de la croissance quant à son effet sur la distribution des revenus. Nous verrons que, indirectement, la question de la structure de la croissance est elle-même fortement influencée par les choix politiques. Dans une deuxième section, nous soulignerons l'importance directe des choix politiques dans la détermination des niveaux d'inégalité et de pauvreté relative.

2.2.1. L'importance de la structure de la croissance

Dans cette section, nous allons mettre en évidence le type de conditions structurelles influençant l'impact distributif de la croissance.

Tout d'abord, une croissance axée sur un accroissement de la production dans les secteurs intensifs en main-d'œuvre est susceptible de diminuer les inégalités via une augmentation de l'emploi et donc une pression à la hausse sur les salaires⁹³. Aussi, un chômage élevé est également une source importante d'inégalité et de pauvreté relative, avant tout pour ceux touchés par le chômage mais également parce qu'un chômage élevé dans un

⁹¹ Idem page 6

⁹² Idem

⁹³ ILO (1970) cité par De Janvry A. et Sadoulet E. (1983), "Social articulation as a condition for equitable growth", *Journal of Development Economics*, 13, pp. 275-303

secteur est susceptible de diminuer les salaires dans ce secteur⁹⁴. En effet, si le secteur en question est à la base caractérisé par une rémunération relativement faible, cette baisse des salaires peut résulter en un accroissement des inégalités globales.

Ensuite, et en guise d'exemple, une croissance avec « désindustrialisation » et accroissement du secteur des services, comme nous connaissons dans les pays développés actuellement, est positivement corrélée avec la pauvreté relative. En effet, le secteur industriel présente une dispersion des salaires plus faible que le secteur des services ⁹⁵.

Ici, nous allons mettre plus particulièrement en évidence l'idée d' « articulation sociale » comme condition globale d'une croissance équilibrée⁹⁶. Une situation d' « articulation sociale », par rapport à une situation de « désarticulation sociale », implique que les travailleurs (par opposition aux bénéficiaires du revenu du capital, rentiers etc.) disposent d'un salaire qui leur permet de participer à la demande adressée aux secteurs clés de la croissance. Par contre, dans une situation de « désarticulation sociale », les secteurs clés de la croissance sont orientés essentiellement vers la demande des bénéficiaires du revenu du capital. Un cas extrême de « désarticulation sociale » serait celui où les secteurs moteurs de la croissance produisent uniquement des biens de luxe qui ne sont pas à la portée des bénéficiaires des revenus du travail⁹⁷.

L'« articulation sociale » suppose que les salaires des travailleurs alimentent la demande adressée aux secteurs clés de l'économie. Cela implique qu'un accroissement de la productivité dans ces secteurs doit s'accompagner d'une augmentation proportionnelle des salaires, pour que la demande réponde à l'offre. La croissance, la réduction de la pauvreté et l'égalité sont donc positivement reliées, le travail ne constituant pas seulement un coût pour le

⁹⁴ Voir les résulats empiriques de l'étude pour les pays développés de Moller S., Huber E., Stephens J.D., Bradley D. et Nielsen F. (2003) « Determinants of relative Poverty in Advanced Capitalist Democracies », *American Sociological Review*, Vol.68; No.1; pp 22-51

⁹⁵ Alderson A.S. And Nielsen F. (2002), «The Globalisation and the Great U-Turn: Income Inequality Trend in 16 OCDE countries», *American Journal of Sociology*, 107, pp 1244-99; et Gustafsson B. et Johansson M. (1999); «In Search of Smoking guns: What Makes Income Inequality Vary Over Time in Different Countries?», *American Sociological Review*, 64, pp 585-605

⁹⁶ De Janvry A. et Sadoulet E. (1983); op.cit.

⁹⁷ Voir à ce propos Taylor L. et Bacha E. L. (1976), « The Unequalizing Spiral: A First Growth Model for Belindia», *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 90, N°2 pp. 197-218. Ces auteurs ont développé un modèle théorique basé sur ce type de processus de croissance menant à une « spirale inégalisante », apparente dans certains pays en développement.

capital (rognant sur le profit), mais aussi un bénéfice dans le sens où l'augmentation des salaires crée la demande nécessaire à l'écoulement de la production.

Les conditions nécessaires à cette situation sont donc une répartition des revenus à la base ne dépassant pas un certain seuil d'inégalité de façon à ce que les revenus des travailleurs leur permettent de participer à la demande des produits des secteurs clés de la croissance, et le choix des secteurs de production (secteurs clés) répondant à la demande des travailleurs compte tenu de leurs salaires. Suivant ce raisonnement, on constate que la politique a un rôle à jouer dans l'articulation sociale (ou pas) de la croissance, au travers par exemple de politiques de revenus ou d'investissement ⁹⁸.

Ce phénomène d' « articulation sociale » peut être mis en relation avec le processus de la croissance keynésienne⁹⁹. En effet, pour stimuler la croissance et donc la production, Keynes met l'accent sur la nécessité d'augmenter la demande. Pour cela, il faut donc augmenter les salaires. Les recommandations keynésiennes sont donc très différentes de celles des néo-classiques qui estiment que les salaires doivent être flexibles et s'adapter aux conditions de l'offre et aux fluctuations économiques. En effet, les keynésiens affirment qu'une baisse des salaires (dans l'optique par exemple d'augmenter l'emploi) peut avoir des conséquences très néfastes sur la demande, ce qui diminuerait la production et aboutirait éventuellement (mais pas automatiquement) à une diminution de l'emploi. Les keynésiens insistent sur le rôle de l'Etat pour stimuler la demande. L'intervention de l'Etat passe par la mise en place d'activités dans le secteur public et par la promotion des investissements privés et publics, ce qui augmente la demande de biens de consommation (les effets de ces interventions sur l'économie sont amplifiés par l'effet multiplicateur). Ces politiques d'intervention de l'Etat, en plus d'avoir un effet de court terme sur l'économie via la demande, joue également sur les conditions de l'offre à plus long terme. En effet, ces modes d'intervention comprennent également des investissements publics en infrastructure, en capital humain etc., qui entraînent un accroissement de la productivité.

⁹⁸ De Janvry A. et Sadoulet E. (1983); op.cit.

⁹⁹ Les rappels de la pensée keynésienne ci-après sont basés sur Brémond J. et Gélédan A. (1984), *Dictionnaire des théories et mécanismes économiques*, Hatier, Paris

L'importance que les keynésiens accordent à la demande est à attribuer au fait que la consommation est l'instrument permettant d'accroître la production 100. Cette vision de croissance par la demande n'est pas sans influence sur la vision particulière que les keynésiens portent sur la répartition du revenu. Pour eux, la question de la répartition doit être intégrée à l'analyse macroéconomique car elle influence la production. Ils relèvent que la propension à consommer des classes pauvres est plus importante que celle des classes riches. C'est pourquoi une modification de la répartition en faveur des premiers est particulièrement susceptible de stimuler la consommation globale. Aussi, les théoriciens de la régulation ont insisté sur le rôle de la composition de la demande. Par exemple, l'augmentation de la demande de biens durables, caractéristique de l'époque fordiste, a permis l'accroissement de demande nécessaire à une production de masse. La croissance fordiste (guidée par l'idéologie keynésienne), dans laquelle le rôle de l'Etat fut substantiel (stimulation de la demande, investissements...), fut caractérisée par un compromis capital/travail, dans le sens où les salaires étaient fixés selon un principe de partages des dividendes de la croissance 101. On peut donc avancer qu'un type de croissance fondée sur des principes keynésiens est « socialement articulée », et donc susceptible de répartir ses fruits de façon relativement égalitaire. De plus, l'idéologie keynésienne s'accompagne d'un développement de l'Etat providence car son action de redistribution des revenus est jugée favorable à l'économie, ce qui accentue le lien positif entre ce type de croissance et la réduction des inégalités et de la pauvreté. Nous développerons le cas de la croissance fordiste et post fordiste dans le dernier chapitre de la partie théorique de ce mémoire.

Nous pouvons donc conclure que le type de croissance influence fortement l'effet de celle-ci sur la distribution des revenus. On en déduit également que le rôle de l'Etat et plus généralement, des choix et des facteurs sociopolitiques, ont une influence dans l'orientation de la structure de la croissance. Nous verrons dans la section suivante si les choix et facteurs sociopolitiques peuvent influencer de façon plus directe la distribution des revenus, éventuellement indépendamment de la croissance économique.

¹⁰⁰ A condition que l'élasticité de la production à la consommation soit suffisante (pas trop de fuite en importations)

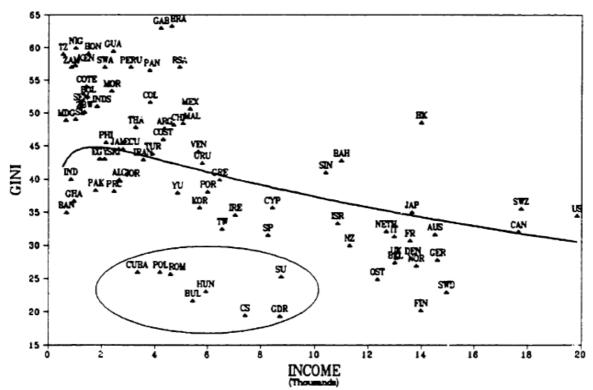
¹⁰¹ Cassiers I et Lebeau E. (2005), « De l'Etat providence à l'Etat social actif: quels changements de régulation sous-jacents? » dans le cours de Cassier I. (2004-2005): «Croissance et structure économique de la Belgique », Université Catholique de Louvain

2.2.2. L'influence des choix politiques et du contexte institutionnel

Dans cette section nous allons examiner l'importance éventuelle d'autres facteurs que le PIB (et la croissance), en particulier l'influence des facteurs sociopolitiques et institutionnels, sur les niveaux d'inégalités de revenu et de la pauvreté relative.

Il suffit d'un bref regard porté sur la comparaison internationale des indicateurs d'inégalité pour constater d'emblée l'influence importante des choix politiques sur la distribution des revenus. Le graphique suivant (emprunté à Milanovic), représente les coefficients de Gini¹⁰² par pays en fonction du PIB/tête réel (en milliers de \$ PPA de 1988) dans les années 80.

Graphique 1 : <u>Coefficients de Gini par pays (international) en fonction du PIB/tête dans les années 80</u>



¹⁰² La comparaison internationale des coefficients de Gini de la figure 2 doit toutefois être interprétée avec prudence, car, ceux-ci provenant d'enquêtes différentes, le type de revenu utilisé (brute ou disponible) et l'unité utilisée (ménages, individus, familles) n'est pas toujours homogène (voir annexe 4 de Milanovic B. (1994); "Determinants of Cross-Country Income Inequality, An 'Augmented' Kuznets' Hypothesis", World Bank; Policy Research Working Paper, 1246, pour la définition exacte des différents coefficients de Gini pour les pays de l'échantillon)

Source: Milanovic (1994)¹⁰³

On constate tout d'abord que, pour un même niveau approximatif de revenu par habitant, les inégalités peuvent varier considérablement d'un pays (ou d'un groupe de pays) à l'autre (dispersion importante). Ensuite, on remarque l'existence de clusters assez nets de pays à orientations politiques comparables. En effet, on observe très clairement que, dans les années 80, les pays appartenant au bloc communiste présentent globalement les inégalités de revenus les moins importantes malgré un PIB/tête relativement peu élevé. De même, les pays d'Europe continentale se caractérisent par un PIB/tête relativement élevé et un niveau d'inégalité assez bas, mais toutefois globalement plus élevé que les pays du bloc communiste (avec toutefois quelques exceptions, notamment l'Autriche). Enfin, deux pays scandinaves (la Suède et la Finlande) présentent un niveau d'inégalités relativement similaires aux pays du bloc communiste, avec toutefois un PIB/tête plus élevé que ceux-ci, plus ou moins équivalent à celui des pays d'Europe continentale.

J. Nagels (2000) a envisagé une approche similaire, établissant une typologie des pays en fonction de trois différents types de structures économiques et sociales, chacune se caractérisant par un certain lien entre le revenu par habitant et le coefficient de Gini. Il distingue le modèle latino-américain, le modèle communiste d'avant 1990 et le modèle des pays de l'OCDE¹⁰⁴. Il relève que les pays de l'Amérique Latine présentent, avec un niveau de revenu par habitant à peu près égal à celui des pays du bloc communiste d'avant 1990, des inégalités beaucoup plus importantes. Aussi, les pays du modèle communiste présentent souvent, malgré un revenu par tête bien moins élevé, des inégalités moins importantes que les pays plus riches de l'OCDE¹⁰⁵.

Suite à ce constat, une alternative claire à la vision « déterministe » correspondant à la courbe de Kuznets quant aux déterminants de l'inégalité, a été formulée et testée par de nombreux auteurs ¹⁰⁶. Contrairement à Kuznets pour qui l'explication centrale du degré d'inégalité réside dans des facteurs économiques structurels intrinsèques au processus de développement, ces auteurs estiment (explicitement ou implicitement) que les sociétés ou

Milanovic B. (1994); "Determinants of Cross-Country Income Inequality, An 'Augmented' Kuznets' Hypothesis", World Bank; Policy Research Working Paper, 1246, page 18

Nagels J. (2000) dans De Meulemeester J-L, « Pouvoirs Publics et Politiques des revenus », notes de cours, page 68

¹⁰⁵ Idem. Remarque : Suite à la chute du bloc soviétique en 1990, le revenu par tête a diminué de 1992 à 1995 et les cœfficients de Gini ont augmenté.

¹⁰⁶ Milanovic B. (1994), op.cit.; Moller S.; Huber E.; Stephens J.D.; Bradley D.; Nielsen F. (2003), op.cit., etc.

leurs histoires peuvent influencer, par l'intermédiaire de choix et de facteurs sociopolitiques, leurs niveaux d'inégalité. Milanovic par exemple, a mis en avant l'existence de deux types de facteurs qui expliquent le niveau et les variations d'inégalité : des facteurs « donnés », c'est-à-dire le revenu par habitant et l'hétérogénéité régionale (Cf. Kuznets), et des facteurs de choix sociaux ou de politiques publiques. L'orientation des choix sociaux et des politiques publiques est approchée dans son étude par la part des transferts sociaux dans le PIB et le pourcentage de l'emploi dans le secteur public. Son étude empirique en coupe transversale porte sur un échantillon international de pays¹⁰⁷, avec des observations autour des années 80, donc avant la chute du bloc communiste (cf. graphique 1). Il régresse les coefficients de Gini sur les transferts sociaux en cash et en nature (pensions, allocations familiales et de maternité, assurance maladie, allocations de chômage, éducation et santé) en pourcentage du PIB, le pourcentage de l'emploi dans le secteur public, le PIB/tête (introduit non linéairement) et le ratio du revenu moyen de la région la plus riche sur celui de la région la plus pauvre.

Les résultats confirment l'impact positif des transferts sociaux et de l'emploi public sur l'égalité. Le pouvoir explicatif de la régression, robuste à une série de tests¹⁰⁸, est élevé (R²: 0,76) et le terme constant (« intercept ») n'est pas significativement différent de 0, ce qui pourrait impliquer que les causes principales de l'inégalité résident dans les variables explicatives sélectionnées¹⁰⁹.

Il est à remarquer cependant que de nombreuses études ont recensé un nombre important d'autres variables susceptibles d'influencer les inégalités et la pauvreté relative (démographie, éducation, etc.)¹¹⁰. Cependant, les variables d'influence sont elles-mêmes en grande partie liées (directement ou indirectement) à des choix et facteurs sociopolitiques (voir infra) ; c'est pourquoi nous nous concentrerons sur ceux-ci.

Les choix politiques et les facteurs sociopolitiques peuvent influencer les inégalités et la pauvreté relative aux travers de différents canaux, dont nous allons donner un bref aperçu ciaprès.

¹⁰⁷ 22 pays de l'OCDE, 8 pays socialistes européens (Union Soviétique comprise), 16 pays africains, 17 pays asiatiques et 17 pays latino-américains.

Dummies pour des pays socialistes, contrôle pour l'hétéroscédasticité (la dispersion du Gini autour de la moyenne étant plus importante pour les pays à bas revenus que pour les pays à revenus plus élevés)...

Gardons toutefois à l'esprit le problème de comparabilité internationale des coefficients de Gini utilisés et les éventuels effets fixes non contrôlés.

¹¹⁰ Glaeser Edward L. (2006), « Inequality », Oxford Handbook of Political Economy, 34, pp. 625-641

Jusqu'à présent, nous avons considéré les inégalités de revenus de façon globale. Or, l'inégalité des revenus est fonction de l'inégalité des revenus du travail et du capital, et de la redistribution (taxes et transferts). On peut donc envisager l'inégalité avant redistribution (c'est-à-dire avant taxes et transferts) et l'inégalité après redistribution.

Les choix politiques et les institutions sont susceptibles, au travers de différents mécanismes, d'influencer les deux composantes de l'inégalité des revenus. Dans le développement théorique qui suit cette section (section 2.2.3), nous allons nous concentrer plus particulièrement sur l'influence des choix politiques sur la redistribution, et l'effet de celle-ci sur la pauvreté relative. Cependant il nous paraît important de mentionner brièvement l'impact des choix politiques et institutionnels sur l'inégalité (et la pauvreté relative) avant redistribution également.

2.2.2.1. <u>L'influence des choix politiques et du contexte institutionnel sur l'inégalité et la pauvreté relative avant redistribution</u>

Les inégalités de revenus avant redistribution¹¹¹ dépendent, outre du chômage et autres situations d'inactivité, de l'inégalité des revenus du travail et du capital. Nous mentionnerons ici uniquement certains effets possibles des choix politiques sur l'inégalité salariale¹¹² (qui influence également a fortiori la pauvreté relative).

Tout d'abord, les choix politiques peuvent, via des investissements publics bien orientés et une politique des revenus adaptés, influencer la structure de la croissance de manière telle à ce qu'elle soit « socialement articulée ». En effet, nous avons vu à la section précédente qu'une croissance axée sur la demande et « socialement articulée » est peu susceptible d'engendrer ou d'entretenir des inégalités importantes (voir section précédente).

Deuxièmement, les institutions du marché du travail, qui sont liées à des choix politiques, jouent également un rôle important dans la détermination des salaires. La littérature empirique indique que la centralisation des négociations dans les sociétés industrialisées, l'importance des syndicats et autres indicateurs liés au marché du travail (tels

Les inégalités de revenu avant redistribution comprennent ici les revenus primaires nuls (inactifs, chômeurs)
 L'inégalité salariale ne comprend pas les salaires nuls.

les salaires minimums) tendent à réduire les inégalités salariales ¹¹³. D'autres auteurs ont également mis en évidence l'influence des syndicats sur la redistribution ¹¹⁴.

Troisièmement, comme a démontré Milanovic, l'importance de l'emploi dans le secteur public joue également un rôle non négligeable en faveur de plus d'égalité. En effet, les tests empiriques confirment qu'un secteur public important diminue les inégalités¹¹⁵, car les différentiels de salaires sont moins importants dans le secteur public que dans le secteur privé¹¹⁶. La part de l'emploi public dans l'emploi total est influencée par le système politique en vigueur ou passé (anciens pays communistes, ou pays où l'influence des partis socialistes était importante)¹¹⁷. En choisissant comme point de comparaison les pays de l'OCDE, Milanovic explique le plus faible degré d'inégalité caractéristique des pays communistes par leur part relativement plus importante de l'emploi dans le secteur public.

Notons également que le contexte institutionnel de concurrence internationale (globalisation économique) est également un facteur susceptible d'accroître les inégalités. En effet, la concurrence avec les pays présentant un avantage comparatif en matière de coût du travail et donc produisant à moindre coût, sont susceptibles d'accroître les inégalités des pays riches via une pression sur les salaires des moins qualifiés ou un accroissement du chômage¹¹⁸. De même, la libre circulation du capital peut également être un facteur d'augmentation des inégalités en renforçant la force des capitalistes par rapport à celle des travailleurs et des gouvernements¹¹⁹. En effet, dans le cas des pays développés, la possibilité de sortie permet aux détenteurs de capital de faire pression sur les syndicats et les gouvernements pour baisser les salaires ou la pression fiscale (voir infra).

¹¹

¹¹³ Machin, S. (1997), "The Decline of Labour Market Institutions and the Rise in Wage Inequality in Britain", *European Economic Review*, Vol. 41, N°11, p.647-57 et Koeniger W., Leonardi M., Nunziata L.(2004), "Labour Market Institutions and Wage Inequality", *Institute for the Study of Labour*, IZA Discussion Paper, N°1291

Plasman R. et Rycx F. (2001), «Collective Bargaining and Poverty: A Cross-National perspective», *European Journal of Industrial Relations*, Vol.7, N° 2, pp. 175-202 et Moller S.; Huber E.; Stephens J.D.; Bradley D.; Nielsen F. (2003); op.cit.

¹¹⁵ Gustafsson B. et Johansson M. (1999); op.cit.

¹¹⁶ Voir Bishop, Formby, and Thistie (1991) pour les Etats-Unis et Meron (1991) pour la France; Hirschman (1973) a formulé une explication relative au fait que les salaires sont plus égaux dans le secteur public que dans le secteur privé. L'idée est que dans le secteur privé, les différentiels de salaires sont attribués à la chance ou aux mérites. Par contre, si les décisions sont centralisées, les différences de salaires seront considérées comme du favoritisme. Ainsi, les salaires sont plus égalitaires dans les pays communistes, non seulement par choix, mais par obligation. Cités dans Milanovic B. (1994); op.cit.

¹¹⁷ Milanovic B., (1994); op.cit.

Alderson A.S. et Nielsen F. (2002); op.cit.

¹¹⁹ Idem

2.2.2.2. <u>L'influence des choix politiques sur l'inégalité et la pauvreté relative via le</u> canal de la redistribution

Les pays peuvent, via leurs choix sociopolitiques, influencer le niveau d'inégalité et de pauvreté relative par des politiques de redistribution. En effet, les électeurs peuvent par exemple manifester leur choix pour plus de redistribution, si leur préférence est à l'égalité ou s'ils sont averses au risque¹²⁰.

Certaines études¹²¹ ont montré qu'un régime politique orienté plus à gauche est susceptible d'accroître la générosité du « welfare state » et son impact favorable sur la diminution de la pauvreté relative et des inégalités, via une politique active de redistribution. Selon Brady¹²², l'importance du "welfare state" est déterminante des niveaux de pauvreté, et les politiques de gauche se trouvent en amont du processus. Pour rappel, un taux de syndicalisation et une centralisation des négociations importantes ont également une influence sur la redistribution¹²³.

L'impact positif du « welfare state » (transferts, salaires de remplacement, accès public aux pensions et aux allocations maladie et de chômage etc.) sur la réduction de la pauvreté absolue et relative dans les pays développés a été confirmé entre autre par Kenworthy¹²⁴. En effet, son étude empirique indique que les pays développés ayant historiquement (depuis 1960) un « welfare state » important, présentent généralement des taux de pauvreté plus faibles dans les années 90.

Plus particulièrement, de nombreux auteurs ont mis en évidence la corrélation négative entre les dépenses sociales en pourcentage du PIB et la pauvreté relative¹²⁵ et le coefficient de Gini¹²⁶ (voir également section 3.2 graphiques 11 et 12). De même, pour Milanovic, les

¹²⁰ Milanovic B. (1994); op.cit.

¹²¹Milanovic B. (1994); op.cit.; Moller S.; Huber E.; Stephens J.D.; Bradley D.; Nielsen F. (2003), op.cit. et Brady D., (2002), «The Politics of Poverty: Left Political Institutions, The Welfare State and Poverty», Paper prepared for the International Sociological Association, Research Committee on Stratification and Mobility semi-annual meetings (April 2002) in Oxford, Duke University

¹²² Brady D. (2002); op.cit; page 28

¹²³ Plasman R. et Rycx F. (2001), op.cit; et Moller S., Huber E., Stephens J.D., Bradley D. et Nielsen F. (2003), op.cit.

¹²⁴ Kenworthy L. (1999), « Do Social-Welfare Reduce Poverty? A Cross-National Assessment », *Social Forces*, Vol. 77 N°3 pp. 1119-1139

¹²⁵ Föster M. et Mira D'Ercole M. (2006), «Combattre la pauvreté», l'Observateur OCDE, Direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires Sociales

¹²⁶ Glaeser Edward L. (2006); op.cit.

coefficients de Gini relativement faibles des pays de l'OCDE s'expliquent principalement par l'importance de leurs transferts sociaux.

Cependant, les effets positifs des transferts peuvent varier en importance, en fonction notamment du ciblage des transferts sociaux vers les plus pauvres ¹²⁷.

A côté des transferts sociaux, l'Etat peut également réduire la pauvreté et l'inégalité de façon plus indirecte au travers de la fourniture de biens collectifs tels que l'éducation. Il est également important de souligner l'impact positif des systèmes de financement par l'impôt progressif dans la réduction des inégalités et de la pauvreté relative¹²⁸. De même, l'analyse empirique de Katz, Mahler et Franz¹²⁹ portant sur 22 pays développés confirme que les instruments fiscaux, et en particulier l'impôt sur le revenu des particuliers, diminuent significativement les inégalités¹³⁰.

L'idée est donc que, compte tenu des facteurs « donnés », il existe une marge de manœuvre du gouvernement pour réduire les inégalités. De façon générale, les facteurs sociopolitiques sont déterminés par l'interaction des forces sociales et des institutions, ainsi que par la politique économique du pays. Les différences d'inégalité des revenus entre pays s'expliquent donc en grande partie par les variables de choix et de facteurs sociopolitiques. A ce propos, Milanovic montre que le degré élevé d'inégalité des pays d'Amérique latine et d'Afrique s'explique d'abord du fait de la faiblesse de leurs variables de choix sociaux, et ensuite par leur faible niveau de PIB/tête : même à PIB/tête égal à ceux des pays de l'OCDE, les pays d'Amérique latine et d'Afrique seraient, à choix sociaux actuels inchangés, plus inégalitaires que les pays de l'OCDE. Seuls les pays d'Asie présentent un degré d'inégalité relativement peu élevé en comparaison avec la faiblesse de ses variables de choix sociaux. Cette particularité pourrait s'expliquer par une distribution initiale du capital humain et physique suffisamment égalitaire pour que les revenus soient relativement équitablement distribués avant intervention du gouvernement.

¹²⁷ Milanovic B. (1994); op.cit.

Piketty T. (2001b), "Les inégalités dans le long terme", Rapport du Conseil d'analyse économique, n°33, Paris, La Documentation française, p. 137-204

¹²⁹ Katz, Mahler et Franz (1983); op.cit.

¹³⁰ Il est intéressant de noter que ces mêmes auteurs obtiennent qu'il n'existe pas de « trade-off » entre un secteur public important et actif et une économie en croissance.

Il est à noter que le système institutionnel de concurrence internationale peut avoir un impact sur le niveau de redistribution. En effet, la libre circulation du capital engendre de la concurrence fiscale entre les pays, chacun cherchant à attirer les investissements étrangers et à éviter une fuite des capitaux. Cela implique une pression à la baisse des prélèvements fiscaux (« race to the bottom »)¹³¹, et a fortiori du montant de transferts disponibles.

De même, les institutions politiques nationales, tels les systèmes électoraux et le type de régime politique (présidentiel ou parlementaire, démocratique ou dictatorial etc.), sont également des facteurs influençant le niveau d'inégalité. Par exemple, le degré de proportionnalité d'un système électoral est négativement corrélé avec la pauvreté et l'inégalité des revenus disponibles¹³². De même, les niveaux d'inégalité et de pauvreté apparaissent plus importants en régime présidentiel qu'en régime parlementaire 133. Enfin, un système démocratique est favorable à des niveaux d'inégalité moindres 134.

On peut donc conclure que les sociétés (ou leurs histoires) peuvent influencer très fortement le niveau d'inégalité des revenus. Bien entendu, une question à envisager est celle de l'effet de la croissance sur les choix sociopolitiques des sociétés. Plusieurs auteurs ont effectivement soulevé l'idée que la croissance économique peut modifier les institutions, les relations sociales et les choix politiques (Kuznets lui-même a évoqué cette idée, même si elle apparaît comme secondaire dans son article). En effet, il est possible que la demande pour les services sociaux s'accroisse quand le niveau de revenu augmente : par exemple, la population bénéficiaire d'un niveau de vie plus élevé jouit d'une meilleure formation et serait plus active politiquement, ce qui influe sur les institutions ¹³⁵. Dans le même ordre d'idée, North ¹³⁶ a mis en évidence que les coûts de transaction qui peuvent empêcher les changements institutionnels diminuent avec la croissance économique. De même, le processus d'urbanisation (qui accompagne le développement) s'accompagne d'une évolution des

¹³¹ Cf. section suivante, graphique 2

Ontiveros D.U. and Verardi V. (2005), "Electoral systems, Poverty and Income Inequality", Luxembourg *Income Study Working Paper*, N°402

¹³³ Idem

¹³⁴ Stack S. (1980), "The Political Economy of Income Inequality: A Comparative Analysis", *Canadian Journal* of Political Science, Vol. 13, N° 2, pp. 273-286

135 Grastein M. and Justman M. (2002), "Education, Social Cohesion, and Economic Growth", American

Economic Review, Vol.92, N°4, pp. 1192-1204

¹³⁶ North D. (1990), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*; cité dans Bourguignon F. (2003); op.cit.

relations sociales (plus grand besoin de coordination)¹³⁷. Ces différents changements sont susceptibles de modifier la distribution (en bénéficiant à certains groupes et/ou en nuisant à d'autres). Il se peut également que certains groupes défavorisés dans un premier temps par les effets de la croissance réagissent pour provoquer des changements en leur faveur. «Growth is thus likely to cause substantial changes in policies and in particular in redistribution »¹³⁸.

A ce propos, Milanovic remarque que l'importance des variables de choix sociopolitiques augmente globalement avec le niveau de revenus, ce qui explique la tendance, faible mais présente (avec cependant des écarts à la tendance plus remarquables encore que la tendance en elle-même), d'une corrélation négative entre PIB et coefficient de Gini au niveau international (cf. supra, graphique 1). Une interprétation de ce constat serait, selon ce dernier, que la préférence de la population pour l'égalité augmente avec le revenu moyen du pays. « Social choice variables do not matter very much at low levels of income, but as income rises, society's preference for policies that reduce inequality seems to increase. Equality seems to be a superior good» 139. L'interprétation de Milanovic semble dotée d'une certaine pertinence; l'idée selon laquelle la question de l'équité se pose à partir du moment où chacun dispose du minimum vital est défendable. De plus, celle-ci est en concordance avec la loi de Wagner, selon laquelle la part des dépenses publiques dans le PIB tend à augmenter avec le niveau de développement¹⁴⁰. Cependant, l'exemple des anciens pays communistes et celui de Cuba (pays du tiers-monde) indiquent que le choix d'un système donnant la priorité à l'égalité des revenus n'est pas forcément incompatible avec un faible niveau de revenu par tête (cf. graphique 1). De plus, l'augmentation des inégalités et de la pauvreté relative dans certains pays développés durant ces dernières décennies indique que la croissance économique ne s'accompagne pas forcément d'une plus grande équité et d'une moindre pauvreté relative (voir infra).

Dans le chapitre suivant, nous allons, sur base des constatations et des résultats des études précitées, développer un raisonnement plus théorique sur l'influence des choix politiques et de la structure de la croissance sur l'inégalité et la pauvreté relative.

¹³⁷ Bourguignon F. (2003); op.cit.

¹³⁸ Idem, page 14

¹³⁹Milanovic B.; (1994), op.cit. page 32. Pour rappel, un bien supérieur est un bien dont la demande (ou la consommation) augmente plus que proportionnellement au revenu (élasticité consommation-revenu > 1).

¹⁴⁰ Bourguignon F. (2003), op.cit.

2.2.3. Le PIB potentiellement inopérant face aux choix politiques : développement théorique

L'idée de ce chapitre est de développer formellement la relation théorique possible entre croissance, variation de la pauvreté et variation des inégalités en prenant en compte, conformément à la littérature (voir supra), l'influence des choix politiques et en particulier de la redistribution, sur les inégalités et la pauvreté relative. Plus particulièrement, l'idée du développement ci-dessous est de formuler un mécanisme éventuel de l'impact de la croissance par rapport à l'impact de certains choix politiques, sur l'inégalité et la pauvreté, en nous basant sur ce qui a été dit jusqu'à présent.

Notre variable de choix politique sera limitée ici aux taux de prélèvement (impôts et cotisations sociales), permettant une redistribution des revenus (transferts sociaux) vers la population potentiellement dans le besoin. Notons que le raisonnement qui suit s'applique plutôt aux cas des économies développées, qui disposent d'un tel système de redistribution. Nous distinguerons également les deux moteurs possibles de la croissance : l'accroissement de la productivité et l'accroissement de l'emploi. Pour rappel, nous utiliserons la notion de « croissance pro pauvre » pour qualifier un type de croissance qui engendre une augmentation du revenu des pauvres plus que proportionnelle au taux de croissance (diminution de la pauvreté relative). L'inégalité dont il est question ici se réfère à l'inégalité entre le revenu des pauvres avec le reste de la population (pauvreté relative).

Dans ce développement, la population pauvre avant redistribution est définie comme l'ensemble des personnes qui nécessitent une allocation sociale, c'est-à-dire celles qui dépendent des revenus de remplacement (chômeurs, pensionnés...)¹⁴¹. Autrement dit, il s'agit des personnes qui ne peuvent mener une vie décente sans transferts sociaux. On considère également ici que les personnes ayant un emploi ne nécessitent pas une telle assistance, et donc que cet emploi leur assure un revenu suffisant pour mener une vie décente (hypothèse 1). On se limitera donc ici à formaliser l'impact de la croissance et des choix politiques sur la redistribution ; la pauvreté et l'inégalité avant redistribution seront considérées comme

¹⁴¹ Pour être précis, les revenus de remplacement comprennent (du moins en Belgique) : les allocations de chômage, de pension et de pré pension, les indemnités d'incapacité de travail, la garantie aux personnes âgées et le minimex.

données. Il faut remarquer que notre hypothèse (la population pauvre correspond à celle qui dépend des transferts) n'est pas sans fondement. En effet, dans le cas de la majorité des économies développées, la cause principale de la pauvreté avant redistribution ne réside pas dans le problème des « woking poor » ¹⁴². Nous avons estimé de façon très approximative que, en moyenne, plus de 75% des pauvres avant redistribution concernent les non travailleurs ¹⁴³. Cela n'est pas surprenant étant donné que les pensionnés et autres inactifs font partie de ce groupe. Cependant, le problème des « working poor » est toutefois loin d'être négligeable (cf. infra, graphique 3).

En tout cas, les politiques de redistribution (prélèvements et transferts sociaux) dans les pays développés font passer un nombre important d'individus au dessus de la ligne de pauvreté (quelle que soit son seuil)¹⁴⁴. Il a été estimé que ces systèmes de redistribution permettent de faire sortir de la pauvreté plus de la moitié de la population qui serait pauvre sans redistribution¹⁴⁵. En effet, en comparaison internationale entre les pays de l'OCDE, un accroissement d'un point des dépenses sociales en pourcentage du PIB correspond à une réduction d'environ un point du taux de pauvreté relative au sein de la population âgée de 18 à 65 ans¹⁴⁶. En outre, plus d'un cinquième des ménages dans des pays à revenu élevé dépendent des transferts comme principale source de revenus¹⁴⁷. L'aide extérieure reçue par les pauvres (avant redistribution) est fournie par l'Etat (en ce compris la sécurité sociale).

Par souci de simplification, nous ferons l'hypothèse - forte - que les prélèvements servent uniquement à financer les revenus de remplacement (hypothèse 2). La définition des dépenses sociales dans le développement ci-après se restreindra aux revenus de remplacement. Donc, par hypothèse, les dépenses sociales seront égales aux recettes de l'Etat.

¹⁴² Plasman R. et Rycx F. (2001), op.cit.

Nous avons obtenu ce chiffre en calculant la moyenne des taux de pauvreté avant redistribution de la population totale pour un échantillon de 7 pays développés. Nous avons ensuite soustrait de ce montant la moyenne des taux de pauvreté parmi les personnes ayant un emploi pour ces mêmes pays. Ce taux est sousestimé car le seuil des taux de pauvreté avant redistribution dont nous disposons est à 50%, tandis que pour les taux de « working poor », le seuil est à 60% (excepté les Etats-Unis). De plus, la qualité de cette estimation est doublement approximative du fait que les années ne correspondent pas exactement. Cependant, cela nous donne une idée de l'importance de la pauvreté chez les non « working poor ». Voir données et détails des calculs en annexe (annexe 1).

¹⁴⁴ Mc Fate K., Smeeding T. et Rainwater L. (1995), « Markets and States: Poverty Trends and Transfer System Effectiveness in the 1980s. » pp. 29-66 in Kenworthy L. (1999), op.cit.

¹⁴⁵ Föster M. et Mira D'Ercole M. (2006), op.cit.

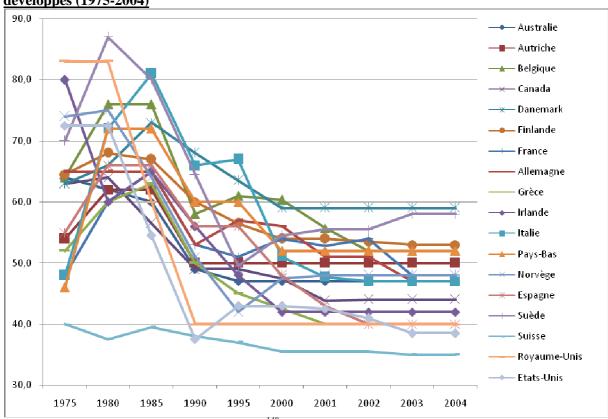
¹⁴⁶ Idem

¹⁴⁷ Atkinson A. B., Rainwater L. and Smeeding T. M. (1995), «Income Distribution in OECD Countries ». Paris: OECD in Kenworthy L. (1999), op.cit.

Nous supposerons également une situation démographique stable. Ces différentes hypothèses seront discutées plus bas.

L'hypothèse plus fondamentale de notre raisonnement est que les taux de prélèvement n'augmentent pas systématiquement avec la croissance et le revenu moyen. Cette hypothèse semble plausible sur base de l'observation de l'évolution des taux de taxation des dernières décennies dans une série de pays développés. Le graphique ci-dessous représente l'évolution des taux d'imposition sur les tranches de revenus les plus élevés pour 18 pays développés entre 1975 et 2004.

Graphique 2 : <u>Evolution des taux de taxation marginaux sur les plus hauts revenus dans les pays</u> développés (1975-2004)



Source des données : The Fraser Institute (2006)¹⁴⁸

Le graphique indique une tendance à la baisse des taux de taxation marginaux sur les hauts revenus depuis environ les années 80. Cependant, le PIB/tête (et donc le revenu moyen) n'a globalement pas cessé de croître pendant cette période. Bien sûr, l'évolution des taux de taxation marginaux ne renseigne pas directement sur l'évolution des taux de taxation

_

¹⁴⁸ Gwartney J., Lawson R., Easterly W. (2006), "Economic Freedom of the World", The Fraser Institute, Annual Report (dataset)

moyen¹⁴⁹ ou des recettes fiscales, ni sur l'évolution des cotisations sociales. Cependant, il s'agit d'un indice pouvant suggérer l'absence de lien entre la croissance économique et l'évolution des taux de prélèvement.

Dans le cadre d'un système d'impôt progressif, on pourrait pourtant s'attendre théoriquement à ce que les taux de prélèvement moyen croissent avec le revenu moyen. Or, cela ne semble pas être le cas à moyen et long terme. En effet, des réformes fiscales ont eu lieu régulièrement dans les années 80 et 90 pour revoir les taux de prélèvement à la baisse 150, de sorte que les taux de prélèvement n'augmentent pas avec la croissance du revenu moyen. L'évolution des taux de taxation semble donc bien indiquer que le niveau des taux de prélèvement est fonction de choix politiques et du contexte institutionnel.

Une autre explication de ce phénomène peut s'inscrire dans l'idée que les besoins sont relatifs et croissent avec le niveau de développement économique. Ce qui semble importer alors, c'est la position relative des individus par rapport au niveau de vie moyen de la population. Une augmentation du revenu moyen n'implique donc pas que les individus seront prêts à accroître leur « générosité relative ».

Nous considérons donc que les individus pauvres (avant redistribution) sont ceux qui dépendent des revenus de remplacement, donc des systèmes de redistribution (hypothèse 1). Selon cette hypothèse, la pauvreté relative est entièrement fonction du montant des dépenses sociales par rapport au PIB, que l'on restreint ici aux revenus de remplacement, et bien sûr, du taux d'emploi (puisqu'on considère que l'emploi permet de sortir de la pauvreté). Le montant des dépenses sociales (DS) dépend donc des taux de prélèvement obligatoire moyens t et du PIB.

Donc, on a:

$$DS = t * PIB \tag{1}$$

Or, par définition, le PIB est égal à l'emploi (E) multiplié par la productivité du travail (π_L):

¹⁴⁹ On pourrait par exemple avoir une baisse des taux de taxation marginaux avec une hausse de la base taxable ¹⁵⁰ De Meulemeester J-L, op.cit.

$$PIB = \pi_L * E \tag{2}$$

Donc, d'après (1) et (2) :

$$DS = t * \pi_L * E \tag{3}$$

Nous savons également par définition que l'emploi correspond à la population d'âge actif (Popac) multiplié par le taux d'emploi (TE) :

$$E = Popac * TE \tag{4}$$

Donc, d'après (3) et (4) :

$$DS = t * \pi_L * (Popac * TE)$$
 (5)

Aussi, les dépenses sociales totales se répartissent entre le nombre de demandeurs en situation de pauvreté potentielle, que l'on nommera allocataires (Alloc). Les dépenses sociales sont donc égales au nombre d'allocataires multiplié par les dépenses sociales par allocataire (DSA):

$$DS = Alloc * DSA$$
 (6)

Le nombre d'allocataires correspond, en simplifiant, à la population de plus de 15 ans (Pop>15) moins l'emploi ¹⁵¹:

$$Alloc = (Pop > 15) - E \tag{7}$$

Donc, d'après (6) et (7) :

_

¹⁵¹ Pour être tout à fait exact, on devrait également soustraire de la population de plus de 15 ans les non demandeurs d'emploi, comme les personnes qui s'occupent de leur ménage ou les étudiants. En effet, cette formule simplifiée ne prend pas en compte la possibilité que l'emploi augmente suite par exemple à l'occupation de personnes au foyer ou des étudiants, ce qui accroît l'emploi sans diminuer le nombre d'allocataires. Par simplification, nous nous limiterons à cette formulation incomplète.

$$DS = (Pop > 15 - E) * DSA$$
 (8)

Par (4) et (8),

$$DS = (Pop > 15 - popac * TE) * DSA$$
 (9)

Enfin, par (5) et (9), nous avons :

$$DSA = \left[\frac{t * \pi_L * (popac * TE)}{(pop > 15 - popac * TE)} \right]$$
 (10)

Donc, DSA = f (TE, t, π_L), à situation démographique constante.

Nous obtenons donc, par le développement des identités ci-dessus, une relation comptable indiquant que le revenu par tête des pauvres (ici les dépenses sociales par allocataires) dépend, à démographie constante, des taux de prélèvement t, de la productivité π_L , et du taux d'emploi TE.

Nous considérerons les taux de prélèvements constants pour commencer. L'effet de la croissance sur la variation de la pauvreté (et des inégalités) au travers du canal de la redistribution, dépend alors du moteur responsable de la croissance. Deux possibilités sont envisageables : dans le premier cas, la croissance résulte d'un accroissement de la productivité. Dans le deuxième, la croissance est due à un accroissement du taux d'emploi. Cette distinction est fondamentale et déterminante de l'impact de la croissance sur la pauvreté et l'inégalité après redistribution 152.

Envisageons tout d'abord le premier cas. Comme la croissance est due à une augmentation de la productivité, le revenu moyen de la population augmente. Dans ce cas, à taux de prélèvement inchangé et toutes choses égales par ailleurs, la masse disponible pour la redistribution augmente en valeur absolue proportionnellement à l'accroissement du revenu moyen. Cependant, l'écart entre les riches et les pauvres (la pauvreté relative) reste constant.

¹⁵² Nous envisageons donc ici les deux moteurs de la croissance de manière distincte. Bien sur, dans la plupart des cas, la croissance résulte d'une variation simultanée de ces deux facteurs.

Formellement:

$$\Delta DSA = \Delta \pi_L * \left[\frac{t * (popac * TE)}{Pop > 15 - popac * TE} \right]$$

Donc, dans une situation où la croissance résulte d'un accroissement de la productivité sans variation de l'emploi et à taux de prélèvement constant, la pauvreté absolue diminue mais la pauvreté relative est inchangée¹⁵³. On ne peut donc pas parler dans ce cas de croissance pro pauvre et la croissance est sans effet sur la pauvreté relative. On est donc dans le cas d'une variation du revenu des pauvres équivalente à la variation du revenu moyen¹⁵⁴. Cet effet peut être représenté graphiquement de la manière dont Bourguignon représente l'« effet croissance », à distribution inchangée (cf. supra, figure 1).

Dans le deuxième cas, l'impact de la croissance est tout à fait différent. En effet, si la croissance est due à une augmentation du taux d'emploi, deux canaux de réduction de la pauvreté sont à distinguer : premièrement, compte tenu de l'hypothèse d'inexistence de « working poor », les anciens chômeurs alors occupés sortent de leur situation de pauvreté potentielle (effet direct). On a donc une réduction directe du nombre de pauvres nécessitant une assistance (diminution du nombre d'allocataires). Deuxièmement, l'augmentation de l'emploi engendre un accroissement de l'assiette de l'impôt, et donc de la « quantité » distribuée (effet indirect). Une croissance résultant d'un accroissement de l'emploi a donc un double effet, direct et indirect, sur la réduction de la pauvreté. En conséquence, les dépenses sociales par allocataire augmentent plus que proportionnellement au taux de croissance (correspondant ici à l'accroissement du taux d'emploi), et la dispersion des revenus diminue (toutes choses égales par ailleurs).

Formellement:

$$\Delta DSA = \Delta TE * \left[\frac{\left(t * \pi_L * popac\right)}{Pop > 15 - popac * TE} \right] + \left[\Delta TE \frac{\left(t * \pi_L * popac^2 * TE\right)}{\left(Pop > 15 - popac * TE\right)^2} \right]^{155}$$

¹⁵³ En l'absence de glissement entre bénéficiaires d'allocations sociales.

¹⁵⁴ Il est à remarquer que ce résultat correspond aux conclusions empiriques de Dollar et Kraay (voir supra, section 1.1).

¹⁵⁵ Détails des calculs en annexe (annexe 2).

Le premier terme de l'équation ci-dessus représente l'accroissement des dépenses sociales par allocataire dû à l'accroissement de l'assiette de l'impôt, à nombre d'allocataire inchangé. Comme le revenu moyen est inchangé, cet effet va diminuer la pauvreté relative. Le deuxième terme de l'équation représente l'effet de la baisse du nombre d'allocataires.

Donc, dans une situation de croissance due à un accroissement de l'emploi et à taux de prélèvement inchangé, il est possible d'accroître les dépenses sociales par allocataire, et l'on obtient une diminution de la pauvreté relative et des inégalités (et a fortiori de la pauvreté absolue). On peut donc parler dans ce cas de croissance pro pauvre : le revenu des pauvres, ici, les dépenses sociales par allocataire, augmentent proportionnellement plus que le taux de croissance.

Le taux de prélèvement moyen constitue une variable exogène au modèle, qui dépend des choix politiques et du contexte institutionnel. Envisageons maintenant une augmentation de ceux-ci, résultant d'une décision politique orientée vers plus de générosité. On suppose que cette politique n'a pas d'effet macroéconomique (pas d'accroissement de demande ni de diminution de l'offre). Cet accroissement des taux de prélèvement, toutes choses égales par ailleurs, entraînera automatiquement une réduction proportionnelle de la pauvreté relative (à PIB inchangé) et a fortiori de la pauvreté absolue (voir équation 10).

Donc
$$\triangle DSA = \triangle t * \left[\frac{\pi_L * (popac * TE)}{Pop > 15 - popac * TE} \right]$$

Cet effet correspond à l' « effet distribution » de Bourguignon, à PIB (revenu moyen) inchangé (cf. supra, figure 1).

La pauvreté relative (et l'inégalité) peut donc être réduite uniquement par une redistribution plus importante si les sociétés décident d'un partage plus important, sans que la croissance ne soit nécessaire ¹⁵⁶.

 $^{^{156}}$ Nous n'envisageons pas l'effet des théories qui stipulent que les taxes « désincitent » les gens à travailler et augmentent le chômage.

Néanmoins, de nombreux auteurs jugent qu'il serait éventuellement plus facile d'augmenter la redistribution via un accroissement des taux de prélèvement lors de périodes de croissance des revenus, de façon à ce que personne n'y perde en termes absolus. « Quand le 'gâteau social' reste stable, plus d'équité (dans le sens d'une meilleure répartition du revenu national) implique que certains perdent en termes absolus, ce qui est difficile à réaliser » ¹⁵⁷. Rappelons également que, comme on l'a vu ci-dessus, une croissance résultant d'un accroissement de l'emploi mène, à taux de prélèvement inchangés, à une meilleure distribution des revenus.

Une remarque importante est à formuler. Dans le cas d'une majorité des pays développés, certaines études concluent que l'intensité en emploi de la croissance a légèrement augmenté depuis les années 80^{158} . Or, on note également une tendance à la hausse de la pauvreté relative et des inégalités dans ces pays sur cette même période (voir chapitre suivant). Ce constat n'est pas en contradiction avec le développement ci-dessus, car, comme l'a indiqué le graphique 2, les taux de taxation marginaux sur les hauts revenus montrent une tendance à la baisse dans la plupart de ces pays, ce qui pourrait éventuellement indiquer une baisse des taux de taxation en général. L'accroissement du taux d'emploi peut donc résulter de politiques d'incitants fiscaux visant à encourager l'emploi, telle une baisse des cotisations patronales ou de la pression fiscale sur les bas salaires (baisse de t). Dans ce cas, l'effet sur la pauvreté relative est indéterminé, et dépend de l'importance relative des effets positifs du taux d'emploi et négatifs de la baisse des taux de prélèvement, sur la réduction de la pauvreté relative. Aussi, il faut garder à l'esprit que l'emploi ne permet pas toujours de sortir de la pauvreté (« woking poor » aux Etats-Unis et ailleurs...). Notons que nous avons supposé une stabilité démographique. Si l'on tenait compte par exemple du vieillissement démographique, le nombre d'allocataires sociaux augmenterait. On obtiendrait alors, toutes choses égales par ailleurs, une baisse des dépenses sociales par allocataire et un accroissement de la pauvreté absolue et relative. Si le taux d'emploi augmente simultanément, à nouveau, l'effet sur la pauvreté est indéterminé et dépend de l'ampleur des deux effets.

¹⁵⁷ Nagels J. et Plasman R. (2006), *Eléments d'Economie Politique. Critique de la pensée unique* ; Troisième édition revue ; Institut de sociologie histoire, économie, société ; Editions de l'Université Libre de Bruxelles ; page 514

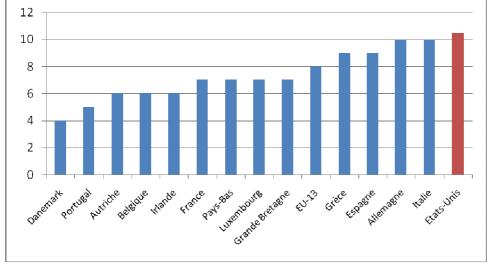
¹⁵⁸ Padalino S. et Vivarelli M. (1997), « L'intensité d'emploi de la croissance économique dans les pays du G7 », *Revue internationale du travail*, vol.136, n°2

Le propre d'un modèle économique est de simplifier la réalité pour dégager certains mécanismes. Le développement ci-dessus n'échappe pas à cette règle. En effet, quelques points méritent d'être commentés.

Tout d'abord, le développement ne tient pas compte de la pauvreté et des inégalités aux niveaux des salaires au sein du marché du travail, ni des inégalités des revenus du capital. En effet, même si le chômage (ou toutes autres formes d'inactivité involontaire) fait partie des causes les plus importantes de pauvreté potentielle dans une majorité de pays développés (voir supra), le problème des « working poor » est loin d'être négligeable, comme on peut le constater sur le graphique ci-dessous. Ce graphique présente le pourcentage de travailleurs (travaillant au minimum 15h/semaine) qui vivent dans un ménage disposant d'un revenu inférieur à 60% du revenu médian équivalent en 1996 pour les pays européens 159; pour les Etats-Unis (1995), le seuil de pauvreté est défini à 50% du revenu médian équivalent (ce qui implique que la comparaison avec les autres pays du graphique sous-estime le taux de « working poor » aux Etats-Unis).

60% du revenu médian (sauf Etats-Unis, 1995 et seuil de pauvreté: 50% du revenu médian)

Graphique 3 : Taux de "working poor" dans les pays développés en 1996, seuil de pauvreté:



¹⁵⁹ Bonoli G. (2003), "Aider les 'working poor', une perspective compare", Université de Fribourg, Département Travail sociale et Politiques sociales

¹⁶⁰ Ponthieux S. et Concialdi P. (2000), « Bas salaires et travailleurs pauvres : une comparaison entre la France et les Etats-Unis, *Revue de l'IRES*, N°33, pp.5-32

On constate donc qu'aux Etats-Unis mais aussi en Europe, un pourcentage substantiel de personnes qui travaillent se trouve dans une situation de pauvreté. De plus, les inégalités et la pauvreté au sein du marché du travail ont tendance à s'accroître dans un nombre important de pays (voir infra).

Ensuite, nous avons considéré que les prélèvements servaient entièrement à la redistribution directe en espèces. Or, les prélèvements fiscaux (et sociaux) pris dans la globalité servent à fiancer les dépenses de l'Etat dans leur ensemble (rémunérations des employés du secteur public, investissements en infrastructure, allocations familiales, financement du système éducatif et des soins de santé, défense, etc.). Certaines des activités financées par l'Etat au travers des prélèvements fiscaux peuvent constituer une certaine forme de redistribution indirecte, c'est le cas notamment du financement public de la santé et de l'enseignement. En outre, l'éducation publique diminue les inégalités en réduisant la « distance sociale » entre les individus les plus, nous avons vu qu'un secteur public important et le pourcentage de l'emploi dans le secteur public étaient favorables à plus d'égalité (voir supra). Si on tient compte de l'ensemble des dépenses qui ont au moins en partie une vocation sociale, on pourrait généraliser le raisonnement ci-avant basé sur les seules dépenses de redistribution, aux dépenses de l'Etat en général.

Une dernière remarque est à formuler. Nous avons posé l'hypothèse que la détermination des taux de prélèvements n'est pas influencée par le taux de croissance et le niveau de vie moyen, à moyen et long terme. Si c'était le cas, la dispersion des revenus tendrait à diminuer (même dans un cas de croissance résultant d'un accroissement de la productivité) et l'on atteindrait à terme, une égalisation des revenus (en supposant qu'un tel système ne « désincite » pas les individus à travailler). En effet, les systèmes d'impôts progressifs accroissent le revenu des pauvres dans le besoin en empêchant simultanément les plus riches d'accumuler excessivement du capital et en diminuant leurs revenus 164.

En conclusion, ce petit développement met en évidence et formalise l'importance des politiques de redistribution au sens large sur la réduction de l'inégalité et la pauvreté, ainsi

¹⁶¹ Grastein M. and Justman M. (2002), "Education, Social Cohesion, and Economic Growth", *American Economic Review*, Vol.92, N°4, pp. 1192-1204

¹⁶² Gustafsson B. et Johansson M., (1999), op.cit.

¹⁶³ Milanovic B. (1994), op.cit.

¹⁶⁴ Piketty T. (2001b), op.cit.

que l'importance du moteur de la croissance en distinguant les deux possibilités (productivité versus emploi). Nous avons également mis en évidence, conformément à la décomposition de Bourguignon, la possibilité de diminuer la pauvreté relative à PIB inchangé.

3. Etude de cas : l'exemple des pays développés

Nous avons vu qu'il ne semble pas y avoir de relation systématique entre le PIB/tête et l'inégalité (et la pauvreté relative). Cependant, au niveau international, le graphique 1 (cf. supra, section 2.2.2) indique toutefois l'existence d'une tendance négative, faible mais présente, entre le niveau du PIB/tête et le coefficient de Gini. Ce constat laisserait entendre que, à différences de développement économique importantes, un niveau relativement élevé de PIB/tête s'accompagne globalement d'un meilleur développement social dans le sens de plus d'équité. Néanmoins, à niveau de développement relativement comparable, cette constatation est loin d'être évidente (dispersion importante). C'est pourquoi, une analyse plus fine et plus détaillée sur un groupe de pays s'avère appropriée.

A cette fin, nous avons choisi le groupe des pays à revenu élevé¹⁶⁵, pour lequel nous disposons d'un plus grand nombre d'informations, tant au niveau des données que des analyses théoriques. Bien sûr, si les données le permettaient, le choix d'un autre groupe (pays à bas revenu ou pays à revenu intermédiaire) aurait été tout aussi pertinent.

Dans la première section de ce chapitre, nous analyserons l'évolution temporelle de long terme des inégalités et de la pauvreté relative dans les pays développés en mettant en avant le changement de tendance des années 80. Nous évoquerons certaines explications possibles de cette rupture de tendance, qui comme nous le verrons, sont associées au contexte institutionnel et sociopolitique. Il s'agit d'une première approche indiquant la relation (ou l'absence de relation) entre PIB et inégalité au niveau temporel (approche historique).

La deuxième section sera consacrée à la mise en avant des différences des niveaux d'inégalité et de pauvreté relative par rapport aux niveaux du PIB par tête entre les pays développés. Il s'agit donc là d'une observation en coupe transversale de la relation entre niveau de PIB et niveau d'inégalité et de pauvreté. Nous examinerons également la corrélation éventuelle des niveaux d'inégalité et de pauvreté relative avec certaines variables représentatives des choix sociopolitiques des pays (approche en niveau).

-

¹⁶⁵ PIB/tête à partir de à partir de 10.000 US\$ (prix constant et PPA constante de 2000)

Nous effectuerons dans une troisième section une étude économétrique en donnée de panel pour les pays développés sur une période de court terme (1981 à 2000). Cette étude nous permettra, outre de dégager l'existence ou non d'une relation entre le PIB et les inégalités en contrôlant pour l'effet d'une série de variables, d'expliquer également les raisons possibles des différences entre pays en prenant en considération une dimension temporelle (utilisation de données en panel).

3.1. Changement de tendance et déterminants du mouvement des inégalités et de la pauvreté relative dans les pays développés

"Recognising this diversity of country experience is perhaps the most important lesson to be learned from the data... A systematic investigation along these lines can only be conducted in the context of in-depth analysis of the historical experience of particular countries",166.

Dans cette section, nous analyserons l'évolution temporelle de la relation entre croissance et inégalité dans les pays développés. Dans un premier temps, nous mettrons en avant la présence d'une certaine rupture de la tendance à la baisse des inégalités (et de la pauvreté relative) depuis environ les années 80. Ensuite, nous tenterons d'interpréter et d'expliquer cette rupture de tendance.

3.1.1. Evolution des inégalités et de la pauvreté relative dans les pays développés : L'inversion de tendance des années 80

Ces dernières années, l'augmentation des inégalités est bien présente, et suscite l'inquiétude : par exemple, d'après une étude de l' « Institute for Policy Studies » et de l'association « United for a Fair Economy » reprise par le quotidien français le Monde 167, la part de la croissance profitant aux salariés est en constante diminution aux Etats-Unis, les écarts de rémunération entre un PDG et un salarié étant passés de 1 à 40 en 1980 à 1 à 411 en

Ahluwalia M.S. (1976), "Inequality, poverty and development", Journal of Development Economics 3, no.4, page 337 dans Saith A. (1983), op.cit.

[«] Les inégalités s'accroissent aux Etats-Unis », article du Monde 01/09/2006

2005. Si l'accroissement des inégalités se montre particulièrement criant aux Etats-Unis ¹⁶⁸, la tendance de l'inégalité et de la pauvreté dans la majorité des autres pays développés n'est certainement pas à la baisse: selon l'Observateur OCDE ¹⁶⁹, la proportion de la population disposant de moins de 50% du revenu médian (taux de pauvreté relative) était d'environ 9% en moyenne au milieu des années 80, et atteint plus de 10% en 2000 dans la zone OCDE.

De nombreuses études ont mis en avant un certain renversement de tendance (vers les années 80), du mouvement à la baisse des inégalités caractéristique de la majorité des pays de l'OCDE depuis la période de l'après-guerre (milieu du 20^{ème})¹⁷⁰.

Selon une étude¹⁷¹ consacrée à l'évolution de l'inégalité et la pauvreté dans 20 pays de l'OCDE, il existe une tendance au creusement des inégalités du revenu disponible, plus précisément entre le milieu des années 80 et le milieu des années 90. Il apparaît globalement que les 3 déciles inférieurs n'ont pas autant profité de la croissance que les déciles supérieurs. En effet, malgré la croissance, le revenu moyen disponible des déciles inférieurs est resté relativement stable entre mi-80 et mi-90 ; dans 8 pays, les quintiles inférieurs ont vu leur part du revenu total diminuer. De même, dans 13 des 20 pays de l'échantillon, les quintiles supérieurs disposent en 1995 d'un pourcentage plus élevé du revenu total qu'en 1985. La croissance des années 80-90 semble donc bénéficier plus aux nantis qu'aux plus démunis 172. Il est à noter cependant qu'il existe des exceptions, certains pays n'ayant pas connu de tendance particulière et d'autres ayant connu une baisse des inégalités de revenu disponible. Les évolutions sont donc relativement variées. Cependant, dans la majorité des pays de l'OCDE, on note un accroissement des inégalités du revenu disponible pendant les années 80 et début des années 90¹⁷³. Nous pouvons relever la présence d'une rupture entre la tendance à la baisse des inégalités caractéristique de la période fordiste (voir infra), et la tendance des 25 dernières années.

¹⁶⁸ Nielsen F. and Alderson A (Feb., 1997), "The Kuznets Curve and the Great U-Turn: Income Inequality in U.S. Counties, 1970 to 1990, *American Sociological Review*, Vol.62, N°1, pp.12-33 ¹⁶⁹ Föster M. et Mira D'Ercole M. (2006); op.cit.

¹⁷⁰ En effet, c'est entre autre cette tendance à la baisse des inégalités, caractéristiques de cette période, qui ont inspiré et conforté à l'époque les partisans de la théorie de Kuznets.

¹⁷¹ Föster M. et Pearson M. (2002), « Distribution des Revenus et Pauvreté dans la zone de l'OCDE : Tendances et Déterminants », *Revue économique de l'OCDE*, N°34

¹⁷² Voir aussi Concialdi P. (1999), « Les nouvelles formes d'inégalités salariales », *Chronique Internationale de l'IRES*, n°60, pp. 98-107

Gottschalk P. and Smeeding T.M. (1997), «Cross-National Comparisons of Earnings and Income Inequality », *Journal of Economic Literature*, Vol.35, N°2, pp.633-687

Si la tendance à la hausse des inégalités de revenu disponible n'est pas généralisée à tous les pays, il en va différemment pour les inégalités de revenus avant redistribution (salaires bruts et revenus du capital et du travail indépendant). En effet, la part des revenus salariaux bruts (qui constituent la source de revenus la plus importante) des plus pauvres s'est réduite dans pratiquement tous les pays. De même, les inégalités des revenus du capital et du travail indépendant se sont accrues ¹⁷⁴. En outre, presque tous les pays industrialisés ont connu un accroissement des inégalités de salaires entre les hommes jeunes pendant les années 80 (à l'exception de l'Allemagne et de l'Italie)¹⁷⁵. Cependant, l'importance de la tendance à l'accroissement des inégalités des revenus bruts varie en fonction des pays : Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne connaissent l'augmentation de l'inégalité des revenus bruts la plus élevée, et les pays nordiques la plus faible¹⁷⁶. L'accroissement pratiquement généralisé des inégalités de revenus avant redistribution se traduit de façon variable sur les inégalités de revenu disponible, en fonction de l'importance et de l'efficacité des systèmes de redistribution, et de leur évolution (notons que les Etats-Unis montrent à nouveau une faiblesse à cet égard, et qu'aux Pays-Bas, les inégalités après transferts ont augmenté encore plus que les inégalités avant transferts)¹⁷⁷. Il est également à noter que dans les années 80, la part des revenus du capital dans le revenu total s'est considérablement accrue (de près de 11%), au détriment de la part des revenus du travail¹⁷⁸.

Certains auteurs¹⁷⁹, qui ont examiné l'évolution des inégalités en fonction du PIB/tête dans une majorité d'économies développées sur la période comprise entre les années 67 et 92, montre la présence d'un « great U-Turn » : les économies développées seraient passées d'une relation croissance-inégalité à la Kuznets (U inversé), à une phase postindustrielle, qui serait elle caractérisée par un accroissement des inégalités. A très long terme, l'évolution des inégalités par rapport à la croissance prendrait donc la forme d'un N.

La série de graphiques ci-dessous représente l'évolution du coefficient de Gini du revenu disponible des ménages pour un échantillon de pays pour lesquelles nous disposons de

¹⁷⁴ Föster M et Pearson M. (2002), op.cit.

¹⁷⁵ Gottschalk P. and Smeeding T.M. (1997), op.cit.

¹⁷⁶ Idom

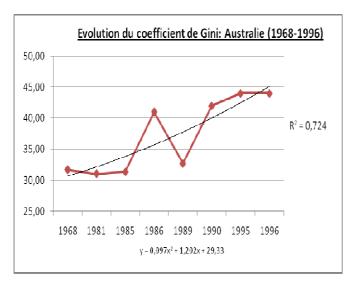
¹⁷⁷ Gottschalk P. (1993), «Changes in Inequality of Family Income in Seven Industrialized Countries», *American Economic Review*, Vol.83, N°2, pp.136-142

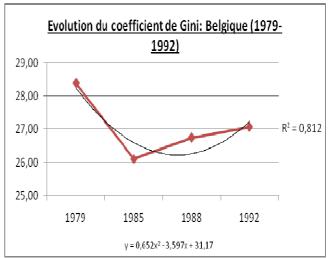
¹⁷⁸ De Meulemeester J-L, op.cit.

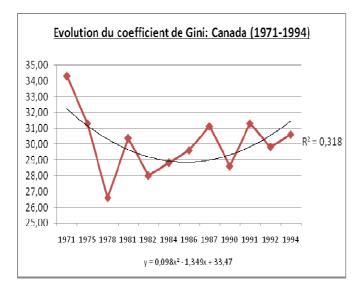
¹⁷⁹ Alderson A.S. and Nielsen F. (2002), op.cit.

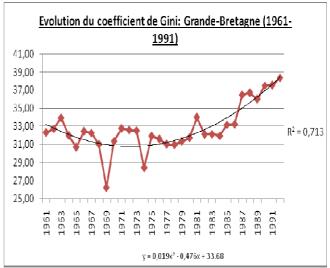
données sur une période relativement longue, débutant avant 1980. Le coefficient de Gini est compris ici entre 1 et 100.

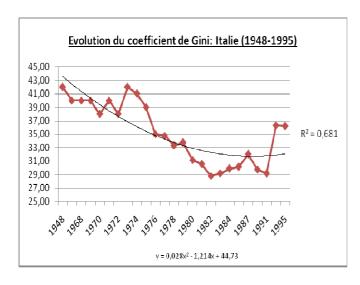
Graphiques 4 : Evolution à long-terme du coefficient de Gini du revenu disponible dans 9 pays $\underline{\text{de l'OCDE}}$

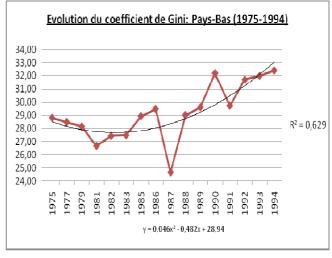




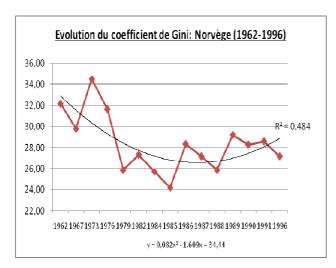


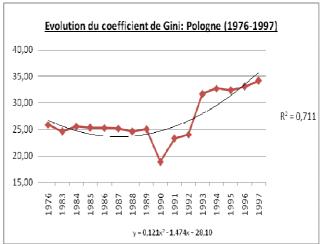


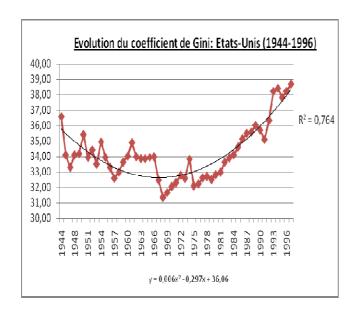




77







Source des données: World Inequality Database, François J.F. et Rojas-Romagosa H. (2005)¹⁸⁰

On constate que, pour l'échantillon de pays pour lesquels nous disposons de données avant 1980, l'évolution du coefficient de Gini prend en effet la forme d'un U¹⁸¹ (excepté l'Australie où la courbe en U est moins visible, mais qui montre une tendance claire à la hausse des inégalités). Cela correspond donc globalement à une tendance à la baisse des inégalités jusqu'environ les années 80, suivie globalement d'une tendance à la hausse des

¹⁸⁰ François J.F. et Rojas-Romagosa H. (2005), «The Construction and Interpretation of Combined Cross-section and Time-Series Inequality Datasets », World Bank policy Research paper 3748 (Inequality Dataset-Basic Series). Ces auteurs ont effectué un classement de données de la "World Income Inequality Database" (WIID, sept.2000) de façon que les données soient relativement comparables, et ont également effectué en partie leurs propres estimations sur base de ces données.

¹⁸¹ Les courbes de tendance présentes sur les graphiques ont été obtenues par régressions polynomiales d'ordre 2

inégalités. Cependant, le moment de la rupture de tendance a commencé parfois plus tôt (cf. Etats-Unis, Grande-Bretagne), et souvent à la moitié ou à la fin des années 80. On constate également une variabilité entre les pays quant à l'importance relative de l'accroissement des inégalités.

Nous disposons également d'un échantillon plus large de pays (20) issu d'une autre source (« Luxembourg Income Study »), mais correspondant à un nombre plus restreint d'observations, en général plus récentes (dans la plupart des cas à partir des années 80 jusqu'à 2000 environ). Les graphiques présentant l'évolution du Gini du revenu disponible équivalent par membre du ménage par pays se trouvent en annexe (annexe 3)¹⁸². Dans une majorité des cas, on observe une tendance à la hausse des inégalités pendant la période disponible, mais avec toutefois des exceptions (Danemark, France, Grèce et Suisse). A nouveau, l'importance de la hausse des inégalités (quand hausse il y a) et les années correspondantes sont variables. On note également que les inégalités ne suivent pas toujours une progression linéaire ¹⁸³.

Concernant la pauvreté relative, nous disposons du même échantillon de pays et d'années, issu également de la « Luxembourg Income Study ». Les graphiques présentant l'évolution du taux de pauvreté relative par pays (seuil : 50% du revenu médian, sur base du revenu disponible équivalent par membre du ménage) peuvent être consultés dans l'annexe 4¹⁸⁴. A nouveau, dans la majorité des cas, la pauvreté relative est plus faible en début de période qu'en fin de période étudiée ; elle est équivalente pour quatre pays (Finlande, France, Pologne, Suisse), et a diminué seulement dans deux pays (Danemark, Grèce). La courbe de l'évolution de la pauvreté relative ressemble fortement à celle de l'évolution du Gini, avec toutefois certaines différences notables. Notamment, l'accroissement de la pauvreté relative aux Pays-Bas est beaucoup plus net que la tendance du coefficient de Gini. De même, la France et la Suisse qui montraient une baisse du coefficient de Gini, ne montrent pas de baisse équivalente de la pauvreté relative. Enfin, l'Irlande enregistre une hausse continue et importante de la pauvreté relative, alors que l'évolution du Gini prend la forme d'une courbe en U inversé (indiquant une hausse des inégalités fin 80 et début 90 et une baisse ensuite).

¹⁸² Pour plus de détails sur ces données et indicateurs, se référer à la section 3.3.1

¹⁸³ Les données peuvent différer entre celles issues de François et Rojas-Romagosa, et celles issues de la « Luxembourg Income Study ».

Pour plus de détails sur ces données et indicateurs, se référer à la section 3.3.1

79

En conclusion, les pays développés ont globalement connu vers les années 80 une tendance à l'accroissement des inégalités de revenus et de la pauvreté relative. Pourtant, même si les taux de croissance sont moins importants que durant la période de reconstruction de l'après-guerre jusqu'aux années 80, le PIB/tête a continué de croître.

Ce constat nous indique à nouveau que la croissance en tant que telle ne semble pas déterminante pour la variation des inégalités ou de la pauvreté relative, mais que celle-ci dépend de la structure de cette croissance, du contexte international et des choix sociopolitiques. Dans la suite de ce chapitre, nous allons examiner brièvement les causes possibles du changement de tendance du mouvement des inégalités. Cette analyse nous permettra d'illustrer le chapitre théorique 2.2 et de donner un exemple de type de croissance et de contexte institutionnel et sociopolitique, susceptible d'augmenter ou de diminuer les inégalités.

3.1.2. Interprétation : le changement de la dynamique de la croissance et du contexte institutionnel et sociopolitique

Nous avons évoqué dans le chapitre 2.2 l'importance de la structure de la croissance, des choix politiques et du contexte institutionnel sur les inégalités et la pauvreté relative. De façon globale, ces différents éléments s'insèrent dans ce que R. Boyer définit comme un système. Dans sa « Théorie de la Régulation », celui-ci stipule que tout système économique est régulé par des relations économiques, institutionnelles et sociales. Ainsi, « les principales relations économiques et sociales d'une forme donnée de régulation sont : a) le régime d'accumulation (les formes du progrès technique et les déterminants de l'investissement) ; b) la relation monétaire (politique monétaire active contre politique monétaire passive) ; c) le lien salaire-travail (marché du travail concurrentiel contre marché du travail règlementé et syndicalisé; d) le type de concurrence (concurrence parfaite contre oligopole) ; e) le régime international (climat international stable contre compétitivité débridée) ; f) le mode d'intervention étatique (laisser-faire contre politiques keynésiennes) »¹⁸⁵. S'il y a une bonne adéquation entre les composantes du système, il y a croissance économique. Mais ce sont

_

¹⁸⁵ Source de l'extrait : Boyer R., 1988a et 1988b dans Padalino S. et Vivarelli M. (1997), « L'intensité d'emploi de la croissance économique dans les pays du G7 », *Revue internationale du travail*, vol.136, n°2, pp. 206-207.

également ces éléments et leurs interactions, constituant une certaine dynamique, qui sont susceptibles de déterminer le mouvement et le niveau des inégalités et de la pauvreté relative.

Le système des pays développés pendant la période comprise environ entre l'aprèsguerre et les années 80 correspond à un certain type de régulation, qu'on qualifie de fordiste 186. Cette période, qui comprend les « Trente Glorieuses », se caractérise par des relations économiques, sociales et institutionnelles spécifiques. Les interrelations et la dynamique caractéristique du système fordiste vont peu à peu se modifier vers les années 80 pour faire place à un mode de régulation différent (allant plutôt dans le sens d'une dérégulation) et donc un autre type de croissance qu'on appelle post-fordiste. Cette période fait donc place à des nouvelles relations sociales, économiques et institutionnelles. L'association de ce changement avec la rupture de la tendance à la baisse des inégalités fait l'objet de débats, mais indique que le mode de croissance dépend du contexte social, économique et institutionnel, et que la croissance en tant que telle est peu encline à influencer les inégalités de façon systématique.

Dans la suite de ce chapitre, nous donnerons certains éléments caractéristiques de la période fordiste et post-fordiste susceptibles d'avoir influencé, à la hausse puis à la baisse, le mouvement des inégalités (et de la pauvreté relative). Pour en rendre compte, nous allons notamment présenter brièvement la théorie de P.-N. Giraud. Celui-ci, partant du constat de la rupture de tendance des inégalités, a formulé une relation entre ce mouvement des inégalités et l'évolution de la dynamique de la croissance, en relation avec le contexte institutionnel et sociopolitique, entre la période qui précède 1970-1980 et la période suivante. P.-N. Giraud a mis en avant que le mouvement des inégalités résulte de l'interaction entre les logiques économiques et les interventions étatiques de nature politique 187. Il a donc fourni, sur base de caractéristiques propres à la période fordiste et post-fordiste, une explication du mouvement des inégalités dans les pays développés. Notons que nous citons sa théorie à titre d'exemple et comme une interprétation possible, sans affirmer pour autant qu'il s'agit d'une explication unique et incontestable.

¹⁸⁶ Relatif au célèbre Ford H., fondateur de la «Ford Motor Company» et concepteur des techniques de production de masse (travail à la chaîne...), et du lien salaire-productivité (augmentation des salaires pour encourager les ouvriers à se fixer dans leur usine)

¹⁸⁷ Giraud P.-N. (1997), «L'inégalité du monde : économie du monde contemporain », CERNA (Centre d'économie industrielle. Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris), Communication à : Université Paris-Dauphine

81

Nous rappellerons brièvement les caractéristiques de la croissance fordiste, et mentionnerons également d'autres éléments que ceux mentionnés par Giraud, susceptibles d'avoir influencé la tendance à la hausse des inégalités.

L'objectif de ce chapitre n'est pas de réaliser un examen exhaustif de ce sujet vaste et controversé, ce qui dépasserait le cadre de ce mémoire, mais plutôt d'illustrer, à l'aide d'un exemple, l'importance de la prise en compte du caractère holistique et multidimensionnel d'un « système » à la Boyer, pour rendre compte de la dynamique des inégalités (et de la pauvreté relative). Nous allons donc tenter de fournir certains éléments mettant en évidence le fait que la croissance des pays développés peut, en fonction du « système » dans lequel elle a lieu, s'accompagner d'une baisse ou d'une hausse des inégalités.

3.1.2.1. <u>Avant 1980 : la croissance fordiste et un contexte propice à la baisse des inégalités</u>

Les années 50 à 70 correspondent à ce qu'on appelle l'âge d'or du capitalisme. Cette période coïncide avec le mode de régulation fordiste¹⁸⁸. Celui-ci se caractérise par une forte dynamique de demande de biens et services, qui implique des investissements importants adaptés à la consommation de masse. C'est également la période du travail à la chaîne et de la gestion scientifique du travail, engendrant des gains de productivité élevés, encore renforcés par des investissements publics importants. Les politiques monétaires et fiscales étaient orientées en fonction des objectifs de plein emploi et de croissance, et donc focalisées sur des objectifs internes¹⁸⁹. C'est également la période de l'accord monétaire de Bretton Woods, qui suppose la fixité des taux de change. Dans l'après-guerre, dans un nombre important de pays, des politiques à vocation sociale se sont imposées, favorisant les revendications des travailleurs et la protection sociale. Le type de concurrence est oligopolistique, ce qui favorise les économies d'échelles ainsi que la syndicalisation des travailleurs. La puissance des syndicats et des politiques sociales impliquent que les gains de productivité se répercutent sur les salaires. Cet accroissement des salaires va alors impliquer une augmentation de la

 $^{^{188}}$ Le contenu de ce paragraphe se base (sauf mention contraire) sur l'article de Padalino S. et Vivarelli M. (1997), op.cit.

Norel P. (2003), «La transformation historique des régulations dans le processus contemporain de globalisation » CRIEF, Faculté des Sciences Economiques de Poitiers, document de travail

82

demande et de la consommation, provoquant de nouveaux investissements. Ceux-ci vont alors engendrer, par le progrès technique et des économies d'échelle, de nouveaux gains de productivité, et ainsi de suite (cercles vertueux « kaldoriens », caractéristiques des « Trente Glorieuses »). Les salaires jouent donc un rôle important dans la dynamique de croissance. C'est également dans ce contexte que vont se former les premiers « Etats-providence », dans lesquels les dépenses sociales (soins de santé, revenus de remplacement...) constituent la part la plus importante des dépenses publiques 190.

Donc, les gains importants de productivité, combinés aux politiques de protection sociale, et la force importante des travailleurs et des syndicats, sont autant de facteurs propices à une baisse des inégalités et de la pauvreté relative.

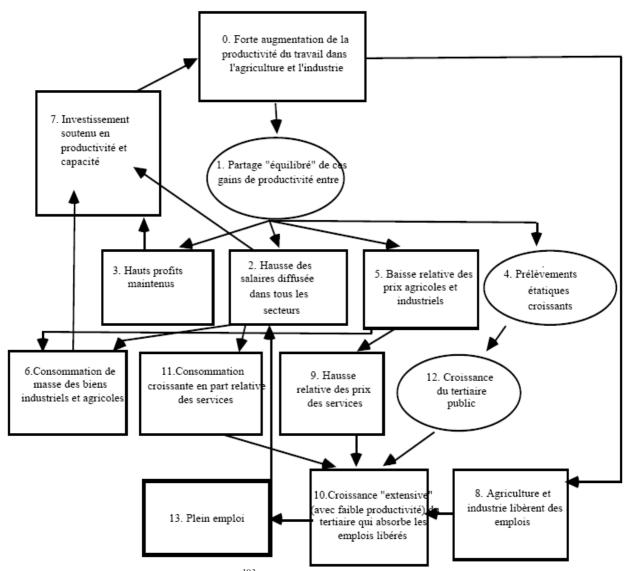
Giraud¹⁹¹ qualifie la croissance correspondant à cette dynamique et à ce contexte, de « croissance social-démocrate autocentrée ». « Autocentrée » car les activités sont en majorité « sédentaire », c'est-à-dire en compétition entre elles sur un territoire donné (bien que le commerce extérieur ait cru continuellement depuis cette période). Un « territoire » est désigné comme un espace de libre circulation des marchandises et des capitaux, et généralement soumis à un pouvoir étatique¹⁹². « Social-démocrate » fait référence à la nature des interventions étatiques, orientées vers des objectifs à vocation sociale. Cette « croissance social- démocrate autocentrée » est la résultante et le déclencheur de cercles vertueux, qui peuvent être représentés par le schéma ci-dessous.

 $^{^{190}}$ Hobsbawn E. J. (1994), $l\hat{}$ age des extrêmes : Histoire du Court XXe siècle, Editions complexe 191 Giraud P-N (1997), op.cit.

¹⁹² Cependant, cela n'est pas toujours clairement le cas. Par exemple, l'Union Européenne constitue un espace de libre circulation des marchandises et des capitaux faiblement organisé politiquement.

Figure 2 : Les cercles vertueux de "la croissance social-démocrate autocentrée"

(En ovale les points relatifs aux interventions étatiques)



Source du graphique : Giraud P-N (1997)¹⁹³

Tout d'abord, la productivité du travail augmente dans l'industrie et l'agriculture. Ceci va engendrer d'une part, une baisse relative des prix des produits agricoles et industriels. D'autre part, dans ces secteurs, les partenaires sociaux ainsi que l'Etat via des normes sociales, assurent un partage équitable de ces gains de productivité entre les profits et les salaires. La hausse des salaires dans l'industrie et l'agriculture va se diffuser dans toute l'économie grâce aux conventions collectives dont le poids est important. L'Etat intervient également directement au travers de ses prélèvements. La répartition équilibrée des gains de

¹⁹³ Op.cit., page 7

_

productivité va alors donner lieu à plusieurs cercles vertueux. Premièrement, l'accroissement des salaires va provoquer une augmentation de la demande et de la consommation. Cela va également pousser les entrepreneurs à compenser cet accroissement du coût du travail par des investissements destinés à augmenter la productivité du travail, afin de contenir les coûts de production. Ce dernier effet, combiné à la hausse de la demande et de la consommation de masse, augmente donc les investissements, ce qui se traduit par un accroissement de la productivité (économie d'échelle et progrès technique). Ainsi de suite... Deuxièmement, la baisse relative des prix industriels et agricoles va libérer du pouvoir d'achat pour la consommation de services. La demande des services va donc provoquer un accroissement de la production dans ce secteur, sans qu'il y ait augmentation de la productivité. La croissance du secteur tertiaire est donc « extensive », c'est-à-dire fortement créatrice d'emplois, ce qui va compenser les pertes d'emplois dues à l'accroissement de la productivité dans le secteur industriel et agricole. Troisièmement, la croissance de l'emploi dans le secteur tertiaire étant insuffisante, l'Etat va, grâce à ses prélèvements croissants, créer un nombre important d'emplois dans le secteur public. Cela va permettre d'atteindre et de maintenir le plein emploi¹⁹⁴. Il s'ensuit une pression à la hausse des salaires et ainsi de suite...

Ce contexte va de pair avec une politique de diminution des inégalités. Ainsi, dans l'esprit keynésien de l'époque, « la politique des revenus 195 ne peut s'exprimer que dans la marche d'une économie plus volontariste et consciente...qui passe par la mise en place de régulations commandées » 196. On est donc loin de la vision néoclassique de flexibilité des salaires de plus en plus d'actualité. Il est à noter que dans le contexte de la « croissance socialdémocrate autocentrée », la réduction des inégalités n'est pas contradictoire avec la logique de la production et du marché du travail. Au contraire, comme nous l'avons déjà mentionné, les salaires jouent un rôle déterminant dans la dynamique du système. Les entrepreneurs ont même un certain intérêt à augmenter les salaires, puisque ceux-ci créent la demande. De plus, l'importance des syndicats et des conventions collectives représente également une force en faveur de la réduction des inégalités. Il en va de même de l'accroissement des prélèvements destinés à la création d'emplois publics et à la redistribution directe (transferts sociaux) et indirecte (éducation, soins de santé...).

 $^{^{194}}$ Giraud mentionne en effet que c'est la croissance des emplois du secteur public qui a permis dans tout les

pays le maintien du plein-emploi.

Par exemple le fait de fixer un lien entre les différentes catégories de revenus avec les prix ou la productivité

De Meulemeester J-L, op.cit., page 8

Il faut remarquer que cette période correspond à l'époque de la guerre froide. Les Etats non communistes sont donc implicitement dans la crainte de révoltes sociales ou de soulèvements ouvriers, ce qui implique des politiques à vocation sociale¹⁹⁷. Les catastrophes liées à la deuxième guerre mondiale et au fascisme ont également donné de la crédibilité et du poids aux politiques orientées à gauche¹⁹⁸.

3.1.2.2. <u>Après 1980 : croissance post-fordiste et globalisation ; tendance à la hausse des inégalités</u>

Vers les années 70, les cercles vertueux de la croissance fordiste ont pris fin. La croissance des rendements de la production de masse et de la productivité ont commencé à diminuer, et la flambée des prix du pétrole (et des autres matières premières) ainsi que l'augmentation des salaires (marché du travail réglementé et syndicalisé) ont provoqué une hausse de l'inflation. La baisse des rendements a engendré une orientation des investissements guidée par le souci d'accroître les profits, plutôt que de correspondre à la demande ¹⁹⁹. De même, l'accroissement de la dette publique des pays européens rend malaisé l'usage des politiques de relance keynésienne via un déficit budgétaire ²⁰⁰.

Les économies développées passent donc à un mode de régulation post-fordiste. La définition de ce nouveau mode de régulation est imprécise, et les variations entre les pays sont considérables. Néanmoins, on peut affirmer que c'est la fin de la croissance tirée avant tout par la demande intérieure. L'influence dominante de l'idéologie néo-classique prend le pas sur celle de l'idéologie keynésienne²⁰¹. Ce revirement idéologique s'oriente vers une diminution du rôle de l'Etat et une plus grande flexibilité (notamment des salaires). De même, les exigences de rigueur budgétaire, la privatisation des services publiques et les effets « désincitants » des politiques sociales sont des concepts qui prennent la forme de recommandations de plus en plus présentes ; ce mode de régulation post-fordiste est parfois

¹⁹⁷ Hobsbawn E. J. (1994), op.cit.

¹⁹⁸ De Meulemeester J-L, op.cit.

¹⁹⁹ Padalino S. et Vivarelli M. (1997), op.cit.

²⁰⁰ Cohen D. (1997), Richesse du monde, pauvretés des Nations, Flammarion

²⁰¹ Idem

qualifié de troisième âge du capitalisme (caractérisé par la priorité donnée à l'accroissement des profits)²⁰².

Cette phase du capitalisme s'inscrit dans une logique plutôt libérale, où, selon certains auteurs, la liberté individuelle ainsi que la responsabilité individuelle sont particulièrement mises en avant, au détriment de la conscience collective²⁰³. Dans cette logique, les inégalités sont considérées comme naturelles (inégalités de capacité) ou résultant de choix individuels²⁰⁴. Il n'est donc pas exclu que cette mise en avant de la responsabilité individuelle ait un lien avec l'accroissement récent des inégalités. D'ailleurs, certaines études attribuent le niveau particulièrement élevé des inégalités aux Etats-Unis à la prédominance de la pensée libérale et à ce poids important donné à la responsabilité individuelle²⁰⁵. En effet, la pensée néolibérale se traduit au travers des institutions par plus de flexibilité et moins de protection sociale. Or, ce modèle de pensée s'impose peu à peu dans les autres pays développés, à traditions plus sociales.

Les années 80 marquent également la fin de la guerre froide et du communisme, et avec elle disparaît la crainte de forts mouvements sociaux : « ...le niveau élevé de chômage et l'accroissement des inégalités de revenus sont accompagnés jusqu'à présent d'un calme remarquable »²⁰⁶.

On constate également dans une grande majorité de pays une baisse régulière des taux de syndicalisation, attribuée sans doute à une combinaison des effets de la globalisation (voir infra), du revirement idéologique (qui semble devenir dans une certaine mesure moins favorable aux salariés), et de l'évolution du marché du travail. En effet, les années 80 s'accompagnent de la poursuite de la baisse du nombre d'ouvriers industriels ainsi que d'une parcellisation des entreprises²⁰⁷ (voir infra), ce qui diminue l'ancien réseau soudé des travailleurs et donc, leur force de négociation.

²⁰² Généreux J. (2006), La Dissociété, Editions du Seuil

²⁰³ Idem

²⁰⁴ Idem

²⁰⁵ Edward L. Glaeser (2006), op.cit.

²⁰⁶ Lee E. (1997), « Mondialisation et normes du travail : Un tour d'horizon », *Revue internationale du travail*, vol. 136 n°2, page 189

²⁰⁷ Hobsbawn E. J., (1994), page 396

Un autre phénomène est celui de l'ouverture de plus en plus importante. Le commerce international croît en effet plus rapidement pendant cette période, ce qui augmente la compétition internationale²⁰⁸. Les pays sont de plus en plus mis en concurrence les uns avec les autres et doivent s'efforcer d'être compétitifs (baisse des coûts de production et donc des salaires...). C'est aussi la fin du système de Bretton Woods, faisant place à une situation de plus grande fluctuation des taux de change, ce qui constitue une pression supplémentaire sur l'exigence de compétitivité pesant sur les pays. La mobilité des capitaux pose également une contrainte sur l'Etat qui doit veiller à attirer les investissements étrangers et empêcher la fuite des capitaux vers les pays où le poids de la fiscalité est moindre. La position des travailleurs et leurs revendications se trouvent également affaiblies sous les menaces de délocalisation²⁰⁹.

Giraud se base essentiellement sur le phénomène d'ouverture croissante et de compétition internationale pour interpréter la fin des cercles vertueux de la « croissance social-démocrate autocentrée ». Premièrement, dans le cas de cette dernière, il y avait des intérêts communs entre les entreprises se trouvant sur un territoire et le territoire en question. Par contre, lorsque les activités « nomades » (les activités qui sont en compétitions avec les autres pays) excèdent les activités « sédentaires », le coût pour les entreprises d'augmenter les salaires représente un désavantage qui n'est plus compensé par un accroissement significatif des débouchés. En effet, si les profits d'une firme reposent en majorité sur ces exportations, une augmentation des salaires aura essentiellement un effet négatif sur les profits. Deuxièmement, l'ouverture et les exigences de compétitivité réduisent le poids et les marges de manœuvre de l'Etat qui ne peut plus intervenir comme il le faisait dans le cas de la « croissance social démocrate autocentrée » (augmentation des prélèvements etc.). Giraud représente l'effet de l'ouverture et de la compétition sur l'emploi en particulier. Il distingue les « emplois compétitifs » (emplois en compétition avec des emplois sur d'autres territoires), et les « emplois protégés » (emplois protégés de la compétition extérieure). Les « emplois protégés » sont en compétition au sein d'un même territoire, au sein duquel règne un marché du travail institutionnalisé avec des règles d'organisation de la compétition uniformes prescrites par l'Etat, une seule monnaie et des niveaux de salaires plus ou moins semblables pour un niveau de qualification donné. A contrario, les emplois « compétitifs» sont en compétition avec des emplois qui ne sont pas soumis aux mêmes règles, aux mêmes salaires

²⁰⁸ Lee E. (1997), op.cit. ²⁰⁹ Idem

ou à la même monnaie. Les « emplois compétitifs » doivent soutenir la compétition avec les emplois des autres territoires, sans quoi ils disparaissent.

Bien sûr, des emplois protégés peuvent devenir des emplois compétitifs avec l'évolution et la diffusion des technologies et l'ouverture croissante des frontières. Le schéma ci-dessous représente les différents effets possibles de l'ouverture et de la concurrence internationale croissante.

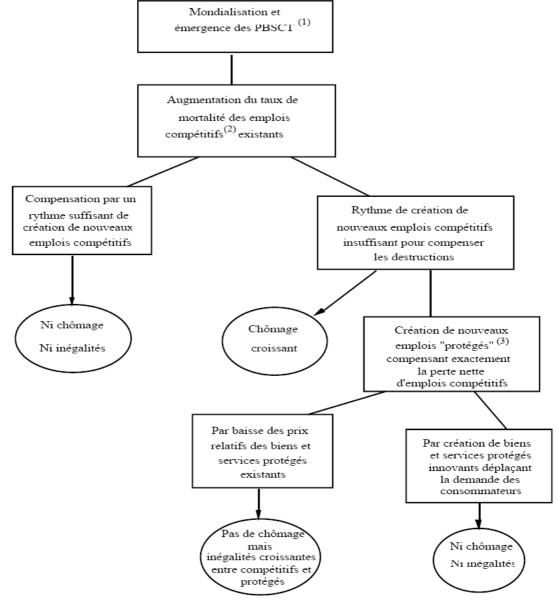


Figure 3 : Les dynamiques actuelles de l'emploi et de l'inégalité

- 1) PBSCT: Pays à Bas Salaires et à Capacité Technologique: Chine, Inde, Europe de l'Est, etc.
- 2) Emplois compétitifs : emplois soumis à une compétition internationale.
- 3) Emplois protégés : emplois soumis uniquement à une compétition interne à un territoire donné.

Source du graphique : Giraud P-N (1997)²¹⁰

Notons que les différents scénarios représentés ci-dessus que nous allons expliquer, sont des représentations stylisées (simplifiées) des différentes évolutions possibles. Au sommet du processus, nous avons donc un accroissement des « activités nomades ». Ce phénomène entraîne une accélération de la fréquence de destruction des « emplois compétitifs ». Il est à remarquer qu'il est plus réaliste d'attribuer cet effet à la concurrence entre les pays riches

-

²¹⁰ Op.cit., page 11

entre eux, le commerce avec les pays pauvres ne représentant pas actuellement une part très élevé (quoique croissante) du commerce extérieur. A côté de la destruction d' « emplois compétitifs », il y a également création d' « emplois compétitifs » qui accompagne la globalisation. Ainsi, si le nombre d'emplois créés compensent le nombre d'emplois détruits, on n'aura ni accroissement du chômage, ni accroissement des inégalités. Par contre, si le nombre d'emplois créés est inférieur au nombre d'emplois détruits, deux effets sont possibles : soit on aura une augmentation du chômage²¹¹, toutes choses égales par ailleurs ; soit la destruction d'« emplois compétitifs » sera compensée par la création d' « emplois protégés ». Pour observer un tel effet (création d' « emplois protégés »), la demande pour les biens et services protégés doit augmenter. A cette fin, deux mécanismes sont à envisager. Tout d'abord, la demande pour les biens et services protégés peut augmenter si les prix de ces biens et services diminuent, ce qui implique de réduire les coûts de production et donc le coût du travail. Cette réduction des coûts du travail peut se faire soit par la réduction des charges sociales, soit en rognant sur les salaires. Dans les deux cas, et à condition que le nombre d'emplois protégés compense le nombre d'emplois compétitifs détruits, le chômage n'augmente pas mais on assiste à un accroissement des inégalités (ainsi que de la pauvreté). Une solution à somme positive pour les économies développées serait que la demande augmente par le fait d'une offre innovante de biens et services protégés dans le territoire, qui orienterait la consommation des consommateurs vers celle-ci plutôt que vers la demande de biens et services compétitifs²¹². Il s'agit donc d'une action du côté de l'offre, plutôt que sur la demande via une baisse des prix. Dans cette dernière situation, on n'aura ni accroissement de chômage, ni accroissement des inégalités.

Dans la réalité en effet, on peut constater un accroissement des inégalités salariales dans presque tous les pays développés, ainsi qu'une montée du chômage en Europe ; il en résulte un accroissement de la pauvreté relative et des inégalités même après redistribution. La théorie de Giraud pourrait expliquer en partie ces évolutions ; si c'est le cas, ces effets sont susceptibles de s'accroître dans les années à venir, du fait de l'émergence des « pays à bas salaires et à capacité technologique (Chine, Inde, Europe de l'Est etc.) » et de la globalisation économique croissante.

²¹¹ Notons qu'un accroissement de chômage non accompagné d'une augmentation suffisante des dépenses sociales est également susceptible d'accroître les inégalités, ainsi que la pauvreté relative

²¹² Giraud donne l'exemple d'un scénario dans lequel tout accroissement de revenu serait destiné à aller au restaurant plutôt que d'acheter un magnétoscope importé (page 14)

Giraud évoque également l' « inertie de l'Etat » face à cet accroissement du chômage et des inégalités. En effet, le schéma précédent décrit la dynamique économique mais n'évoque pas l'éventuelle intervention étatique. Or, l'interaction de celle-ci avec la dynamique économique est déterminante pour l'évolution des inégalités. L'Etat pourrait en effet agir sur les inégalités de deux manières ; une première possibilité serait d'agir au travers du système de redistribution et de l'adapter à la situation actuelle²¹³. Si l'Etat se montre passif de ce côté, c'est moins, selon Giraud, du fait des contraintes de compétitivité qui pèsent sur lui du fait de la globalisation, qu'à cause du caractère conflictuel qu'impliquent aujourd'hui les politiques de répartition. En effet, il n'existe plus, comme au temps des « Trente Glorieuses » et du keynésianisme, de mesures de répartition qui seraient « pareto optimale », c'est-à-dire à somme positive. Comme le pouvoir d'influence et de pression des employeurs est probablement plus important que celui des plus défavorisés, de telles politiques ne sont que peu envisagées. «L'impuissance de l'Etat est donc fondamentalement politique et non technique »²¹⁴. Une seconde possibilité d'intervention étatique théorique serait de restreindre la concurrence internationale au travers de mesures protectionnistes. Mais dans ce cas, cette mesure qui serait sans doute favorable à une réduction des inégalités, empièterait sur la croissance économique. Il y a donc là vraisemblablement une question de choix politiques et de définition des priorités²¹⁵.

A côté de l'interprétation de Giraud centrée sur l'effet de la globalisation, et de l'interprétation relative au revirement idéologique et au contexte politique, d'autres théories ont été mises en avant pour expliquer la hausse des inégalités (sans pour autant renier les premières).

Outre la baisse importante des taux de syndicalisation, plusieurs de ces théories mettent en avant les changements au sein du marché du travail, indépendamment de la concurrence internationale. Ces changements sont attribués notamment à ce que l'on appelle la troisième révolution industrielle, correspondant à la conception et à la diffusion des nouvelles technologies de l'information (informatique...), nécessitant un travail hautement qualifié. Les services aux entreprises constituent un autre exemple de secteur en développement croissant,

²¹³ Par exemple en remettant en question le fait qu'une personne à revenu élevé bénéficie du même remboursement de ses frais médicaux qu'une personne à revenu modeste ; Giraud (1997), page 16

²¹⁴ Giraud P-N (1997), op.cit., page 16

²¹⁵ Idem

et requérant une main-d'œuvre très qualifiée²¹⁶. Il existe donc un écart important entre cette main-d'œuvre qualifiée et occupée dans des secteurs à forte productivité, et la main-d'œuvre moins qualifiée se retrouvant dans des secteurs à moindre productivité. Cela se traduit par des écarts de salaire importants. Il s'agit de l'explication relative au « skill-biased technological change », c'est-à-dire le changement technologique « biaisé » en faveur des qualifications²¹⁷. On peut d'ailleurs mettre en relation cette hypothèse avec la théorie de la croissance schumpétérienne, dans laquelle la croissance résulte d'innovations technologiques qui détruisent les rentes des innovations précédentes²¹⁸. Ainsi, la part de l'emploi dans l'industrie est en constante diminution en faveur de la part de l'emploi dans le secteur des services, dont une partie concentre les innovations technologiques. De plus, le secteur tertiaire, plus hétérogène que le secteur secondaire, constitue un vecteur d'inégalité (les inégalités étant plus importantes au sein du secteur tertiaire qu'au sein du secteur secondaire)²¹⁹.

Cohen²²⁰ défend la thèse selon laquelle la mondialisation et les autres explications souvent évoquées pour expliquer la hausse des inégalités dans les années 1980, se greffent en fait sur la cause plus fondamentale de ce phénomène : la modification de l'organisation du marché du travail. Tout d'abord, le mode d'organisation du marché du travail est passé de « la grande usine fordiste » à une situation de sous-traitance et d'unités de production plus petites, plus « professionnelles » et surtout, beaucoup plus homogènes, avec peu de place pour le travail non qualifié. De même, ce système tend à exacerber les moindres différences de productivité et à regrouper les personnes d'un même niveau de qualification. Mais surtout, dans ce mode de production décentralisé attribué à la révolution informatique, les salaires ne dépendent plus des négociations, mais de la qualité du produit ou du service final.

Cohen emprunte à Kremer le concept du mode de production « O-Ring ». L'O-Ring est le nom donné au joint responsable de l'explosion de la navette spatiale « Challenger » ²²¹. L'idée est qu'aucun maillon de la chaîne de production n'a droit à l'erreur, impliquant des niveaux de qualification très proches au sein d'un processus de production. Les personnes embauchées sont payées en fonction de l'enjeu de leur contribution à la conception du produit

²¹⁶ De Meulemeester J-L, op.cit.

²¹⁷ Idem

²¹⁸ Aghion P., « Schumpeterian growth theory and the dynamics of income inequality » (2002), *Econometrica*, Vol. 70, N°3, pp. 855-882

²¹⁹ Gustafsson B. et Johansson M., (1999), op.cit.

²²⁰ Cohen D. (1997), op.cit.

En janvier 1986, la navette spatiale « Challenger » explosa au moment de son décollage. La cause de cet accident qui causa la mort de l'équipage résidait dans un problème technique lié à un « simple » joint.

final. Ainsi, « quiconque réussit à être embauché à la fabrication de la navette spatiale sera payé à hauteur de l'enjeu qu'il représente pour la fabrication du tout. Les différences de salaires seront dès lors considérables entre un informaticien qui parvient à s'insérer dans ce processus de production et celui qui devra se contenter d'un emploi presque identique, mais dans une chaîne de production de supermarché» ²²². Ce qu'il advient des carrières de chacun devient de fait plus incertain.

La théorie de Cohen présente un caractère convainquant vu que l'on constate un accroissement des inégalités, non seulement entre les groupes, mais aussi au sein même des groupes de niveaux de qualification similaire. Par exemple, plus de 70% de l'accroissement des inégalités salariales aux Etats-Unis est attribué aux inégalités intragroupes (au sein des jeunes, au sein des diplômés, au sein des travailleurs dans l'industrie)²²³. Entre un tiers et la moitié de l'augmentation des inégalités salariales aux Etats-Unis serait même le fait du caractère aléatoire et volatile des salaires au cours d'une même vie²²⁴. « La nouvelle misère du capitalisme contemporain est donc de créer au sein de chaque groupe social, au sein de chaque vie, des tensions qui étaient jusqu'alors l'apanage des rivalités inter-groupes »²²⁵.

La littérature fait également état de la possibilité que l'élasticité de l'emploi à la croissance actuelle soit moindre que celle des années 80, de par la forme actuelle du progrès technique²²⁶. Cependant, la diversité des résultats empiriques sur cette question ne semble pas corroborer la validité d'une telle hypothèse ²²⁷(voir interprétation section 2.2.3).

Ce chapitre illustre le fait que la croissance en soi n'est pas déterminante pour l'évolution des inégalités (et de la pauvreté relative), mais que d'autres facteurs et leurs interactions, tels la structure de la croissance, l'organisation du marché du travail, les choix politiques et l'intervention étatique sont autant d'éléments pouvant expliquer l'évolution de la pauvreté relative et des inégalités de revenus.

²²⁵ Cohen D., page 79

²²² Cohen D., « Richesse du monde, pauvretés des Nations », Flammarion, 1997 (page 77)

²²³ Idem (page 79)

²²⁴ Idem

²²⁶ Padalino S. et Vivarelli M., (1997), op.cit.

²²⁷ Idem

3.2. <u>Les pays les plus riches ne sont pas les moins pauvres : constat et explications</u>

Cette section sera consacrée à l'étude de la relation entre le niveau du PIB/tête et les niveaux d'inégalité et de pauvreté relative pour les pays de l'OCDE présentant un PIB/tête relativement élevé. Il s'agit donc de compléter l'approche temporelle du précédent chapitre (évolution des inégalités et de la pauvreté relative par rapport à la croissance) par une approche « en niveau » et en coupe transversale. L'approche de ce chapitre est principalement monographique, dans le sens où nous nous basons essentiellement sur l'observation des données (sous forme de tableaux) pour dresser des éventuelles conclusions. Les données de ce chapitre correspondent à celles qui seront utilisées dans l'analyse économétrique (chapitre suivant), il s'agit donc également d'une première observation de celles-ci, permettant de détecter les éventuelles relations bivariées et visibles « à l'œil nu ».

Dans un premier temps, nous tenterons de détecter la présence ou non d'une relation perceptible entre niveau de PIB/tête et niveau d'inégalité et entre niveau de PIB/tête et niveau de pauvreté relative. Nous effectuerons également un classement des niveaux d'inégalité et de pauvreté relative par pays. Dans un deuxième temps, nous examinerons la relation entre les niveaux d'inégalité et de pauvreté relative et deux variables relatives aux choix politiques, en l'occurrence les dépenses sociales en pourcentage du PIB et le taux de syndicalisation. Là aussi, les variables utilisées sont les mêmes que dans la partie économétrique. Toutes les observations sont comprises entre 1981 et 2000. Pour une description détaillée et commentée de ces variables, se reporter à la section 3.3.1.

Il est à noter que, lors de comparaison de l'inégalité et de la pauvreté relative avec les PIB/tête, le Luxembourg sera exclu de notre échantillon, du fait de la particularité relative à son PIB. En effet, une part très importante du PIB luxembourgeois provient des navetteurs non domiciliés au Luxembourg. Par contre, les enquêtes sur la pauvreté et l'inégalité ne concernent que les résidents luxembourgeois, se qui rend peu sensé la comparaison entre les deux variables.

3.2.1. L'absence de relation entre niveau de PIB et niveau de pauvreté relative et d'inégalité dans les pays développés et l'importance des spécificités nationales

Cette partie sera donc consacrée à une comparaison monographique des niveaux d'inégalité et de pauvreté relative par rapport au niveau du PIB dans les pays de l'OCDE dont le PIB/tête est compris entre 10.000\$ et 40.000\$ (US \$, prix constant, PPA constante)²²⁸. Nous effectuerons également un classement des niveaux d'inégalités et de pauvreté relative par pays afin de détecter l'existence éventuelle de « clusters » au sein de notre échantillon, et terminerons par un bref commentaire sur les différences institutionnelles entre les pays concernés.

L'inégalité et la pauvreté relative sont mesurées en fonction du revenu disponible équivalent par membre du ménage (tenant compte des économies d'échelle des ménages de plus d'une personne), et l'échelle d'équivalence utilisée est la racine carrée du nombre de personnes du ménage²²⁹. Ces données sont issues de la « Luxembourg Income Study ». Il s'agit de la base de données sur l'inégalité et la pauvreté relative la plus homogène et la plus adaptée à l'étude de comparaison internationale et inter temporelle sur la pauvreté relative et l'inégalité de revenu²³⁰.

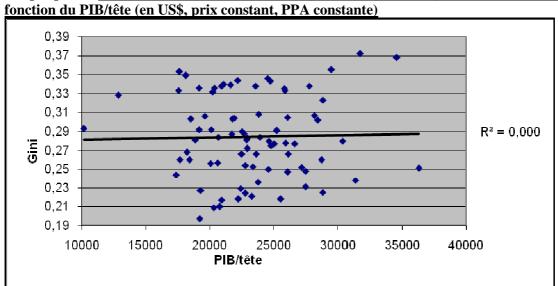
Comme nous l'avons développé dans la partie théorique, un PIB/tête élevé ne semble pas forcément accompagné d'une moindre inégalité, ni d'une moindre pauvreté relative, particulièrement si l'on observe un groupe de pays de niveau de développement économique relativement proche (cf. supra, graphique 1). En effet, celles-ci semblent plutôt dépendre de facteurs sociopolitiques. On peut donc s'attendre à ce que, dans le cas de notre échantillon, le PIB/tête ne donne pas d'indication sur la distribution des revenus.

Le graphique présenté ci-dessous comprend 79 observations entre 1981 et 2000 concernant 19 pays de l'OCDE (ceux dont le PIB par tête est compris entre 10.000\$ et 40.000\$)²³¹.

Voir graphiques 7 à 10 pour la liste des 19 pays.

 ²²⁸ Source: OECD statistics (2006), national accounts, "Gross Domestic Product for OECD member countries",
 ²²⁹ Pour plus de détails et un commentaire sur ces indicateurs, se reporter à la section 3.3.1.

Moller S.; Huber E.; Stephens J.D.; Bradley D.; Nielsen F. (2003); op.cit., Alderson A.S. And Nielsen F. (2002); op.cit., et Ontiveros D.U. and Verardi V. (2005); op.cit.

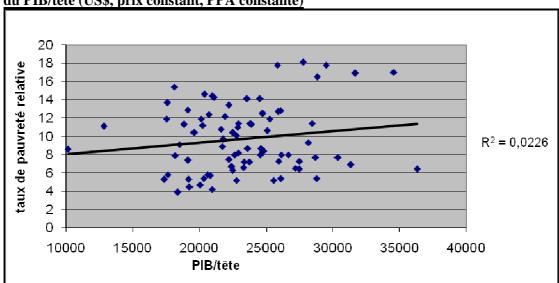


Graphique 5 : Coefficient de Gini du revenu disponible (équivalent par membre du ménage) en

Source des données : Statistiques de l'OCDE et « Luxembourg Income Study »

Le nuage de points et le coefficient de détermination de la régression linéaire nous indique qui n'y a aucune relation entre le degré d'inégalité (mesuré par le Gini du revenu disponible) et le PIB/tête pour cet échantillon de pays (coefficient de détermination nul).

Le graphique ci-dessus comprend le même nombre d'observations que précédemment (mêmes pays et mêmes années). Il représente le taux de pauvreté relative (pourcentage de la population dont le revenu est inférieur à 50% du revenu médian) en fonction du PIB/tête.



Graphique 6 : <u>Taux de pauvreté relative (seuil de pauvreté: 50% du revenu médian) en fonction</u> du PIB/tête (US\$, prix constant, PPA constante)

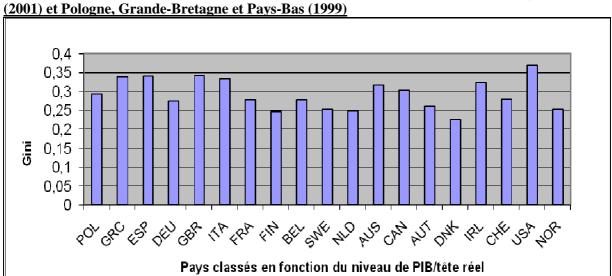
Source des données : Statistiques de l'OCDE et « Luxembourg Income Study »

A nouveau, le nuage de points indique que le PIB/tête ne s'accompagne pas d'une moindre pauvreté relative. De plus, la pente de la courbe de tendance indique même que la pauvreté relative augmente légèrement avec le PIB/tête pour notre échantillon. Cependant, le cœfficient de détermination est à nouveau extrêmement faible.

Ces graphiques semblent confirmer notre hypothèse : un PIB plus élevé ne correspond pas à une moindre pauvreté relative, ni à une distribution plus équitable du revenu disponible. De plus, la pente de la courbe de tendance penche plutôt vers le constat inverse, bien que le cœfficient de détermination soit pratiquement nul.

Le graphique qui suit présente les coefficients de Gini en fonction des pays, classés par ordre croissant en fonction de leur niveau de PIB/tête réel²³².

 232 Classement en fonction du PIB/tête toujours en US\$, à prix constant et PPA constante



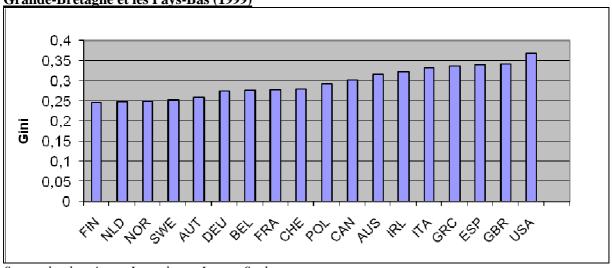
Graphique 7 : <u>Coefficient de Gini du revenu disponible (équivalent par membre du ménage) par pays; pays classés en fonction du niveau de PIB/tête réel croissant. Année 2000 excepté Australie (2001) et Pologne. Grande-Bretagne et Pays-Bas (1999)</u>

Source des données : « Luxembourg Income Study »

A nouveau, on constate que les pays les plus riches économiquement ne sont pas spécialement les plus égalitaires. On constate par exemple que les inégalités de revenus les plus élevées se trouvent aux Etats-Unis, alors que le PIB/tête y est pratiquement le plus important (après la Norvège).

Les coefficients de Gini sont représentés par ordre croissant par pays sur le graphique ci-dessous.

Graphique 8 : <u>Coefficient de Gini du revenu disponible (par membre équivalent du ménage)</u> classé par ordre croissant, par pays. Année 2000 excepté l'Australie (2001) et la Pologne, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas (1999)

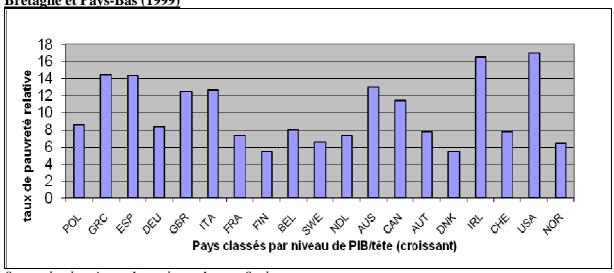


Source des données : « Luxembourg Income Study »

On constate donc que globalement, les pays anglo-saxons ainsi que les pays méditerranéens présentent des inégalités élevées. Les pays scandinaves montrent des inégalités relativement faibles ainsi que les Pays-Bas, et dans une moindre mesure la Belgique, l'Autriche et l'Allemagne.

Le graphique ci-dessous représente cette fois la pauvreté relative par pays classés par ordre croissant de PIB/tête réel.

Graphique 9 : <u>Taux de pauvreté relative (seuil: 50% du revenu médian) par pays; pays classés en fonction du PIB/tête (croissant). Année 2000 excepté Australie (2001) et Pologne, Grande-Bretagne et Pays-Bas (1999)</u>

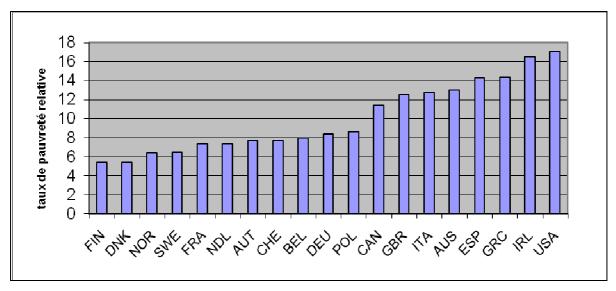


Source des données : « Luxembourg Income Study »

Ces conclusions sont assez similaires à celles obtenues dans le cas du coefficient de Gini : à nouveau, les pays les plus riches économiquement ne sont pas les pays « les moins pauvres ».

De même, le classement des pays en fonction du degré de pauvreté relative révèle la présence de groupes de pays à niveaux de pauvreté relativement proches, comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 10 : <u>Taux de pauvreté relative (seuil: 50% du revenu médian) classés par ordre croissant, par pays. Année 2000 excepté Australie (2001) et Pologne, Grande-Bretagne et Pays-Bas (1999)</u>



Source des données : « Luxembourg Income Study »

Tout comme pour l'inégalité, on remarque que les pays scandinaves présentent le plus faible pourcentage de ménages pauvres. Les pays d'Europe continentale et la Pologne occupent une position intermédiaire et les pays méditerranéens et anglo-saxons comptent le pourcentage de pauvres le plus élevé. Le « ranking » des pays en fonction du degré de pauvreté relative est globalement similaire à celui du coefficient de Gini.

Ces groupes de pays peuvent être rapportés à la classification des différents types de capitalismes proposés par B. Amable (2005)²³³. Celui-ci a effectué une classification des pays en fonction de cinq « secteurs institutionnels fondamentaux », en l'occurrence : « la

²³³ Voir également la classification de Esping-Andersen G.: "The Three Worlds of Welfare Capitalism", Cambridge: Polity Press & Princeton: Princeton University Press, 1990 et "The Social Foundations of Postindustrial Economies", Oxford University Press, 1999

concurrence sur les marchés des produits ; le rapport salarial et les institutions du marché du travail ; le secteur d'intermédiation financière et la 'corporate gouverance' ; la protection sociale ; le secteur éducatif ». Sur cette base, Amable distingue les modèles suivants : le « capitalisme libéral de marché » (Australie, Canada, Etats-Unis, Royaume-Unis), le « capitalisme européen continental » (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Suisse,...) le « capitalisme social démocrate » (Danemark, Finlande, Suède) et le « capitalisme méditerranéen » (Grèce, Italie, Portugal, Espagne)²³⁴. Décrire de façon détaillée les différences entre ces systèmes dépasserait le cadre de ce mémoire, mais nous allons toutefois mentionner dans les grandes lignes certaines de leurs caractéristiques (toujours selon Amable) qui pourraient influencer les inégalités et la pauvreté relative.

Les graphiques 8 et 10 ci-dessus indiquent globalement que les pays correspondant au modèle social-démocrate connaissent les niveaux d'inégalité et de pauvreté relative les plus faibles. Ce modèle se caractérise par un niveau de protection sociale élevé, et un système de négociations salariales « coordonnées ». La protection à l'emploi est modérée mais compensée par une facilité d'accès à la formation professionnelle.

Les pays correspondant au modèle continental se situent juste après les pays du modèle social-démocrate en ce qui concerne le niveau de leurs inégalités et de leur pauvreté relative. Le modèle continental présente d'ailleurs des points communs avec le modèle social-démocrate. Le niveau de protection sociale y est relativement important, les négociations salariales « coordonnées », et les politiques salariales fondées sur la solidarité, mais à un moindre niveau que dans le modèle social-démocrate. Il en va de même pour les facilités à la formation professionnelle. Par contre, le niveau de protection à l'emploi y est plus important.

Les degrés d'inégalité et de pauvreté relative les plus importants se situent globalement au niveau du modèle libéral et du modèle méditerranéen. Le modèle libéral se caractérise par une concurrence importante sur le marché des produits, impliquant une flexibilité importante du marché du travail. Les systèmes de protection sociale y sont relativement peu développés. Le modèle méditerranéen est par contre caractérisé par un degré relativement faible de concurrence sur le marché des produits, impliquant une protection à l'emploi plutôt forte. Cependant, le niveau de protection sociale y est faible également.

²³⁴ Ils mentionnent également le « capitalisme asiatique » qui ne concerne pas notre échantillon de pays.

A nouveau, ce constat suggère que les niveaux de pauvreté relative et d'inégalité ne seraient pas déterminés par les performances économiques, mais que ceux-ci dépendent plutôt de certaines spécificités institutionnelles et sociopolitiques.

3.2.2. La corrélation entre certaines variables sociopolitiques et le niveau de pauvreté et d'inégalité dans les pays développés

Dans cette section, nous allons à nouveau effectuer une comparaison en niveau, cette fois entre certaines variables sociopolitiques et l'inégalité et la pauvreté relative.

La précédente section (comme le chapitre 2.2) a permis de mettre en évidence que les inégalités et la pauvreté relative semblent particulièrement influencées par certaines spécificités institutionnelles et sociopolitiques, notamment le degré de protection sociale et de négociations collectives²³⁵. C'est pourquoi notre sélection de variables sociopolitiques porte le niveau des dépenses sociales en pourcentage du PIB²³⁶ et le taux de syndicalisation²³⁷.

Le taux de syndicalisation est un indicateur du contexte institutionnel relatif au marché du travail dans un pays. Il est indicatif de la capacité des travailleurs à peser sur la formation des salaires et à revendiquer leurs droits. Un taux de syndicalisation élevé est donc susceptible de réduire les inégalités salariales. Ensuite, il est possible que les taux de syndicalisation influence l'inégalité et la pauvreté relative après redistribution, via le canal des dépenses sociales ²³⁸. Les dépenses sociales sont susceptibles de réduire l'inégalité et la pauvreté relative du revenu disponible (après redistribution)²³⁹.

²³⁵ Voir également chapitre 2.2

Les dépenses sociales contiennent 9 domaines de la protection sociale: Vieillesse, survie, incapacité, santé, famille, programmes actifs du marché du travail, chômage, logement et autres domaines de politiques sociales. Source : Statistiques OCDE. Pour plus de détails, se reporter à la section 3.3.1

²³⁷ Le taux de syndicalisation est défini comme le nombre de syndiqués (en général, données administratives) sur le nombre d'employés total (salariés, données d'enquête). Source : Statistiques OCDE. Pour plus de détails, se reporter à la section 3.3.1

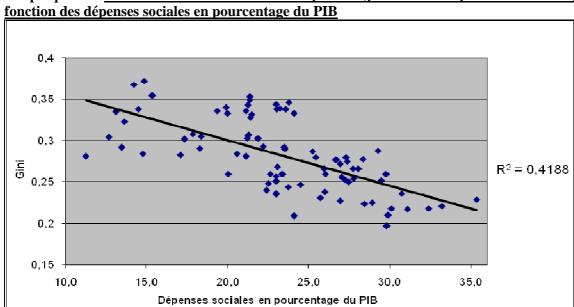
²³⁸ Cf. supra section 2.2.2.1 et infra section 3.3.1

²³⁹ Cf. supra section 2.2.2.2, et infra section 3.3.1

3.2.2.1. L'effet des dépenses sociales sur l'inégalité et la pauvreté relative

Nous allons commencer par examiner graphiquement la relation entre le niveau d'inégalité et de pauvreté relative, et le niveau des dépenses sociales.

Le graphique ci-dessous comprend 84 observations correspondant à 20 pays. Il s'agit des mêmes années et des mêmes pays que précédemment plus le Luxembourg (le problème de comparabilité attribué à la particularité de son PIB ne se posant pas ici).



Graphique 11 : Coefficient de Gini du revenu disponible (par membre équivalent du ménage) en fonction des dépenses sociales en pourcentage du PIR

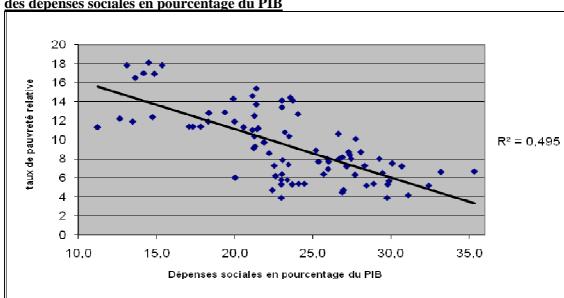
Source: statistiques de l'OCDE et « Luxembourg Income Study »

On constate la présence d'une corrélation négative relativement importante entre les inégalités et les dépenses sociales. Le R² indique que 42% de la variance du Gini peut être expliquée par la « dépendance linéaire »²⁴⁰ du Gini aux dépenses sociales.

Le graphique suivant représente pour les mêmes pays et les mêmes années, le taux de pauvreté relative en fonction des dépenses sociales en pourcentage du PIB.

-

²⁴⁰ Droesbeke J-J (2001), « Eléments de statistiques », Editions de l'Université Libre de Bruxelles



Graphique 12 : <u>Taux de pauvreté relative (seuil: 50% du revenu disponible médian) en fonction</u> des dépenses sociales en pourcentage du PIB

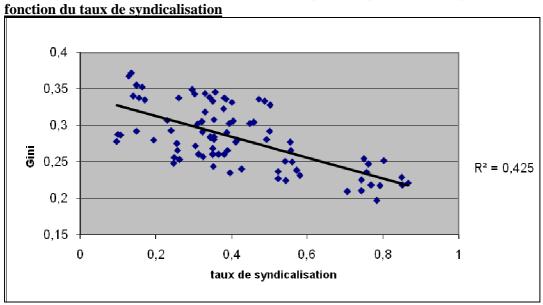
Source: statistiques de l'OCDE et « Luxembourg Income Study »

On constate une corrélation négative encore plus importante entre les dépenses sociales et la pauvreté relative. En effet près de 50% de la variance de la pauvreté relative est attribuée à la variance des dépenses sociales. Cette constatation révèle l'effet de redistribution des dépenses sociales en faveur des plus démunis.

3.2.2.2. <u>L'effet du taux de syndicalisation sur l'inégalité et la pauvreté relative</u>

Dans un premier temps, nous allons examiner l'éventuel effet du taux de syndicalisation sur l'inégalité et la pauvreté relative après redistribution (revenu disponible).

Le graphique ci-dessous représente le coefficient de Gini en fonction du taux de syndicalisation.



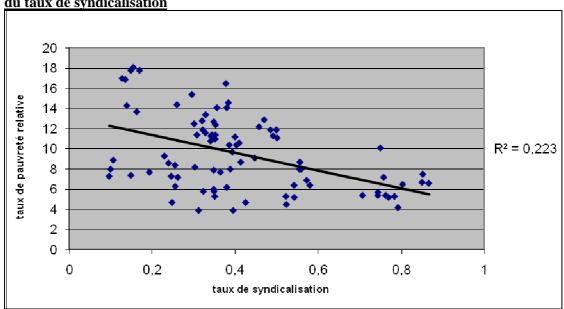
Graphique 13 : Coefficient de Gini du revenu disponible (par membre équivalent du ménage) en fonction du toux de gyndicalisation

Source: statistiques de l'OCDE et « Luxembourg Income Study »

Ce graphique indique que le taux de syndicalisation est négativement corrélé avec le degré d'inégalité. Le R² est de 42%, pratiquement égal à celui concernant la corrélation entre le Gini et les dépenses sociales. On peut se demander si la réduction de la pauvreté relative correspondant à un taux de syndicalisation plus élevé est à attribuer uniquement à la corrélation possible entre taux de syndicalisation et dépense sociale. En effet, un taux de syndicalisation implique une force de revendication importante et correspond à un système politique plus « social », accordant de l'importance à la réduction de la pauvreté et l'inégalité donc favorable à plus de redistribution²²⁴¹. Si c'est uniquement via ce canal que le taux de syndicalisation affecte le niveau d'inégalité, celui-ci serait dans ce cas une « proxy » du niveau des dépenses sociales. Cependant, comme nous l'avons déjà mentionné, il est probable que le taux de syndicalisation affecte directement et négativement les inégalités salariales. L'examen de l'effet du taux de syndicalisation sur la pauvreté relative (graphique 14) et sur les inégalités salariales (graphiques 15 et 16) va nous permettre de répondre à cette question.

²⁴¹ Cf. infra section 3.3.1

-



Graphique 14 : <u>Taux de pauvreté relative (seuil: 50% du revenu disponible médian) en fonction</u> du taux de syndicalisation

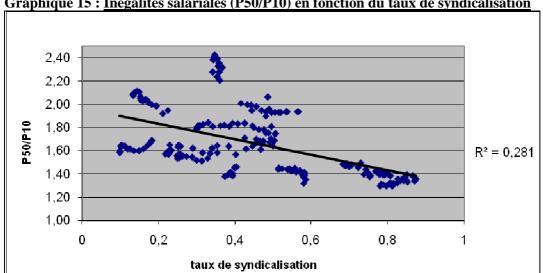
Source: statistiques de l'OCDE et « Luxembourg Income Study »

Le graphique ci-dessus montre une certaine corrélation entre pauvreté relative et taux de syndicalisation, mais les écarts à la tendance sont plus importants que dans le cas des inégalités. En effet, le pourcentage de la variance de la pauvreté relative attribuée à la variance du taux de syndicalisation est deux fois moindre que pour le Gini.

On peut tirer deux éléments de ce résultat. Premièrement, il nous informe que le taux de syndicalisation possède des effets propres sur la réduction des inégalités, en dehors de l'effet résultant de la corrélation entre celui-ci et les dépenses sociales. En effet, si l'impact du taux de syndicalisation sur les inégalités était totalement attribué à sa corrélation avec les dépenses sociales, le coefficient de détermination aurait dû être plus élevé pour la pauvreté relative que pour le Gini, comme dans le cas des dépenses sociales (voir graphiques 11 et 12, supra). Deuxièmement, le coefficient de détermination plus faible dans le cas de la pauvreté relative que dans le cas du Gini pourrait éventuellement indiquer que l'effet propre du taux de syndicalisation affecte moins les individus situés au bas de la distribution que les autres. Autrement dit, le taux de syndicalisation serait susceptible d'avoir un impact plus important sur la réduction des écarts entre les revenus à partir d'un certain niveau de revenu.

Le graphique présentant la corrélation entre taux de syndicalisation et dépenses sociales peut être consulté en annexe 5. Ce graphique indique que, bien qu'il y ait une certaine corrélation entre les deux variables, celle-ci est relativement faible (25%). Le taux de syndicalisation affecte donc bien l'inégalité par un canal spécifique, très probablement et en grande partie au travers de son effet sur les inégalités salariales.

Le graphique ci-dessous représente l'impact du taux de syndicalisation sur un indicateur d'inégalité salariale, en l'occurrence ici le rapport entre le salaire brut des travailleurs se situant au 50^{ème} percentile de la distribution sur le salaire brute des travailleurs au bout de la distribution, c'est-à-dire au 10ème percentile²⁴². Les données dont nous disposons concernent 15 pays, mais les observations dans le temps sont bien plus nombreuses (222 observations entre 1980 et 2000) que celles relatives à l'inégalité et la pauvreté relative basées sur le revenu disponible.



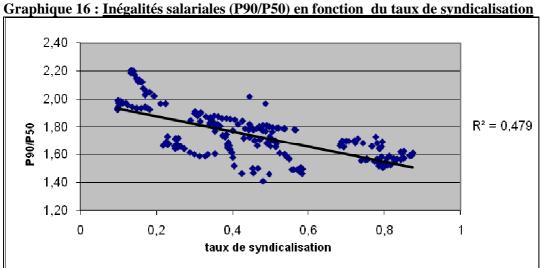
Graphique 15 : Inégalités salariales (P50/P10) en fonction du taux de syndicalisation

Source des données : « OCDE Database on Trends in Earnings Dispersion » et statistiques OCDE

On constate que le taux de syndicalisation influence dans une certaine mesure les inégalités de salaires entre le 50^{ème} percentile et le 10^{ème} percentile (R² = 28%), c'est-à-dire entre les salaires moyens et les bas salaires.

²⁴² Source des données d'inégalités salariales : OECD, "OECD Database on Trends in Earnings Dispersion" in Huber E., Ragin C., Stephens J.D., Brady D., Beckfiels J., «Comparative Welfare States Data Set », Northwestern University, University of North California, Duke University and Indiana university, 2004

Le graphique ci-dessus représente à nouveau les inégalités salariales en fonction du taux de syndicalisation, mais cette fois les inégalités sont mesurées par le rapport entre le salaire brut du 90^{ème} percentile de la distribution sur le salaire brut du 50^{ème} percentile²⁴³. Cette variable mesure donc l'inégalité entre les salaires de niveau intermédiaire et les salaires élevés.



Source des données : « OCDE Database on Trends in Earnings Dispersion » et statistiques OCDE

Le R² est relativement élevé (48%) comparativement au graphique précédant, ce qui indique que le taux de syndicalisation a un impact plus favorable et plus important sur les salaires de niveau intermédiaire (par rapport aux salaires élevés) que sur les salaires les plus bas (par rapport aux salaires intermédiaires). Le taux de syndicalisation diminue donc de façon plus importante les inégalités de salaires entre les personnes à revenu moyen et les personnes à revenu élevé, que les inégalités entre les personnes à revenu faible et les personnes à revenu moyen.

Cette analyse graphique a permis de mettre en évidence l'absence de corrélation entre PIB/tête et inégalité et PIB/tête et pauvreté relative. De même, nous avons observé que les dépenses sociales représentent un instrument efficace de réduction des inégalités, et en particulier de la pauvreté relative. Le taux de syndicalisation, en plus d'être légèrement corrélé avec les dépenses sociales, influence considérablement les inégalités de salaires (avant

_

²⁴³ Source : idem

redistribution), et semble profiter plus particulièrement aux classes à revenu intermédiaire.

3.3. <u>Etude en données de panel sur les pays de l'OCDE entre 1980 et 2000</u>

Dans ce dernier chapitre, nous allons procéder à une analyse économétrique des relations examinées ci-avant. L'avantage d'une telle approche est entre autre de capter l'effet net de chaque variable sur la pauvreté et l'inégalité, en neutralisant l'effet éventuel des autres variables d'influence.

Le premier chapitre de cette partie a mis en avant l'existence d'une tendance récente à l'augmentation des inégalités et de la pauvreté relative dans une majorité de pays. Plus précisément, il s'agit d'une rupture de la tendance à la baisse des inégalités qui caractérisait la période d'après-guerre jusque dans les années 70-80. Le deuxième chapitre a mis en évidence l'importance des spécificités sociopolitiques nationales et des différences substantielles entre les pays quant aux niveaux d'inégalités et de pauvreté relative. Il est donc approprié, compte tenu de ce constat, d'effectuer une analyse en données de panel, tenant compte de la dimension individuelle (pays) et temporelle des inégalités et de la pauvreté relative.

Nous disposons d'un panel non cylindré comportant 80 observations portant sur 19 pays développés (Australie, Autriche, Belgique, Canada, Suisse, Allemagne, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Suède, Etats-Unis), chacun présentant entre 2 et 7 observations pour des années comprises entre 1981 et 2000. Cette base de données a été construite essentiellement à partir de données issues des enquêtes de la « Luxembourg Income study » et de statistiques de l'OCDE (cf. section 3.3.1 ci-après).

L'idée de l'étude économétrique qui va suivre est de tester l'éventuelle corrélation des inégalités et de la pauvreté relative avec le PIB/ tête, ainsi que certains indicateurs de choix sociopolitiques précédemment cités. Il est important de noter que les facteurs influençant les inégalités et la pauvreté relative sont nombreux, et ne se limitent pas strictement aux variables explicatives disponibles que nous allons utiliser. Nous intègrerons toutefois à la régression les principales variables de contrôle généralement utilisées pour expliquer l'inégalité et la pauvreté relative. Notons que certaines des variables fréquemment rencontrées dans la littérature peuvent être de toute façon exclues de notre régression du fait de l'homogénéité de

notre échantillon. Il s'agit par exemple de la variable indiquant si le pays connaît un régime démocratique ou pas²⁴⁴.

Dans une première section, nous allons décrire les variables utilisées dans la régression, ainsi que leurs signes attendus en fonction de l'intuition et de la théorie économique. Dans un deuxième temps, nous allons discuter et décrire les modèles à utiliser, en évoquant les avantages et les limites des différentes approches. Les résultats seront présentés et commentés dans la troisième section.

3.3.1. Description des variables

Les variables principales que nous allons expliquer sont le coefficient de Gini, et le taux de pauvreté relative au seuil de 50% du revenu médian (voir annexe 3 et 4^{245}). Pour tester la «robustesse» et la sensibilité de nos résultats, nous allons également utiliser d'autres indicateurs d'inégalité comme variables dépendantes, en l'occurrence deux coefficients d'Atkinson (pour $\theta=0.5$ et $\theta=1$)²⁴⁶ et trois rapports inter-percentile (P90/P10, P90/P50 et P80/P20), ainsi que le taux de pauvreté relative à 40% et à 60% du revenu médian. Ces données sont issues des enquêtes de la «Luxembourg Income study »²⁴⁷, et sont généralement reconnues comme les plus fiables pour les comparaisons internationales et inter temporelles²⁴⁸. Tous ces indicateurs se basent sur le revenu disponible des ménages (après taxes et transferts). La population couverte correspond aux ménages et leurs membres, et l'échelle d'équivalence utilisée est la racine carrée du nombre de personnes qui composent le ménage. En effet, les personnes composant un ménage ne peuvent être considérées comme équivalentes à des individus vivant seuls, car ils bénéficient d'économie d'échelle (par personne, il leur revient moins cher de partager une maison ou de faire les achats de produits « en gros », etc.). C'est pourquoi le revenu d'un ménage n'est pas divisé par le nombre

²⁴⁴ Stack S., "The Political Economy of Income Inequality: A Comparative Analysis", Canadian Journal of Political Science, Vol. 13, N° 2 (June 1980), pp. 273-286

Les annexe 3 et 4 comprennent, sous forme de graphique par pays, les coefficients de Gini et de pauvreté relative (seuil à 50% du revenu médian) que nous allons utiliser pour notre régression. Le Luxembourg, présentant dans l'annexe ne sera pas utilisé dans la régression pour les raisons précitées (voir supra). De même, les quelques observations antérieures à 1981 et postérieures à 2000 ne seront pas utilisées (pour raisons de disponibilité des variables explicatives correspondantes)

²⁴⁶ Où θ représente le coefficient d'aversion à l'inégalité (voir infra)

²⁴⁷ Luxembourg Income Study, Key figures, "Income Inequality Measure Table" and "Relative Poverty Rate Table" http://www.lisproject.org/keyfigures.htm

²⁴⁸ Ontiveros D.U. and Verardi V. (2005), op.cit.

d'individus du ménage (cela sous-estimerait leur revenu par rapport aux individus vivant seuls), mais par un nombre plus petit. Il est important de décrire et de commenter quelque peu ces indicateurs, pour rendre compte de leurs caractéristiques et de leurs limitations.

Concernant le taux de pauvreté relative, notre variable principale se réfère au pourcentage de la population disposant de moins de 50% du revenu médian²⁴⁹. Cette mesure nous informe donc du nombre de pauvres du pays, mais ne nous donne aucune idée de l'intensité de la pauvreté, c'est-à-dire de l'écart de revenu des pauvres par rapport au revenu médian (ni d'ailleurs des écarts de revenus au sein de la population pauvre). On pourrait avoir par exemple une majorité de pauvres se situant entre 40% et 50% du revenu médian, ou bien une majorité de pauvres disposant de moins de 40% du revenu médian. Il est donc clair que la pauvreté est plus importante dans le deuxième cas (les pauvres sont plus pauvres) que dans le premier (où le revenu des pauvres est plus proche du revenu médian), où la distribution des revenus est plus égalitaire. Cependant, le taux de pauvreté relative que nous allons utiliser indiquerait la même valeur dans les deux cas, n'intégrant donc pas cette différence. L'indicateur qui aurait tenu compte de l'intensité de la pauvreté est le « poverty gap » 250, dont nous ne ferons pas usage ici. Cependant, nous disposons du taux de pauvreté relative correspondant au seuil de pauvreté de 40% du revenu médian, ce qui nous permet d'avoir tout de même une idée de l'intensité de la pauvreté et de vérifier la validité de nos résultats pour cette mesure. Il est également à noter que le taux de pauvreté ainsi défini (seuil relatif) peut être considéré comme une sorte de mesure d'inégalité, mais qui ne tient pas compte de la dispersion entre toutes les tranches de revenu. En effet, les mesures de pauvreté relative n'informent pas sur l'écart à la médiane (ou à la moyenne) des tranches de revenus les plus élevés.

Le coefficient de Gini est construit à partir de la courbe de Lorenz. Cette dernière consiste à représenter la part cumulée du revenu total (qui peut être le revenu brut, le salaire, le revenu disponible,...selon le cas) dont dispose chaque quantile (pouvant être des déciles, quantiles, centiles...) de la population considérée. Par construction, le coefficient de Gini est

²⁴⁹ Il est également possible de choisir un seuil de pauvreté basé sur le revenu moyen plutôt que sur le revenu médian. Le revenu moyen est plus influencé par les valeurs extrêmes de la distribution des revenus. A noter d'ailleurs que l'écart entre le revenu moyen et le revenu médian d'une population est influencé par le degré d'inégalité (Gottschalk and Smeeding 1997 dans Smeeding T.M. and Rainwater L. (2002), « Comparing Living Standards across Nations : Real Income at the Top, at the Bottom, and the Middle », Social Policy Reseach Centre Discussion Paper N°120).

²⁵⁰ Le « poverty gap » indique la distance moyenne des revenus se situant sous un certain seuil de pauvreté exprimée en pourcentage de ce seuil.

compris entre 0 (égalité parfaite) et 1²⁵¹ (inégalité « parfaite », par exemple lorsque les 10% les plus riches détiennent 100% du revenu total). Cet indicateur est donc construit sur base des différentes tranches de revenus représentés par les quantiles, donnant la même importance aux écarts des bas revenus à la médiane, et aux écarts des hauts revenus à la médiane.

Chaque indicateur d'inégalité fournit en fait une information différente sur la distribution des revenus. Aussi, on ne peut affirmer qu'il existe un indicateur mesurant objectivement l'inégalité, car à chacun d'entre eux correspond une certaine pondération des différentes catégories de revenus, une certaine sensibilité aux variations dans la distribution, ou au sens de cette variation²⁵². Par exemple, le coefficient de Gini sera plus sensible à une variation au milieu de la distribution qu'à une variation située aux extrêmes de la distribution²⁵³. C'est pourquoi il est important de compléter l'information fournie par le coefficient de Gini avec d'autres indicateurs d'inégalités.

Le coefficient d'Atkinson est un autre indicateur « agrégé » d'inégalité de revenu²⁵⁴. La sensibilité de cet indicateur dépend du choix du paramètre d'aversion à l'inégalité choisi. Concernant nos données, ce paramètre prend la valeur 0,5 dans un cas et 1 dans l'autre. Le coefficient d'Atkinson, à l'opposé du coefficient de Gini, est plus sensible aux variations situées aux extrêmes de la distribution qu'au centre²⁵⁵. L'utilisation des deux coefficients (Gini et d'Atkinson), chacun apportant une information différente, s'avère donc utile pour tester la robustesse de nos résultats.

Enfin, nous disposons également de trois rapports inter percentiles. Ces indicateurs font directement usage des données brutes des parts dont disposent les différents percentiles de la population. Nous disposons du ratio P90/P10 (la part du revenu des 10% les plus riches sur celle des 10% les plus pauvres) du ratio P90/P50 (qui donne une idée de l'écart entre les

Index d'Atkinson (A) = 1 -
$$\left[\frac{1}{n}\sum_{h}\left(\frac{y^{h}}{\overline{y}}\right)^{1-\theta}\right]^{\frac{1}{1-\theta}}$$
 si $\theta \neq 1$, et $A = 1$ - $\prod_{h}\left(\frac{y^{h}}{\overline{y}}\right)^{\frac{1}{n}}$ si $\theta = 1$

 ²⁵¹ Il est également possible et équivalent d'exprimer le Gini de 1 à 100 (comme aux graphiques 4, voir supra)
 ²⁵² François J.F. et Rojas-Romagosa H. (2005), « The Construction and Interpretation of Combined Cross-section and Time-Series Inequality Datasets », World Bank policy Research paper 3748
 ²⁵³ Idem

Où y^h est le revenu du ménage h; n, le nombre de ménages, y le revenu moyen et θ , le paramètre d'aversion à l'inégalité. Source : François J.F. et Rojas-Romagosa H. (2005), op.cit. ²⁵⁵ Idem

plus haut revenu et le revenu médian) et du ratio P80/P20 (la part du revenu des 20% les plus riches par rapport à celle des 20% les plus pauvres).

Nos variables explicatives sont au nombre de cinq. Pour chacune de ces variables, on s'attend globalement à ce que leurs effets sur le Gini et sur la pauvreté relative montrent les mêmes signes.

La première variable explicative, et celle qui nous intéresse le plus dans cette étude, est le PIB/tête²⁵⁶ (US \$, prix constant et PPA constante). Au regard de notre analyse précédente, on peut s'attendre - mais sans certitude - que, pour notre échantillon de pays et du fait de la période étudiée (1981-2000), le PIB/tête soit non significatif, voire montre un signe positif (l'inégalité et la pauvreté relative augmentent avec la croissance économique). En effet, certaines études ont montré que l'inégalité augmente avec la croissance à partir d'un certain niveau de développement²⁵⁷. Nous avons également constaté une tendance à la hausse de l'inégalité et de la pauvreté relative dans une majorité des pays de notre échantillon. Cependant, nous avons également constaté des exceptions. De plus, quand retournement de tendance il y a, celui-ci commence tantôt dans les années 70, tantôt dans les années 80, voire dans les années 90 (voir section 3.1.1). Enfin, nous avons vu jusqu'à présent que le niveau du PIB et la croissance économique n'apparaissent pas déterminants du niveau et des variations des inégalités et de la pauvreté relative, du moins en ce qui concerne un échantillon de pays relativement homogène quant à leur niveau de développement (voir section 3.2.1). On s'attend donc plus probablement à un résultat non significatif pour notre indicateur de développement économique. Il est à remarquer que nous aurions pu entrer le PIB/tête non linéairement dans la régression, si la période étudiée avait été plus longue. En effet, depuis l'après deuxième guerre jusqu'aujourd'hui, la forme de long terme de l'évolution des inégalités a été globalement en forme de U (voir graphiques 4 supra). Cependant, la période étudiée ne concerne pas le long terme et se situe environ sur la deuxième courbe, ascendante, du U. Nous entrerons donc cette variable linéairement, tout comme nos autres variables explicatives.

Source: OECD statistics (2006), national accounts, "Gross Domestic Product for OECD member countries"
 Alderson A.S. et Nielsen F., (2002), op.cit.

Les variables de choix sociopolitiques concernent, comme dans la section précédente, les dépenses sociales en pourcentage du PIB²⁵⁸ et le taux de syndicalisation²⁵⁹ (voir section 3.2.2). Bien qu'on ait détecté la présence d'une certaine colinéarité entre ces deux variables, celle-ci est loin d'être parfaite. De plus, nous avons vu que le taux de syndicalisation est susceptible d'affecter l'inégalité et la pauvreté relative autrement qu'au travers de leurs effets sur les dépenses sociales, en l'occurrence par une réduction des inégalités salariales. Les effets de ces deux variables sur l'inégalité sont donc en partie différents, ce qui justifie de les insérer toutes les deux dans notre régression. Ces variables sont utilisées comme des indicateurs de deux phénomènes plus globaux affectant les inégalités et la pauvreté relative, en l'occurrence la générosité de l'Etat providence (représentée par les dépenses sociales), et le type d'institutions du marché du travail (représenté par le taux de syndicalisation). Il est à noter la limite d'une telle approche, dans le sens où le choix d'autres variables représentatives de ces phénomènes pourrait éventuellement donner des résultats différents. Par exemple, le taux de syndicalisation ne reprend pas tous les travailleurs couverts par les accords de négociations collectives²⁶⁰.

Donc, les dépenses sociales diminuent les inégalités et la pauvreté relative des revenus disponibles. De même, les dépenses sociales peuvent également réduire les inégalités salariales, si des dépenses sociales importantes sont corrélées avec un secteur public plus large mobilisant une part importante de la main-d'œuvre. En effet, comme nous l'avons mentionné, le secteur public est caractérisé par des inégalités salariales relativement faibles (voir supra). Nous nous attendons donc à un cœfficient de signe négatif pour cette variable.

Le taux de syndicalisation affecte négativement les inégalités salariales, et est également associé à un Etat providence plus généreux. On s'attend donc aussi à obtenir un signe négatif pour le coefficient de cette variable.

²⁵⁸ Source: OECD statistics (2004), social and welfare statistics, "Social Expenditure Database (SOCX 2004), 1980-2001". Les dépenses sociales contiennent 9 domaines de la protection sociale: Vieillesse, survie, incapacité, santé, famille, programmes actifs du marché du travail, chômage, logement et autres domaines de politiques sociales.

²⁵⁹ Il s'agit du rapport entre les personnes syndiquées (en général données administratives) et le nombre d'employés total (données d'enquête). Source : OECD statistics (2006), labour statistics, « Statistics, Data and Indicators (5) », Database on Labour Force Statistics

²⁶⁰ Gustafsson B. et Johansson M. (1999); op.cit.

Nous avons également intégré le taux de chômage ²⁶¹ dans nos variables explicatives. En effet, dans la majorité des pays développés, la cause principale de la pauvreté ne réside pas dans le problème des « working poor »²⁶². Le chômage fait donc partie des causes importantes de la pauvreté, et donc des inégalités. On s'attend donc à un coefficient positif pour cette variable. Une remarque importante est toutefois à formuler. La spécification utilisée ne tient pas compte de la possibilité de l'existence d'un trade-off éventuel entre inégalité et chômage dans les pays développés²⁶³. En effet, dans les pays où la résistance institutionnelle à l'inégalité est forte, il y a un risque de chômage plus grand, dont l'effet sur l'inégalité et la pauvreté peut être en partie atténué grâce à des dépenses sociales élevées. A contrario, dans les pays où la résistance institutionnelle à l'inégalité est plus faible (par exemple aux Etats-Unis), les salaires sont plus flexibles et le chômage sera moindre. C'est pourquoi, on ne peut exclure totalement la possibilité de voir apparaître un signe négatif pour le coefficient de cette variable. Toutefois, l'utilisation de données en panel (tenant compte des effets individuels et temporels) laisse à penser que le contraire est plus probable.

En guise de variable de contrôle démographique, nous avons intégré le pourcentage de la population d'âge actif dans la population totale (population de plus de 15 ans et de moins de 64 ans)²⁶⁴. On s'attend à un coefficient négatif pour cette variable. En effet, il a été démontré que les plus jeunes (moins de 15 ans), sont particulièrement vulnérables et susceptibles de connaître une situation de pauvreté²⁶⁵. De même, l'inégalité des revenus disponibles au sein de la population est susceptible de s'accroître avec le vieillissement, l'inégalité des revenus étant plus importante parmi la population âgée que parmi la population d'âge actif²⁶⁶.

Nous avons également intégré à notre régression une variable de contrôle relative à l'ouverture et à l'importance des échanges internationaux, en l'occurrence le taux d'ouverture (somme des exportations et des importations en pourcent du PIB)²⁶⁷. L'utilisation de cette

²⁶¹ Source: OECD statistics (2007), Labour, Unemployment statistics, "Statistics, Data and Indicators (7)", "OECD Standardized Unemployment rates (SURs)", labour force survey

²⁶² Plasman R. et Rycx F. (2001), op.cit.

²⁶³ Gustafsson B. et Johansson M. (1999), op.cit.

²⁶⁴ Rapport de la population âgée de 15 à 64 ans sur la population totale. Source : OECD statistics, Database on Labour Force Statistics (Labour force statistics by sex and age), October 2006

²⁶⁵ Gustafsson B. et Johansson M. (1999), op.cit.

²⁶⁶ Verardi, V. et Ugarte Ontivaros, D. (2005), op.cit.

²⁶⁷ Source: OECD statistics (2007), International Trade in Good Statistics, "OECD International Trade Indicators", Macroeconomic Trade Indicators ("Trade-to-GDP-ratio", constant price, constant exchange rates, OECD base year 2000)

variable se justifie par la théorie de Giraud notamment, présentée à la section 3.1.2. Une plus grande ouverture implique donc une plus grande exposition à la concurrence internationale, qui se traduirait par une pression sur les bas salaires et par un accroissement du chômage. Dans les deux cas, il en résulterait un accroissement des inégalités. On s'attend donc à obtenir un coefficient négatif pour cette variable. Notons encore que cette variable est utilisée comme indicateur du phénomène plus général de globalisation économique. A nouveau, l'utilisation d'un autre indicateur pourrait éventuellement donner des résultats différents.

Il reste à mentionner une variable complémentaire utilisée uniquement dans notre première régression (la régression « pooled ». Voir infra). Il s'agit du pourcentage de vote en faveur des partis de gauche²⁶⁸. L'idée est de détecter l'influence ou non de l'idéologie dominante sur les inégalités. On peut également supposer l'apparition d'un coefficient négatif, les politiques promues par les partis de gauche (sécurité sociale, salaires minimum etc.) étant favorables à la diminution des inégalités et de la pauvreté²⁶⁹.

Toutes nos variables sont transformées en logarithmes népériens, cela permettant d'interpréter nos coefficients estimés en termes d'élasticité.

3.3.2. Méthodologie

Dans cette section, nous allons procéder à un bref descriptif des modèles utilisés en soulignant leurs spécificités.

Notre disposons donc d'une base de données en panel (non cylindré), c'est-à-dire que chacune de nos observations correspond à un pays spécifique (individus), et à une année spécifique (temps). Notre modèle de base se présente donc sous la forme suivante :

$$Y_{it} = \alpha_i + \beta X_{it} + \varepsilon_{it}$$

Où i = 1,..., N représente les « individus » (pays) et t = 1,..., T représente le temps (années);

²⁶⁸ Huber E., Ragin C., Stephens J.D., Brady D., Beckfiels J., «Comparative Welfare States Data Set», Northwestern University, University of North California, Duke University and Indiana university, 2004 Moller S.; Huber E.; Stephens J.D.; Bradley D.; Nielsen F. (2003); op.cit.

 Y_{it} représente la variable dépendante (Coefficient de Gini ou taux de pauvreté relative, ou voir supra les autres indicateurs d'inégalités) qui varie en fonction des pays et du temps ; α_i représente l'hétérogénéité individuelle, c'est-à-dire les effets individuels variant en fonction du pays, et fixes dans le temps ;

 X_{it} représente les variables explicatives qui varient en fonction des pays et du temps ; ϵ_{it} est le terme d'erreur, par hypothèse i.i.d selon une loi normale;

Dans un premier temps, nous allons effectuer une régression linéaire simple (MCO) sans prendre en compte l'existence éventuelle de spécificités individuelles ou d'effet temporel. Il s'agit du modèle « pooled ». Ce modèle estime un terme constant (« intercept ») commun à tous les pays, correspondant aux niveaux moyens de notre variable dépendante. On estime donc à travers ce modèle les coefficients d'une seule et même droite pour tous les pays et pour toutes les périodes, ignorant ainsi les spécificités individuelles. Ce modèle prend la forme suivante :

$$Y_{it} = \alpha + \beta X_{it} + \varepsilon_{it}$$

L'estimation de ce modèle nous permettra de déceler si le niveau de nos variables dépendantes peut être mis en relation avec les niveaux de nos variables explicatives (par exemple, nous pourrons observer si les niveaux d'inégalités sont corrélés positivement avec le niveau du PIB/tête). Les résultats de cette régression peuvent être interprétés comme les effets à long terme de nos variables explicatives. Il faut toutefois noter le risque d'effectuer une régression linéaire simple avec des données en panel. Par exemple, si nos données n'étaient pas homogènes en fonction des pays (par exemple le Gini concerne le revenu disponible pour un pays et le revenu brut pour un autre), il existerait des différences systématiques dans notre variable dépendante, qui rendraient inappropriées les comparaisons en niveau 270 . Ces différences non mesurées et systématiques par pays (α_i) se trouveraient alors dans les termes d'erreurs de la régression ($\epsilon_{it} = \alpha_i + u_{it}$), et seraient corrélés avec les X_{it} . Dans un tel cas, les ϵ_{it} seraient corrélés avec les X_{it} , et il en résulterait un biais d'hétérogénéité non observée (biais dû à l'omission d'une variable constante au court du temps) 271 . Cependant, dans notre cas, deux raisons nous poussent à nuancer le risque d'un tel biais. Tout d'abord, notre échantillon

²⁷⁰ Alderson A.S. And Nielsen F. (2002), op.cit.

²⁷¹ Beine M. (2006), « Mise à jour des connaissances en économétrie », Université d'Eté en Economie organisée par le Centre Interuniversitaire de Formation Permanente

de données sur l'inégalité et la pauvreté relative (variables dépendantes) proviennent d'une même source, et sont mesurées selon les mêmes critères (revenus disponibles des ménages pour une même échelle d'équivalence), ce qui limite déjà les possibilités de présence de différences de mesures systématiques non observées. Par contre, cela n'exclut pas pour autant la présence éventuelle d'effets fixes individuels ou temporels corrélés avec les régresseurs (ce qui causerait donc une corrélation des erreurs pour un même pays). A ce propos, le test d'Hausman nous permet de détecter la présence d'une corrélation entre les effets individuels (α_i) et les variables explicatives (X_{it}) . Nous verrons plus loin que le résultat de notre test d'Hausman nous permet de rejeter une telle hypothèse.

En tout cas, l'utilisation du modèle « pooled » conduit à une perte d'information importante en ne tenant pas compte des effets individuels et temporels. Un tel modèle ne fait effectivement pas usage de la dimension panel de nos données. Un modèle en données de panel tient effectivement compte de ces deux effets, individuels et temporels. En outre, il est réaliste de supposer une hétérogénéité des effets individuels. En effet, les pays de notre échantillon présentent des différences institutionnelles importantes susceptibles d'influencer les niveaux d'inégalités des pays, en dehors de l'effet capturé par nos variables explicatives. Les effets des variables omises ou non observables ne sont donc raisonnablement pas homogènes pour chacun des pays. Il s'avère donc utile dans notre cas de tenir compte de ces effets individuels pour procéder à une analyse plus fine de nos variables explicatives et pouvoir en tirer des conclusions plus rigoureuses. De plus, nous avons vu au chapitre 3.1 que nos variables dépendantes connaissent une certaine variabilité temporelle, bien qu'encore relativement discrète. Aussi, certaines de nos variables explicatives telles que les taux de syndicalisation (diminution dans le temps) ou le taux d'ouverture (croissant) ont connu une variabilité notable. Cependant, notre période d'analyse est relativement courte (19 ans) et le nombre d'observations par pays assez limité (2 à 7 observations). Ceci nous permet donc de tenir compte des variations intra individuelles pour notre analyse, mais l'estimation d'un effet fixe temporel (ou de sa variance) est probablement peu pertinent dans le cas de notre échantillon.

Dans l'économétrie des données de panel, on distingue deux types de modèles qui diffèrent selon leur façon de modéliser l'hétérogénéité²⁷² : le modèle à effet fixe et le modèle

²⁷² Sevestre P. (2002), « Econométrie des données de panel », Dundod, Paris

à effet aléatoire. Dans le premier cas, l'hétérogénéité individuelle et temporelle prend la forme de paramètres à estimer. Dans le deuxième, l'hétérogénéité individuelle et temporelle est considérée comme aléatoire, et fait partie du terme d'erreur. Il est important d'approfondir les caractéristiques et les différences fondamentales entre ces deux modèles, avant de choisir celui qui serait le plus approprié pour notre étude.

Le modèle à effet fixe suppose donc l'existence d'effets inobservables et estimables, stables dans le temps (effet individuel) et/ou communs à tous les individus/pays (effet temporel)²⁷³. En supposant l'existence de tels effets, ce modèle peut être estimé par la méthode des MCO et prend la forme suivante :

$$Y_{it} = \alpha_i (+ \lambda_t) + \beta X_{it} + \varepsilon_{it}$$

où α_i représente l'effet fixe individuel, invariant au temps et λ_t l'effet temporel, indépendant des individus. Ceux-ci peuvent être corrélés avec les Xit. Le contrôle des effets fixes est nécessaire pour s'assurer que les Xit soient non corrélés avec les termes d'erreur (donc qu'il y ait exogénéité stricte des Xit), ce qui permet de s'assurer de l'absence d'un biais d'hétérogénéité (voir supra)²⁷⁴. Une autre façon d'éliminer les effets fixes est d'estimer le modèle en déviation par rapport aux moyennes individuelles, et d'appliquer sur ce modèle la méthode des MCO. Il s'agit du modèle « within », prenant donc la forme suivante :

$$Y_{it-}\overline{Y_i} = \beta (X_{it}-\overline{X_i}) + (\varepsilon_{it}-\overline{\varepsilon_i})$$

Le modèle « within » ne permet pas d'estimer les effets fixes, mais les coefficients estimés des variables explicatives seront exactement les mêmes que dans le modèle à effet fixe. Les deux modèles sont donc équivalents. Le modèle à effet fixe indique si les différences de variation d'inégalité et de pauvreté relative entre les pays sont à attribuer aux différences de variation de nos variables explicatives entre les pays. Les différences de niveau entre les pays n'ont donc pas d'influence dans l'estimation des relations entre les variables étudiées, et seules les variations au sein des pays (inter temporelles) sont prises en compte²⁷⁵. Le retranchement de la moyenne élimine également les éventuelles variables explicatives constantes dans le temps. Ce modèle est très exigeant et restrictif puisqu'il ne considère pas

²⁷³ Idem ²⁷⁴ Beine M. (2006), op.cit. ²⁷⁵ Alderson A.S. et Nielsen F, (2002), op.cit.

les différences de niveaux des variables entre pays. En outre, les variations d'inégalités entre pays (inter individuelles) sont généralement plus importantes que les variations temporelles intra individuelles²⁷⁶. De plus, notre période d'observation étant relativement courte et le nombre d'observations par pays relativement restreint, il se peut que l'estimation d'un modèle à effet fixe ne nous apporte pas de résultats concluants. Enfin, comme nous allons le voir, le test d'Hausman nous indiquera qu'il est préférable d'utiliser un modèle à effet aléatoire pour notre estimation.

Avant d'introduire le modèle à effet aléatoire, nous allons présenter le modèle « between », qui peut être considéré comme l'alternative du modèle « within » 277. Le modèle « between » consiste à appliquer la méthode MCO sur les moyennes individuelles. Il se présente donc comme suit:

$$\overline{Y_{i}} = \alpha + \beta \overline{X_{i}} + \overline{\varepsilon_{i}}$$

A l'opposé de l'estimation « within », l'estimation « between » se base uniquement sur les variations entre les pays (inter pays), sans prendre en compte les variations intra-individuelles. Il nous indique donc si les différences des niveaux d'inégalités et de pauvreté relative entre les pays peuvent s'expliquer par les différences de niveau entre les pays de nos variables explicatives. Or, nous avons vu au chapitre 3.2 que les différences d'inégalité et de pauvreté relative entre pays sont substantielles. De plus, les variations dans le temps sont plus légères et le nombre d'observations dans le temps est relativement faible. Le modèle « between » semble donc approprié pour notre étude.

Le modèle à effet aléatoire traite les effets individuels et temporels comme aléatoires, et faisant donc partie du terme d'erreur. L'estimation d'un tel modèle équivaut à appliquer la méthode des MCO sur le modèle de base après avoir retiré une fraction des moyennes spécifiques au pays (ou au temps), contrairement au modèle à effet fixe où l'entièreté de l'effet individuel est retiré²⁷⁸. Cela équivaut à effectuer une estimation par les moindres carrés généralisés (MCG), impliquant une transformation du modèle qui élimine l'éventuelle

François J.F. et Rojas-Romagosa H., (2005), op.cit. et Bruno, Ravaillon et Squire (1996), op.cit.
 Greene W. H (2003), *Econometric Analysis* (fifth edition), Pearson Education International
 Alderson A.S. et Nielsen F. (2002), op.cit.

122

autocorrélation des erreurs²⁷⁹. Les coefficients estimés du modèle à effet aléatoire sont à considérer comme une combinaison entre les estimateurs « within » et « between ». Ce modèle a donc l'avantage d'exploiter la double dimension des données en panel, en tenant compte à la fois des différences inter-individuelles et intra-individuelles. Ce modèle se

$$Y_{it} = \mu + \beta X_{it} + \varepsilon_{it}$$

Où
$$\varepsilon_{it} = \alpha_i + (\lambda_t +) u_{it}$$

présente comme suit :

Bien que l'intuition nous pousse à retenir, outre le modèle « between », le modèle à effet aléatoire plutôt que le modèle à effet fixe, le choix entre ces deux modèles se fait en fonction de la nature des effets fixes ²⁸⁰. Si les effets fixes sont corrélés avec les X_{it}, on devra utiliser uniquement le modèle à effet fixe (le seul à présenter un estimateur convergent). Dans le cas contraire (indépendance des effets fixes par rapport au X_{it}), on utilisera le modèle à effet aléatoire, car c'est celui-là qui générera l'estimateur de plus efficace (variance minimum). En effet, dans un tel cas, les estimateurs générés par le modèle à effet fixe seront non biaisés, mais non efficaces. Hausman a proposé un test d'hypothèse permettant de choisir entre les deux modèles. Ce test est basé sur la différence entre l'estimateur MCO et l'estimateur MCG²⁸¹. Plus simplement, cela revient à tester les hypothèses suivantes :

$$H_0: E(\alpha_i / X_i) = 0$$

$$H_a$$
: $E(\alpha_i/X_i)\neq 0$

Sous l'hypothèse nulle, les effets fixes sont non corrélés avec les variables explicatives, et les coefficients estimés avec le modèle à effet aléatoire sont les plus efficaces. Sous l'hypothèse alternative, il y a corrélation entre les effets fixes et les variables explicatives, et l'on rejette le modèle aléatoire.

Dans le cas de notre régression, nous avons obtenu pour le test d'Hausman (alternativement avec le Gini et la pauvreté relative au seuil de 50% du revenu médian comme

 $^{^{279}}$ Beine M. (2006), op.cit. 280 idem

²⁸¹ Veredas D. (2005), Course of Microeconometrics

variables dépendantes), une p-value de plus de 40%, donc très largement supérieure au seuil de rejet de l'hypothèse (5%). Cela implique qu'en rejetant l'hypothèse nulle, nous avons plus de 40% de chance de nous tromper. Cela nous conduit à accepter l'hypothèse nulle, et à opter pour le modèle aléatoire.

3.3.3. Résultats

Dans cette section, nous allons présenter dans un premier temps les résultats de la régression en « pooling », pour notre modèle de base mais également pour le modèle comprenant notre variable complémentaire (pourcentage de vote à gauche). Dans la suite de l'étude, nous nous baserons uniquement sur notre modèle de base. Dans un deuxième temps, nous présenterons les résultats obtenus avec le modèle « between ». Enfin, nous exposerons les résultats obtenus avec le modèle à effet aléatoire. Pour chacune des régressions, la variable expliquée sera alternativement le coefficient de Gini et le taux de pauvreté relative au seuil de 50% du revenu médian. Dans le cadre de notre régression basée sur le modèle à effet aléatoire, nous testerons la robustesse de nos résultats en effectuant une régression sur un modèle réduit (abandon d'une variable), et en utilisant une série d'autres indicateurs d'inégalités et de pauvreté relative comme variables dépendantes.

Modèle « pooled »

Dans un premier temps, nous avons estimé le modèle « pooled » avec nos variables de base. L'estimation effectuée se définit de la manière suivante :

$$\begin{split} Lgini_{it} \left(Lpauvrel_{it} \right) &= \alpha + \beta_1 LPIB/t \hat{e}_{it} + \beta_2 Ldepsoc_{it} + \beta_3 Lsyndic_{it} + \beta_4 Lch \hat{o}m_{it} + \beta_5 Lcomext_{it} + \\ \beta_6 Lpop 15-64_{it} + year + \epsilon_{it} \end{split}$$

Où i : 1,...,19 et t : 1,...,15 (15 et non 20 car toutes les années comprises entre 1981 et 2000 ne sont pas présentes dans notre panel non cylindré 282);

Lgini : le logarithme népérien du coefficient de gini du revenu disponible ;

²⁸² Les années présentes sont : 1981, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1989, 1991, 1992, 1994, 1995, 1997, 1998, 1999, 2000. Chacune de ces années sont présentes en nombre variable selon le pays.

Lpauvrel : le logarithme népérien du taux de pauvreté relative au seuil de 50% du revenu disponible médian ;

 α : la constante, commune à tout les individus pour toutes les années ;

LPIB/tê: le logarithme népérien du PIB réel par tête (en \$ et PPA constante);

Ldepsoc : le logarithme népérien des dépenses sociales en pourcentage du PIB ;

Lsyndic : le logarithme népérien du taux de syndicalisation ;

Lchôm: le logarithme népérien du taux de chômage;

Lcomext : le logarithme népérien du taux d'ouverture ;

Lpop15-64 : le logarithme népérien de la population d'âge actif sur la population totale ;

Year : la tendance, variable de contrôle de l'effet temporel ;

Les résultats obtenus sont les suivants :

Modèle 1 : régression linéaire simple

	Variable dépendante		
Variables explicatives	Gini	Pauvreté rel.	
		-	
α	6,3***	11,44***	
LPIB/tê	-0,06	-0,02	
Ldepsoc	-0,31***	-0,98***	
Lsyndic	-0,1***	-0,06	
Lchom	0,09***	0,14*	
Lcomext	-0,03	-0,13**	
Lpop15-64	-0,3	-1,39*	
Year	0,01***	0,03***	
R² ajusté	0,69	0,65	
Nombre d'observations	80	80	

^{*}P < 0.10

Ces résultats indiquent que le PIB/tête n'est pas significativement lié à l'inégalité et à la pauvreté relative. Cela semble confirmer notre hypothèse selon laquelle, à partir d'un certain niveau de développement économique, l'accroissement de la richesse d'un pays n'est pas forcément un moteur de réduction de la pauvreté relative, ni des inégalités.

^{**}P < 0,05

^{***}P < 0.01

Notre variable relative aux choix sociopolitiques, en l'occurrence les dépenses sociales en pourcentage du PIB est très significative et négative, tant au niveau du Gini que de la pauvreté relative, ce qui correspond à notre intuition. L'observation des coefficients estimés nous indique que les dépenses sociales constituent un moyen particulièrement efficace de réduction de la pauvreté. En effet, celui-ci est proche de 100%, impliquant qu'une augmentation d'un pourcent du ratio dépenses sociales sur PIB réduit la pauvreté relative d'environ un pourcent.

Le taux de syndicalisation montre de manière attendue un coefficient négatif et significatif dans le cas de la régression portant sur le coefficient de Gini. Cela implique que le taux de syndicalisation représente un moyen de réduction des inégalités de revenus, mais pas de réduction de la pauvreté relative. Comme nous l'avons observé également au moyen des graphiques du chapitre 3.2, le taux de syndicalisation semble réduire significativement les inégalités salariales entre les plus riches et la « classe moyenne », affectant dans une moindre mesure le salaire des plus pauvres. Nous avons également fait remarquer précédemment que la principale cause de pauvreté dans la majorité des économies développées ne réside pas dans le problème des « working poor », mais plutôt dans l'inactivité. Dans ce cas, le taux de syndicalisation diminue la pauvreté relative uniquement via le canal de la redistribution (cf. corrélation entre taux de syndicalisation et part des dépenses sociales dans le PIB), entièrement capté dans notre régression par la variable « dépenses sociales ». Enfin, il faut rappeler que le taux de syndicalisation ne concerne pas l'ensemble de la population couverte par les accords de négociation collective, et qu'une autre variable représentant les institutions du marché du travail pourrait bien donner des résultats différents.

Le coefficient du taux de chômage indique un coefficient positif et significatif (au niveau 1% dans le cas du Gini et au niveau 10% dans le cas de la pauvreté relative).

Par contre, les résultats concernant le coefficient du taux d'ouverture sont plus inattendus. Celui-ci est non significatif pour expliquer les inégalités, mais il est négativement et significativement corrélé avec la pauvreté relative, ce qui est contraire à notre intuition de départ. Le taux d'ouverture regroupe les importations et les exportations en pourcentage du PIB. Une explication de l'obtention d'un coefficient de signe négatif pourrait résider dans l'effet de demande classique liée aux exportations. Un accroissement de la demande extérieure provoque un accroissement de la production et, ceteris paribus, une augmentation

de l'emploi dans les secteurs d'exportations (ce qui diminuerait a priori les inégalités). Le signe négatif du coefficient du taux d'ouverture s'expliquerait alors par le fait que l'effet favorable des exportations surpasse l'éventuel effet défavorable des importations mis en avant par bon nombre de théoriciens (voir supra). Il est aussi à remarquer que, en théorie, les importations pourraient être corrélées positivement à la pauvreté, au travers d'un accroissement du chômage. Or, le taux de chômage est intégré à notre régression, et peut donc capturer l'effet négatif éventuel des importations. Enfin, à nouveau, le choix d'un autre indicateur de globalisation peut mener à des résultats différents. Par exemple, Quinn²⁸³ a montré que la libéralisation du capital est positivement associée à l'augmentation des inégalités. De même, Alderson et Nielsen²⁸⁴ont trouvé que les flux d'investissement direct sortants, ainsi que le taux de pénétration des importations en provenance du Sud, sont positivement corrélés avec l'inégalité. Ces mêmes auteurs constatent également que la globalisation explique plus la tendance à l'accroissement des inégalités dans le temps à l'intérieur des pays développés, que les différences d'inégalités entre les pays.

Notre variable de contrôle démographique est significative (au seuil de 10%) et négativement corrélée avec la pauvreté relative, ce qui suppose que la population de moins de 15 ans et de plus de 64 ans (situation d'inactivité) est plus vulnérable à la pauvreté.

Enfin, on note que la variable « year » est très significative et positive dans le cas de l'inégalité comme de la pauvreté relative, ce qui confirme la tendance globale à l'accroissement des inégalités pendant la période étudiée.

Nous avons ensuite inclus dans notre régression de base le logarithme népérien du pourcentage de vote pour les partis de gauche dans le total des votes (« lleftvot »)²⁸⁵. Pour l'inégalité comme pour la pauvreté relative, les résultats concernant nos variables de base sont inchangés. Cependant, la variable ajoutée (« lleftvot ») n'est pas significative. Comme nous suspections la présence de multicolinéarité partielle de la variable « lleftvot » avec celles relatives aux choix sociopolitiques (les dépenses sociales) et aux institutions du marché du travail (le taux de syndicalisation), nous avons effectué une seconde régression sans inclure les dépenses sociales et le taux de syndicalisation. Dans ce cas, le pourcentage de vote à

 $^{^{283}}$ Quinn D. (1997), "The Correlates of Change in International Financial Regulation" American Political Science Review, Vol.91, $N^{\circ}3$

²⁸⁴ Alderson A.S. and Nielsen F. (2002); op.cit.

²⁸⁵ Les résultats relatifs à ce test sont donnés en annexe (annexe 5)

gauche apparaît significativement (p-valeur < 0,01) et négativement corrélé avec les inégalités et la pauvreté relative. Le coefficient estimé est relativement faible dans le cas des inégalités (-0,06), mais est substantiel dans le cas de la pauvreté relative (-0,17). Cela suppose qu'un accroissement de 1 % des votes à gauche dans le total des votes diminue la pauvreté relative de 0,17 %. Cependant, cet effet est entièrement capté par les dépenses sociales et le taux de syndicalisation. Ce constat implique donc que l'effet des politiques de gauche se transmet principalement au travers des actions de l' « Etat Providence »²⁸⁶ et des institutions du marché du travail.

-

²⁸⁶ Brady (2002), op.cit.

Modèle « between »

Le modèle « between » est basé sur les moyennes individuelles, il n'y a donc pas d'index de temps. La spécification testée est la suivante :

$$\begin{split} & mgini_{i.} \ (mpauvrel_{i.}) = \alpha + \beta_1 mPIB/t \hat{e}_{i.} + \beta_2 mdepsoc_{i.} + \beta_3 msyndic_{i.} + \beta_4 mch \hat{o}m_{i.} + \beta_5 mcomext_{i.} \\ & + \beta_6 mpop15-64_{i.} + \epsilon_{i.} \end{split}$$

Où
$$i = 1,...,19$$

mgini_{i.} : La moyenne individuelle (du pays) du logarithme népérien du coefficient de Gini ; etc.

Les résultats obtenus sont les suivants :

Modèle 2 : régression "between"

	Variable dépendante			
Variables explicatives	mgini	mpauvrel		
α	7,58**	15,12*		
mPIB/tê	-0,03	0,07		
mdepsoc	-0,34**	-0,97*** -0,15 0,18 0,003		
msyndic	-0,13***			
mchom	0,07			
mcomext	0,03			
mpop15-64	-0,64	-2,5		
R ² ajusté	0,64	0,6		
Nombre	,	•		
d'observations	19	19		

 $[*]P \le 0.10$

Ces résultats indiquent que les différences d'inégalités et de pauvreté relative entre les pays s'expliquent notamment par les différences de niveau des dépenses sociales dans le PIB entre les pays. Les différences entre pays au niveau du taux de syndicalisation constituent

^{**}*P* ≤ 0,05

^{***} $P \le 0,01$

également un facteur explicatif des différences d'inégalité entre pays, mais pas de pauvreté relative. Le PIB/tête est à nouveau non significatif, impliquant que les différences de niveau de développement économique n'influencent pas les différences d'inégalité et de pauvreté relative entre les pays développés. Aucunes de nos variables de contrôle ne sont significatives.

Modèle à effet aléatoire

Ce dernier modèle mérite un intérêt particulier, car il exploite la double dimension des données de panel (temporelle et individuelle). Cela permet d'isoler les effets fixes non observés²⁸⁷ (considérés ici comme aléatoires). Le fait de prendre en compte ces effets améliore la précision des estimateurs et assure une évaluation correcte de leur variance²⁸⁸.

Contrairement aux estimations précédentes, nous allons tester différentes spécifications. Le modèle estimé de base se défini comme suit :

$$\begin{split} Lgini_{it}\left(Lpauvrel_{it}\right) &= \alpha + \beta_1 LPIB/t \hat{e}_{it} + \beta_2 Ldepsoc_{it} + \beta_3 Lsyndic_{it} + \beta_4 Lch \hat{o}m_{it} + \beta_5 Lcomext_{it} + \\ \beta_6 Lpop 15-64_{it} + \epsilon_{it} \end{split} \tag{1}$$

Où
$$\varepsilon_{it} = \alpha_i + u_{it}^{289}$$

L'absence de significativité du PIB/tête et du taux d'ouverture lors de la régression sur le coefficient de Gini, et la forte corrélation positive entre ces deux variables²⁹⁰, nous a conduit à tester les modèles suivants :

$$\begin{split} Lgini_{it} \left(Lpauvrel_{it} \right) &= \alpha + \beta_1 LPIB/t \hat{e}_{it} + \beta_2 Ldepsoc_{it} + \beta_3 Lsyndic_{it} + \beta_4 Lch \hat{o}m_{it} + \beta_5 Lpop 15-64_{it} \\ &+ \epsilon_{it} \end{split} \tag{2}$$

Où
$$\varepsilon_{it} = \alpha_i + u_{it}$$

²⁸⁷ Sevestre P. (2002), op.cit.

²⁸⁸ Idem

²⁸⁹ Nous avons estimé le modèle isolant uniquement les effets fixes individuels (« ranone »), car l'isolation d'un effet fixe individuel et temporel (« rantwo ») posait des problèmes avec la variance qui était négative. Cela indique probablement que la variation des inégalités due au temps est trop faible (Plasman et Rycx, 2001) ou notre nombre d'années trop restreint pour dégager un effet temporel.

²⁹⁰ Nous avons effectué une régression sur base d'un modèle à effet fixe indiquant une forte corrélation entre le PIB/tête (variable expliquée) et le taux d'ouverture (variable explicative). Les résultats de ce test est donné dans l'annexe 6.

Et:

$$\begin{split} Lgini_{it} \; (Lpauvrel_{it}) &= \alpha \, + \, \beta_2 Ldepsoc_{it} \, + \, \beta_3 Lsyndic_{it} \, + \, \beta_4 Lch\^om_{it} \, + \, \beta5 Lcomext \, + \, \beta6 Lpop15-\\ 64_{it} &+ \epsilon_{it} \end{split} \tag{3}$$

$$O\grave{u} \; \epsilon_{it} = \alpha_i + u_{it}$$

Les résultats sont présentés ci-dessous²⁹¹ :

Modèle 3 : modèle à effet aléatoire (estimation MCG)

	Variable dépendante					
Variables						
explicatives	Gini (1)	Gini (2)	Gini (3)	Pauvrel (1)	Pauvrel (2)	
α	7,87***	7,69***	8,38***	10,64*	13,66***	
LPIB/tê	0,12	0,16***	/	0,78***	0,33**	
Ldepsoc	-0,23***	-0,21***	-0,23***	-0,54**	-0,77***	
Lsyndic	-0,1**	-0,09*	-0,11**	-0,16	-0,2**	
Lchom	0,09***	0,09***	0,08***	0,09	0,11	
Lcomext	0,02	/	0,08***	-0,26	/	
Lpop15-64	-1,19***	-1,23***	-1,05**	-3,14**	-2,83**	
R^2	0,34	0,32	0,3	0,24	0,32	
Nombre de pays	19	19	19	19	19	
Nombre d'années	15	15	15	15	15	

 $^{^*}P \leq 0.10$

Nous allons commencer par décrire les résultats de la régression avec le coefficient de Gini comme variable dépendante.

En ce qui concerne la première spécification, toutes nos variables significatives présentent un coefficient de signe attendu. Les dépenses sociales et le taux de syndicalisation diminuent bien les inégalités, tout comme notre variable de contrôle démographique relative au pourcentage de la population en âge de travailler. Le taux de chômage quant à lui, est sans surprise un facteur d'accroissement des inégalités. Le PIB/tête est non significatif, ce qui

 $^{**}P \le 0.05$

^{***}P ≤ 0,01

²⁹¹ Nous n'avons pas présenté la spécification (3) pour la pauvreté relative car la variance de l'effet individuel était négative, ce qui invalide la régression.

correspond à notre intuition. Par contre, le taux d'ouverture est également non significatif, ce qui mérite attention (voir infra).

Dans la deuxième spécification, nous avons restreint le modèle en ôtant la variable relative au taux d'ouverture. Le résultat est intéressant : le PIB/tête, qui jusqu'ici était non corrélé avec les inégalités, devient significatif et positif au niveau de confiance de 1%. La troisième spécification, de laquelle nous avons exclu le PIB/tête, révèle un coefficient significatif et positif pour le taux d'ouverture. On semble donc bien être en présence de multicolinéarité entre le PIB/tête et le commerce extérieur. En effet, la relation entre ces deux variables est importante, le taux d'ouverture étant significativement et positivement corrélé avec le PIB/tête²⁹². On peut donc en tirer une conclusion importante : les échanges extérieurs, bien qu'ils constituent un facteur de développement économique, lèsent le développement social en ce sens qu'ils sont positivement corrélés avec l'inégalité. Cependant, il est à noter que le coefficient, bien que très significatif (p-valeur < 0,01), est relativement faible (une augmentation d'1% du taux d'ouverture s'accompagne d'un accroissement de 0,08% du coefficient de Gini).

Concernant la régression expliquant la pauvreté relative, les résultats sont substantiellement différents.

Dans la première spécification, le PIB/tête est positif et significatif au niveau de confiance de 1%, malgré la présence du taux d'ouverture dans la régression. Cela suppose que la croissance et le niveau du PIB ne profitent pas aux personnes dont le revenu est situé en deçà de 50% du revenu médian, au contraire. Cependant, dans ce cas, la cause ne réside pas dans les échanges internationaux, mais dans d'autres facteurs générant simultanément de la croissance et un accroissement de la pauvreté relative. Il faut souligner que ce phénomène (impact significatif et défavorable du PIB/t en contrôlant pour le taux d'ouverture) est donc présent uniquement dans la régression de la pauvreté relative, c'est-à-dire que l'importance du PIB/t implique une plus grande proportion de pauvres, alors que l'impact sur l'inégalité globale n'est pas clair. Une interprétation possible réside dans l'évolution du marché du travail et la troisième révolution industrielle, creusant les écarts de rémunération entre les

²⁹² Voir la régression du PIB/tête en fonction du taux d'ouverture en annexe 6.

travailleurs qualifiés et moins qualifiés et les écarts de rémunération au sein d'un même groupe (cf. Cohen D., 1997), indépendamment de l'impact de la globalisation.

Les dépenses sociales en pourcentage du PIB présentent à nouveau un coefficient élevé, significatif et négatif, soulignant l'importance des choix sociopolitiques sur la réduction de la pauvreté.

Dans la deuxième spécification, de laquelle a été retiré le taux d'ouverture, le taux de syndicalisation devient significatif et négatif. On peut en déduire la présence de multicolinéarité partielle entre cette variable et le taux d'ouverture. En effet, ce dernier est négativement corrélé avec le taux de syndicalisation, suggérant une pression exercée par le commerce international sur la force de négociation des travailleurs. Le taux de syndicalisation semble donc avoir un impact positif sur la réduction de la pauvreté relative, en dehors de son effet sur la redistribution.

Nous avons testé la robustesse de nos conclusions en effectuant les mêmes régressions, mais avec une série d'autres variables dépendantes (voir supra pour la liste et la description de ces variables). Tous les résultats de ces tests de robustesse se trouvent en annexe (annexe 7).

Concernant la première spécification, nos résultats sont robustes à l'utilisation de toutes nos autres variables dépendantes, autant pour la pauvreté relative que pour l'inégalité, à l'exception de deux différences notables : tout d'abord, la régression ayant pour variable dépendante le rapport du 90ème percentile sur le 10ème percentile (P90/P10) montre un coefficient du PIB/tête significatif et positif, malgré la présence du taux d'ouverture (les autres coefficients présentent les signes attendus). Ceci implique à nouveau que le PIB/tête tend à accroître l'inégalité de revenu entre les plus riches et les plus pauvres, sans que cet effet soit à attribuer au taux d'ouverture. Le PIB/tête de ces dernières décennies semble donc bien influencer négativement l'égalité, et profiter plus aux riches qu'aux pauvres. Ensuite, la régression ayant pour variable dépendante le taux de pauvreté relative au seuil 40% présente le coefficient du taux d'ouverture significatif et négatif, ce qui révèle l'ambiguïté de l'effet de cette variable.

Concernant la robustesse du modèle sans le taux d'ouverture (deuxième spécification), celle-ci est également globalement vérifiée. Cependant, le PIB/tête perd sa significativité lors

de la régression avec le taux de pauvreté relative au seuil 40%. Cela pourrait indiquer que l'effet négatif du PIB ne touche pas les très bas revenus. On note également que le taux de syndicalisation perd tout juste sa significativité lors de deux régressions concernant l'inégalité (avec comme variables dépendantes P80/P20 et l'index d'Atkinson $\theta = 0,5$), et lors de la régression avec le taux de pauvreté relatif au seuil 60%. Pour le reste, les résultats sont similaires pour toutes nos variables explicatives.

Dans le modèle sans le PIB/tête (troisième spécification), la significativité du taux d'ouverture ne résiste pas aux tests de robustesse, excepté dans le cas du coefficient d'Atkinson $\theta=0.5$ et de la pauvreté relative (seuil : 60%). En effet, nous avons également régressé le taux de pauvreté relative au seuil 60% sur base du modèle sans le PIB/tête²⁹³. Dans cette dernière régression, tous les coefficients montrent la significativité et les signes attendus, mais dans ce cas, le taux d'ouverture devient significatif et positif, impliquant que l'ouverture commerciale pourrait tout de même affecter négativement les personnes « moyennement pauvres ». Ce constat nous amène à interpréter nos résultats concernant la variable du taux d'ouverture avec prudence, celle-ci étant probablement susceptible d'avoir des effets influençant sans doute l'inégalité et la pauvreté d'une façon bien précise. Tous les coefficients de nos autres variables explicatives sont robustes à ce test pour cette dernière spécification.

Globalement, nous pouvons conclure de cet exercice empirique que le PIB/tête n'influence pas le niveau et les variations des inégalités et de la pauvreté relative, voire est positivement corrélé avec ces variables. Ceci implique qu'à partir d'un certain niveau de développement, la croissance économique ne semble pas être un moteur de développement social. Il ressort également sans ambiguïté que le pourcentage de dépenses sociales dans le PIB constitue un facteur très favorable à la réduction de la pauvreté et de l'inégalité. Les taux de syndicalisation semblent également jouer en faveur de plus d'égalité.

²⁹³ Pour rappel, nous n'avions pas présenté les résultats de cette spécification avec la pauvreté relative au seuil 50% car celle-ci présentait une variance des effets individuels négatifs, ce qui invalide la régression. Cependant, la régression fonctionne avec le taux de pauvreté au seuil 60%.

4. Conclusion

Tout d'abord, nous avons vu dans ce mémoire que la croissance, à distribution inchangée, profite aux pauvres dans les mêmes proportions qu'aux riches. En effet, les études empiriques les plus convaincantes portant sur un échantillon international de pays indiquent que, en moyenne, le revenu des pauvres augmente proportionnellement à celui des non pauvres. Cependant, cette approche en moyenne masque la diversité des situations, car la croissance modifie dans la plupart des cas la distribution des revenus. Or, l'effet de la croissance sur la distribution (ainsi que la distribution de départ), est tout aussi important que la croissance elle-même pour expliquer les variations de la pauvreté absolue. En effet, une variation de la pauvreté absolue peut être décomposée en un « effet croissance » à distribution inchangée, et un « effet variation de la distribution » à revenu moyen inchangé. De même, une croissance sera pro pauvre si elle réduit la pauvreté relative. Il apparaît donc que l'impact de la croissance sur la pauvreté absolue doit être évalué en fonction de l'impact de la croissance sur la distribution des revenus.

Une revue de la littérature théorique et empirique a permis de mettre en évidence que, bien que la croissance modifie la distribution des revenus, il ne semble pas exister de relation stable entre croissance et inégalités et pauvreté relative. L'évolution et le niveau de la pauvreté relative et de l'inégalité dépendent donc d'autres facteurs que le PIB/tête. L'« articulation sociale » de la croissance, et plus particulièrement les institutions et les choix sociopolitiques, s'avèrent jouer un rôle important dans la détermination du niveau d'inégalité et de pauvreté relative. Ce constat implique que l'évolution et les niveaux de l'inégalité et de la pauvreté relative résultent d'un processus plus « volontariste » que purement « déterministe ». Nous avons toutefois mis en avant, au travers d'une formalisation simple, qu'une croissance résultant d'un accroissement de l'emploi est susceptible de réduire la pauvreté relative via le canal de la redistribution, en supposant notamment l'absence de « working poor » et à pression inchangée des prélèvements obligatoires. Par contre, suivant ce même développement, une croissance résultant d'une augmentation de la productivité est susceptible de réduire la pauvreté absolue, mais laissera la pauvreté relative inchangée (toujours à pression inchangée des prélèvements obligatoires). Enfin, un accroissement des

taux de prélèvements moyens résultant d'un choix politique orienté vers plus de générosité, est susceptible de diminuer la pauvreté relative, à PIB/tête inchangé. Dans ce cadre, l'absence de relation entre croissance et taux de prélèvement obligatoire moyen a été suggérée via l'examen de l'évolution des taux marginaux de l'impôt sur les hauts revenus. La « générosité relative » n'augmente donc pas avec le PIB/tête, et l'importance de la redistribution (dans le PIB) est fonction des choix politiques.

Enfin, l'étude du cas des pays développés a tout particulièrement corroboré la thèse selon laquelle il n'existe pas de relation stable entre PIB/tête et inégalités et pauvreté relative, et selon laquelle celles-ci dépendent essentiellement des choix politiques.

Premièrement, au cours du dernier demi-siècle, les pays développés ont connu un renversement de tendance au niveau de l'évolution de l'inégalité et la pauvreté relative : la tendance à la réduction des inégalités (et de la pauvreté relative) enregistrée après la seconde guerre mondiale jusqu'environ dans les années 80, s'est inversée depuis lors dans une majorité de pays. Cet exemple suggère tout d'abord l'absence d'une relation temporelle négative (et systématique) entre croissance économique et inégalité et pauvreté relative, et révèle, notamment via l'interprétation du renversement de tendance, l'importance des autres facteurs (type de croissance, facteurs sociopolitiques, contexte institutionnel) dans cette relation.

Deuxièmement, l'absence de corrélation « visible » entre les niveaux de PIB/tête et les niveaux d'inégalité et de pauvreté relative a été démontrée au travers d'une analyse graphique : les inégalités et la pauvreté relative au sein des pays développés ne peuvent être mises en relation avec le niveau de leur PIB. L'existence de groupes de pays avec des niveaux d'inégalités et de pauvreté similaires révèle que, au niveau des comparaisons internationales et dans un certain intervalle de PIB/tête, ce sont les institutions et les choix politiques et non le PIB/tête, qui semblent être les déterminants des niveaux de pauvreté relative et d'inégalités.

Enfin, notre étude économétrique en données de panel semble confirmer cette thèse. Tout d'abord, l'estimation des modèles ne tenant pas compte de la dimension temporelle de nos données (le modèle « pooled » et le modèle « between ») indique clairement que le PIB/tête n'explique pas les différences d'inégalité et de pauvreté relative (entre les pays et en général), celles-ci s'expliquant principalement par les différences des dépenses sociales en

pourcentage du PIB. Le taux se syndicalisation apparaît un facteur important des réductions des inégalités. L'estimation du modèle à effet aléatoire (qui tient compte de la double dimension, temporelle et individuelle, de notre base de données) a confirmé l'absence de corrélation entre le PIB/tête et le coefficient de Gini. Cependant, l'élimination de la variable de contrôle relative au taux d'ouverture et un test effectué avec une autre indicateur d'inégalité comme variable explicative (P90/P10) révèlent une corrélation positive entre le PIB/tête et le Gini. Une corrélation positive entre PIB/tête et pauvreté relative a également été relevée, même en contrôlant l'influence du taux d'ouverture. Ceci indique donc qu'il existe des facteurs favorables au développement économique, outre le taux d'ouverture, qui freinent le développement social en ce sens qu'ils sont positivement corrélés avec l'inégalité. De même, l'estimation de ce modèle a mis en évidence l'influence sur le coefficient de Gini et sur la pauvreté relative des choix sociopolitiques, approchés par le pourcentage de dépenses sociales dans le PIB et les taux de syndicalisation. Plus particulièrement, il se confirme, au travers de tous nos modèles (« pooled », « between » et à effet aléatoire) et des tests de robustesse, que le pourcentage de dépenses sociales joue un rôle majeur dans la réduction de la pauvreté relative et des inégalités.

Ce mémoire nous permet de conclure qu'il n'existe pas de loi universelle et temporelle systématique reliant les inégalités et la pauvreté relative avec le PIB/tête, mais qu'il existe des types de croissance, de politiques, et de contextes favorables ou défavorables à une baisse de la pauvreté relative et des inégalités. Si l'élasticité de la pauvreté absolue au PIB/tête est généralement positive, ce sont ces mêmes facteurs qui déterminent dans quelle mesure la croissance sera pro pauvre ($\epsilon > 1$). Nous pouvons également conclure que la redistribution est particulièrement importante pour réduire la pauvreté relative et l'inégalité, et que celle-ci n'est pas fonction du niveau du PIB/tête mais résulte de choix politiques. Enfin, il a été relevé que le type de croissance des deux dernières décennies dans les pays développés semble bénéficier plus aux riches qu'aux pauvres 294 .

Il est à remarquer qu'il serait intéressant d'effectuer une étude empirique du même type que celle que nous avons menée pour les pays à revenus élevés, avec d'autres groupes de pays (à bas revenus ou à revenus intermédiaires), pour vérifier si nos conclusions s'appliquent

²⁹⁴ Mesuré par le taux de pauvreté relative au seuil de 50% du revenu médian

à tous les groupes de pays à revenus relativement proches. L'étude de la relation croissance-pauvreté pour les pays « en voie de développement » est généralement abordée en considérant uniquement la pauvreté absolue. Nous avons vu qu'en moyenne, la croissance diminuerait la pauvreté absolue au même rythme que son taux ($\epsilon = 1$), ce qui signifie qu'en moyenne, le PIB/tête n'aurait pas d'effet sur la pauvreté relative, ce qui correspond globalement aux résultats de notre étude sur les pays développés. De plus, le constat selon lequel les niveaux d'inégalités diffèrent pour un niveau approximativement identique de PIB/tête est valable également pour les pays à bas revenus et à revenus intermédiaires. Il n'est donc pas exclu qu'une étude empirique du même type appliquée à un autre groupe de pays, aboutisse à des résultats similaires. Cependant, il serait utile de s'en assurer.

L'absence de relation stable entre PIB/tête et pauvreté relative et inégalité appelle à une réflexion sur l'orientation des politiques économiques à suivre, et sur la définition des objectifs prioritaires. En effet, cette constatation appelle à ne pas se limiter au PIB/tête pour juger des performances générales d'un pays, mais à tenir également compte de la pauvreté relative et d'un indicateur d'inégalité. Pour cela, des efforts notamment en matière de développement de statistiques de qualité relatives à la pauvreté et l'inégalité restent encore à fournir.

Enfin, il faut souligner que notre travail s'est limité à tenter de répondre à un aspect particulier de la question plus globale du lien entre croissance économique et développement social, celui de l'effet de la croissance sur la pauvreté et l'inégalité des revenus monétaires. Comme nous avons évoqué dans l'introduction, le caractère multidimensionnel du concept de pauvreté est cependant loin de se limiter à la seule composante monétaire, et les autres composantes ne mériteraient pas moins d'être étudiées. Par exemple, les services publics sociaux, tels que l'accès aux soins de santé et à l'éducation, ne sont pas pris en compte dans les revenus monétaires. L'étude des effets de la croissance sur les taux d'alphabétisation et de mortalité par exemple, pourrait faire l'objet de futures recherches. De même, la question encore plus générale du lien entre croissance et bien-être (social et subjectif) d'une population, laisse le champ ouvert à une multitude de recherches possibles.

BIBLIOGRAPHIE

Aghion P. (2002), « Schumpeterian growth theory and the dynamics of income inequality », *Econometrica*, Vol. 70, N°3, pp. 855-882

Alderson A.S. and Nielsen F. (2002); «The Globalisation and the Great U-Turn: Income Inequality Trend in 16 OCDE countries. », *American Journal of Sociology*, 107 pp 1244-99

Amable B. (2005), Les Cinq Capitalismes, Diversité des systèmes économiques et sociaux dans la mondialisation, Editions du Seuil, Paris

Atkinson A. B., Rainwater L. and Smeeding T. M. (1995), « Income Distribution in OECD Countries ». Paris: OECD in Kenworthy L. (1999), « Do Social-Welfare Reduce Poverty? A Cross-National Assessment », *Social Forces*, Vol. 77 N°3 page 1119-1139

Barthélemy P. (1995), « L'Hypothèse de Kuznets est-elle encore d'actualité? », *Revue Région* et Développement, N°2, pp.1-23

Beine M. (2006), « Mise à jour des connaissances en économétrie », Université d'Eté en Economie organisée par le Centre Interuniversitaire de Formation Permanente (août 2006)

Bhalla S. (2002), *Imagine There's no country: Poverty, Inequality and Growth in the era of Globalisation*, Institute for International Economics of Washington, DC

Bonoli G. (2003), "Aider les 'working poor', une perspective comparé", Université de Fribourg, Département Travail social et Politiques sociales

Bourguignon F. (1990), "Growth and Inequality in the Dual Model of Development: the Role of Demand factors", *Review of Economic Studies*, Vol.57, N°2, pp. 215-228

Bourguignon F. (2002), «The growth elasticity of poverty reduction: explaining heterogeneity across countries and time period», DELTA (Département et Laboratoire Théorique et Appliquée), Working Paper N°2002-03

Bourguignon F. (2003), « The Poverty-Growth-Inequality Triangle », paper prepared for a conference on poverty, Inequality and growth, Agence Française de Développement/EU development network, Paris

Bourguignon F. (2004), "The Poverty-Growth-Inequality Triangle", Indian Council for Research on International Economic Relations, Working Paper n° 125

Bourguignon F. and Morrison C. (1990), «Income Distribution, Development and Foreign Trade: A Cross-sectional Analysis », *European Economic Review*, Vol. 34, pp. 1113-1132

Brady D., (2002), «The Politics of Poverty: Left Political Institutions, The Welfare State and Poverty», Paper prepared for the International Sociological Association, Research Committee on Stratification and Mobility semi-annual meetings (April 2002) in Oxford, Duke University

Brémond J. et Gélédan A. (1984), *Dictionnaire des théories et mécanismes économiques*, Hatier, Paris

Bruno M., Ravallion M., Squire L. (1996), « Equity and Growth in Developing Countries. Old and New Perspectives on the Policy Issues »; World Bank Policy Research Working Paper 1563

Cassiers I. et Delain C. (2006), « La croissance ne fait pas le bonheur : les économistes le savent-ils ? », Regards économiques, IRES (Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université Catholique de Louvain), N°38, pp. 1-14

Cassiers I. et Lebeau E. (2005), *De l'Etat providence à l'Etat social actif: quels changements de régulation sous-jacents?* Dans le cours de Cassier I.: «Croissance et structure économique de la Belgique » 2004-2005, Université Catholique de Louvain

Clayton R. and Pontusson J. (1998), "Welfare State Retrenchment Revisited: Entitlement Cuts, Public-Sector Restructuring, and Inegalitarian Trends in Advanced Capitalist Societies", *World Politics*, 51, pp. 67-98

Cling J.-P., De Vreyer P., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2003): « La croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté : le rôle des inégalités », DIAL (Développement et insertion internationale), Document de travail

Cohen D. (1997), Richesse du monde, pauvretés des Nations, Edition Flammarion

Concialdi P. (1999), « Les nouvelles formes d'inégalités salariales », *Chronique Internationale de l'IRES*, n°60, pp. 98-107

Deaton A. (2005), « Measuring Poverty in a growing World (or Measuring Growth in a Poor World) », *Review of Economics and Statistics*, Vol.87, No. 1, pp. 1-19

De Janvry A., Sadoulet E. (1983), "Social articulation as a condition for equitable growth", *Journal of Development Economics*, Vol. 13 (3), pp. 275-303

De Meulemeester J-L, Cours de « Pouvoirs Publics et Politiques des revenus », Université Libre de Bruxelles, 2006

Deininger K and Squire L. (1998), « New ways of looking at old issues: inequality and growth», *Journal of development economics*, Vol. 57, pp. 259-287

Dollar D. and Kraay A. (2002), «Growth is Good for the Poor » *Journal of Economic Growth*, 7, pp. 195-225

Droesbeke J-J (2001), *Eléments de statistiques*, SMA, Editions de l'Université Libre de Bruxelles

Esping-Andersen G. (1990), "The Three Worlds of Welfare Capitalism", Cambridge: Polity Press & Princeton: Princeton University Press

Esping-Andersen G. (1999), "The Social Foundations of Postindustrial Economies", Oxford University Press, 1999

Fields G. S. (2001), *Distribution and Development*. A new look at the developing World, Russel Sage Foundation and The MIT press

Föster M. et Mira D'Ercole M. (2006), « Combattre la pauvreté », Observateur OCDE, Direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires Sociales

Föster M. et Pearson M. (2002), « Distribution des Revenus et Pauvreté dans la zone de l'OCDE : Tendances et Déterminants », *Revue économique de l'OCDE*, N°34

François J.F. et Rojas-Romagosa H. (2005), «The Construction and Interpretation of Combined Cross-section and Time-Series Inequality Datasets », World Bank, Policy Research paper 3748

Généreux J. (2006), La Dissociété, Editions du Seuil, Paris

Giraud P-N (1996), « L'inégalité du monde - Economie du monde contemporain », Gallimard, Paris: collection Folio

Giraud P-N (1997), « L'inégalité du monde : économie du monde contemporain », CERNA (Centre d'économie industrielle. Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris), Communication à : Université Paris-Dauphine

Glaeser Edward L. (2006), «Inequality», Oxford Handbook of Political Economy, 34, pp. 625-641

Gottschalk P. (1993), «Changes in Inequality of Family Income in Seven Industrialized Countries », *American Economic Review*, Vol.83, N°2, pp.136-142

Gottschalk P. and Smeeding T.M. (1997), «Cross-National Comparisons of Earnings and Income Inequality », *Journal of Economic Literature*, Vol.35, N°2, pp.633-687

Grastein M. and Justman M. (2002), "Education, Social Cohesion, and Economic Growth", *American Economic Review*, Vol.92, N°4, pp. 1192-1204

Greene W. H. (2003), *Econometric Analysis*, fifth edition, Prentice Hall, Pearson Education International

Ghura D., Leite C. et Tsangarides C. (2002), « Is Growth Enough? Macroeconomic Policy and Poverty Reduction », International Monetary Fond, Working Paper, 02/118

Gustafsson B. et Johansson M. (1999); « In Search of Smoking guns: What Makes Income Inequality Vary Over Time in Different Countries? »; *American Sociological Review*, 64, pp 585-605

Gwartney J., Lawson R., Easterly W. (2006), "Economic Freedom of the World", Fraser Institute, Annual Report

Hobsbawn E. J. (1994), L'Âge des extrêmes : Histoire du Court XXe siècle, Paris, Editions complexe

Huber E., Ragin C., Stephens J.D., Brady D., Beckfiels J., « Comparative Welfare States Data Set », Northwestern University, University of North California, Duke University and Indiana university, 2004

Katz C.J., Mahler V.A., Franz M.G. (1983), "The Impact of Taxes on Growth and Distribution in Developed Capitalist Countries: A Cross-National Study", *American Political Science Review*, Vol. 77, N°4, pp. 871-886

Kenworthy L. (1999), « Do Social-Welfare Reduce Poverty? A Cross-National Assessment », *Social Forces*, Vol. 77 N°3 pp. 1119-1139

Koeniger W., Leonardi M., Nunziata L.(2004), "Labour Market Institutions and Wage Inequality", Institute for the Study of Labour, IZA Discussion Paper, N°1291

Kuznets S. (1955), « Economic growth and Income Inequality », *American Economic Review*, Vol. 45, N°1, pp. 1-28

Le Monde (2006): « Les inégalités s'accroissent aux Etats-Unis », article du quotidien Le Monde du 01/09/2006, page 13

Lee E. (1997), « Mondialisation et normes du travail : Un tour d'horizon », *Revue internationale du travail*, vol. 136 n°2, pp. 187-204

Lundberg M. and Squire L. (2003), "The simultaneous evolution of growth and inequality", *Economic Journal*, Vol.113 (487), pp. 326-344

Luxembourg Income Study, Key figures, "Income Inequality Measure Table" and "Relative Poverty Rate Table", 2006

Machin, S. (1997), "The Decline of Labour Market Institutions and the Rise in Wage Inequality in Britain", *European Economic Review*, Vol. 41, N°11, pp.647-57

Maric M. (2002), « Pauvreté et exclusion sociale, une approche par la théorie des capacités » in Dupuis J-M, et al. (2002), *Politiques sociales et croissance économique*, Vol. 2, Paris, L'Harmattan, pp. 301-313

Mc Fate K., Smeeding T. and Rainwater L. (1995), « Markets and States: Poverty Trends and Transfer System Effectiveness in the 1980s. » pp. 29-66 in Kenworthy L. (1999), « Do Social-Welfare Reduce Poverty? A Cross-National Assessment », *Social Forces*, Vol. 77, N°3 page 1119-1139

Méon P.-G., Cours d'Economie du Développement, Institut d'Etudes Politiques, 2006

Milanovic B. (1994); "Determinants of Cross-Country Income Inequality, An 'Augmented' Kuznets' Hypothesis", World Bank; Policy Research Working Paper, 1246

Moller S.; Huber E.; Stephens J.D.; Bradley D., Nielsen F. (2003); « Determinants of relative Poverty in Advanced Capitalist Democracies », *American Sociological Review*, Vol.68, No.1, pp 22-51

Mourji F., Decalwé B. et Plane P. (2006): « Le développement face à la pauvreté (Réseau analyse économique et développement) », Economica/AUF/CRDI

Nagels J. (2000) dans De Meulemeester J-L, Cours de « Pouvoirs Publics et Politiques des revenus », Université Libre de Bruxelles

Nagels J. et Plasman R. (2006), *Eléments d'Economie Politique. Critique de la pensée unique*; Troisième édition revue ; Institut de sociologie histoire, économie, société ; Editions de l'Université Libre de Bruxelles

Nielsen F. and Alderson A. (1997), "The Kuznets Curve and the Great U-Turn: Income Inequality in U.S. Counties, 1970 to 1990", *American Sociological Review*, Vol.62, N°1, pp.12-33

Norel P. (2003), « La transformation historique des régulations dans le processus contemporain de globalisation » CRIEF, document de travail, Faculté des Sciences Economiques de Poitiers

OECD, "OECD Database on Trends in Earnings Dispersion" in Huber E., Ragin C., Stephens J.D., Brady D., Beckfiels J. (2004), « Comparative Welfare States Data Set », Northwestern University, University of North California, Duke University and Indiana university

OECD statistics (2006), national accounts, "Gross Domestic Product for OECD member countries"

OECD statistics (2004), social and welfare statistics, "Social Expenditure Database (SOCX 2004), 1980-2001"

OECD statistics (2006), labour statistics, « Statistics, Data and Indicators (5) », Database on Labour Force Statistics

OECD statistics (2007), Labour, Unemployment statistics, "Statistics, Data and Indicators (7)", "OECD Standardized Unemployment rates (SURs)", labour force survey

OECD statistics (2007), International Trade in Good Statistics, "OECD International Trade Indicators", Macroeconomic Trade Indicators

Ontiveros D.U. and Verardi V. (2005), "Electoral systems, Poverty and Income Inequality", Luxembourg Income Study Working Paper, N°402

Padalino S. et Vivarelli M. (1997), «L'intensité d'emploi de la croissance économique dans les pays du G7 », *Revue internationale du travail*, vol.136, n°2

Panagariya A. (2003), «Imagine there's no country: Poverty, Inequality and Growth in the Era of Globalization by Surjit S. Bhalla", *Journal of Economic Literature*, Vol.41, N°4, pp.1288-1289

Piketty T. (2001b), "Les inégalités dans le long terme", Rapport du Conseil d'analyse économique, n°33, Paris, La Documentation française, pp. 137-204

Plasman R. et Rycx F. (2001), «Collective Bargaining and Poverty: A Cross-National perspective », *European Journal of Industrial Relations*, Vol.7, N° 2, pp. 175-202

PNUD (2005), Rapport mondial sur le développement humain 2005. La Coopération internationale à la croisée des chemins : l'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalité,. Economica, Paris

Ponthieux S. et Concialdi P. (2000), « Bas salaires et travailleurs pauvres : une comparaison entre la France et les Etats-Unis », *Revue de l'IRES*, N°33, pp. 5-32

Quinn D. (1997), "The Correlates of Change in International Financial Regulation", *American Political Science Review*, Vol.91, N°3, pp.531-551

Rauch J.E. (1993), "Economic development, urban underemployment, and income inequality", *Canadian Journal of Economics*, 26, pp. 901-918

Ravallion M. (1997), « Can high-inequality developing countries escape absolute poverty? »; *Economics Letters*, Vol. 56

Ravallion M. (2001), « Growth, Inequality and Poverty: Looking Beyond Averages », *World Development*, Vol. 29, N° 11, November: 1803-1816.

Ravallion M. (2005), "A Poverty-Inequality Trade-off?" World Bank, Policy Research Working Paper, 3579

Ravallion M. (2005), « Inequality is bad for the poor », World Bank policy Working paper, 3677

Saith A. (1983) « Development and Distribution. A critique of the Cross-Country U-Hypothesis», *Journal of Development Economics*, Vol. 13 (3), pp. 367-382

Sala-i-Martin X. (2002), «The world distribution of income (estimated from individual countries distributions) », NBER (National Bureau of Economic Research) Working Paper 8933

Sevestre P. (2002), Econométrie des données de panel, Dunod, Paris

Smeeding T.M. and Rainwater L. (2002), « Comparing Living Standards across Nations: Real Income at the Top, at the Bottom, and the Middle », Social Policy Research Centre, Discussion Paper N°120

Stack S. (1980), "The Political Economy of Income Inequality: A Comparative Analysis", *Canadian Journal of Political Science*, Vol. 13, N° 2, pp. 273-286

Taylor L. et Bacha E. L. (1976), « The Unequalizing Spiral: A First Growth Model for Belindia», Quarterly *Journal of Economics*, Vol. 90, N°2 pp. 197-218

Vanoli A. (2002), *Une Histoire de la Comptabilité Nationale*, Repères, Ed. La Découverte et Syros (Paris)

Veredas D. (2005), Course of Microeconometrics

Annexes

Annexe 1: <u>Taux de pauvreté avant redistribution et taux de "working</u> poor" : estimation du taux de pauvreté parmi les chômeurs et les inactifs

Tableau 2: <u>Taux de pauvreté avant redistribution et taux de « working poor » pour 7 pays</u> <u>développés dans les années 90</u>

Pays	Taux de pauvreté avant redistribution ¹	Taux de "working poor" (1996 sauf USA 1995) ²
Belgique	32 (1997)	6
Danemark	29,3 (1992)	4
France	29,5 (1994)	7
Allemagne	27,4 (1994)	10
Pays-Bas	30,8 (1994)	7
Royaume-Unis	32,8 (1995)	7
Etats-Unis	27 (1994)	10
Moyenne	29,8	7,3

Pourcentage de tous les ménages dont le revenu équivalent est en dessous de 50% du revenu médian du pays (y compris les revenus nuls). Source : Luxembourg Income Survey.

Taux de pauvreté estimé des non « working poor » dans la population totale avant redistribution = 29.8% - 7.3% = 22.5% minimum.

Cela correspond donc à 75% (22,5/29,8) du taux de pauvreté total avant redistribution.

Ce taux est sous-estimé car le seuil des taux de pauvreté avant redistribution est à 50%, tandis que pour les taux de « working poor », le seuil est à 60% (excepté les Etats-Unis). De plus, la qualité de cette estimation est doublement approximative du fait que les années ne correspondent pas exactement. Cependant, cela nous donne une idée de l'importance de la pauvreté chez les non « working poor ».

² Pourcentage de la population active occupée (travaillant au minimum 15h/semaine) et vivant dans un ménage dont le revenu équivalent total se situe en dessous de 60% du revenu médian du pays. Source: Eurostat (2000) dans Bonoli (2003); excepté Etats-Unis: seuil à 60% du revenu médian. Source: Ponthieux et Concialdi (2000).

Annexe 2: <u>Effet de la croissance résultant d'un accroissement de l'emploi</u>

Nous avons obtenu par une série d'identité que :

$$DSA = \left[\frac{t * \pi_L * (popac * TE)}{(pop > 15 - popac * TE)} \right]$$

Nous sommes donc dans le cas d'une variation de TE (taux d'emploi).

Comme
$$\Delta \frac{F}{G} = \frac{\Delta F * G - F * \Delta G}{G^2}$$
 (différentiel d'un rapport)

 $\Delta DSA =$

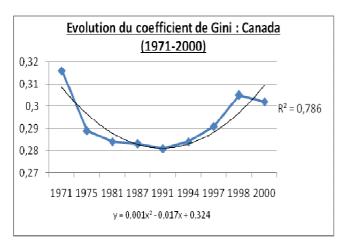
$$\frac{\Delta \left(t*\pi_L*popac*TE\right)*(pop>15-popac*TE)-(t*\pi_L*popac*TE)\Delta(pop>15-popac*TE)}{\left(pop>15-popac*TE\right)^2}$$

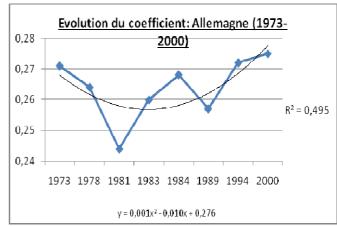
Comme $\Delta (pop > 15 - popac*TE) = -\Delta TE*popac$ (à démographie constante)

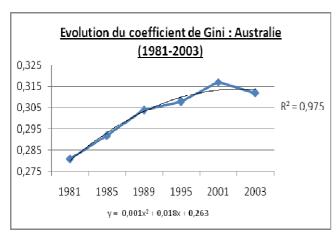
$$\Delta DSA = \frac{\Delta TE(t * \pi_L * popac)}{pop > 15 - popac * TE} + \frac{\Delta TE(t * \pi_L * popac^2 * TE)}{(pop > 15 - popac * TE)^2}$$
 (en simplifiant)

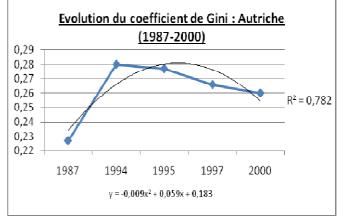
Cqfd.

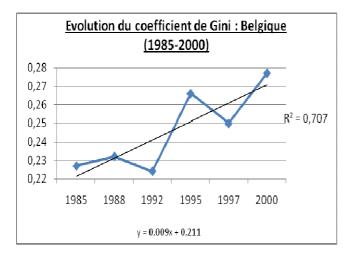
Annexe 3: <u>Evolution du coefficient de Gini du revenu disponible</u> (équivalent par membre du ménage) pour 20 pays de l'OCDE (années d'observations comprises entre 70 et 2004)

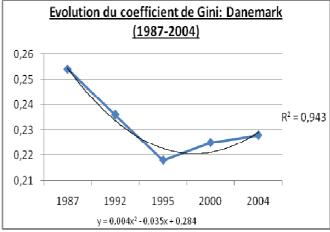


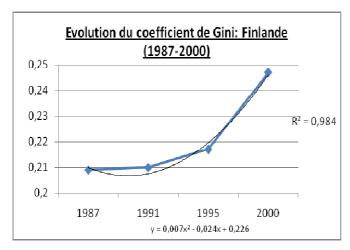


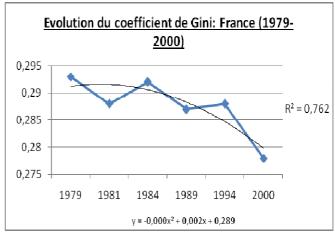


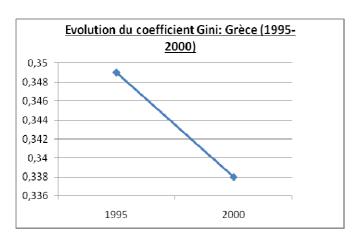


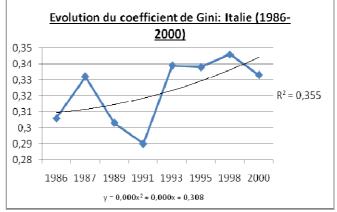


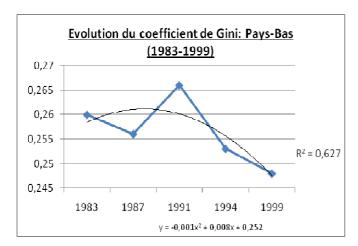


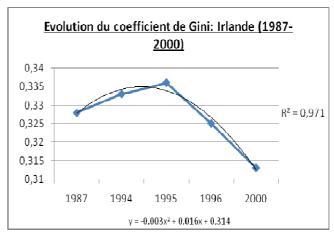


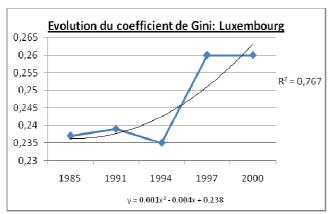


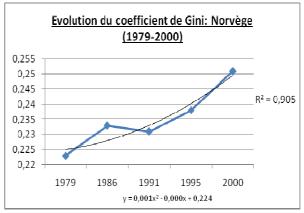


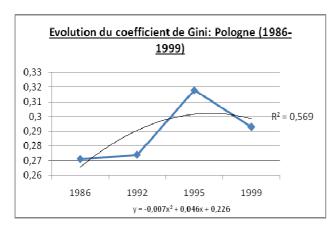


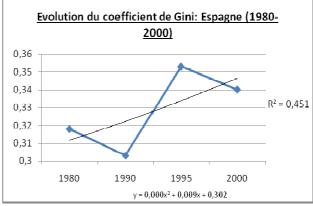


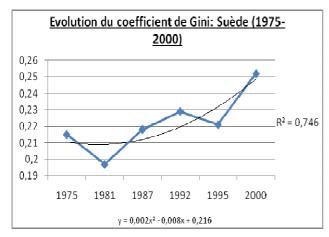


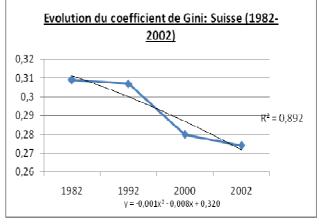


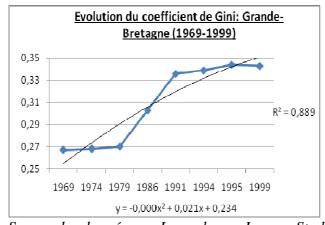


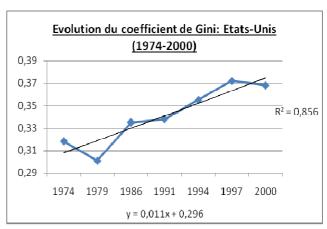






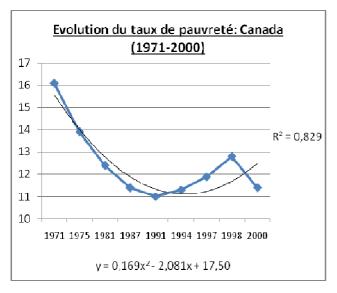


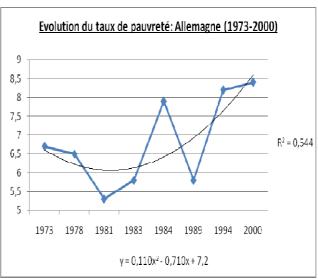


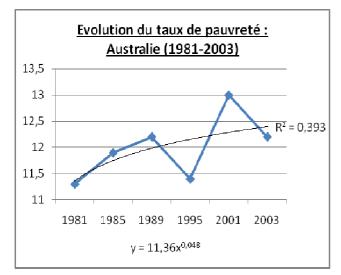


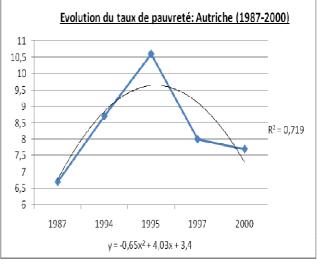
Source des données : « Luxembourg Income Study »

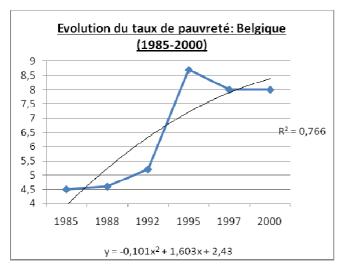
Annexe 4: <u>Evolution des taux de pauvreté du revenu disponible (par membre équivalent du ménage, seuil: 50% du revenu médian)</u>

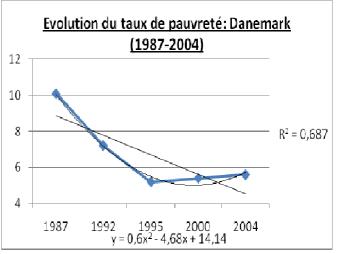


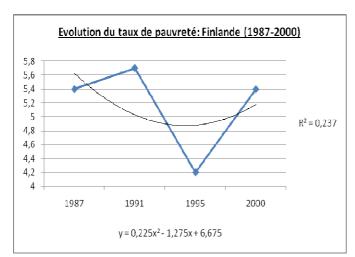


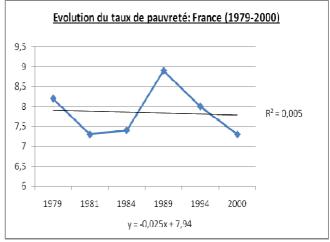


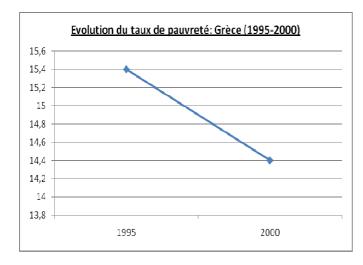


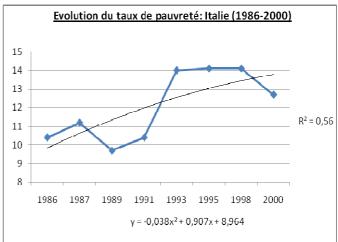


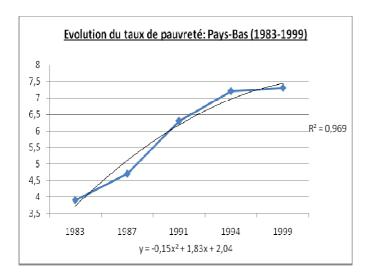


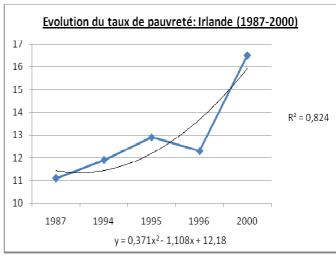


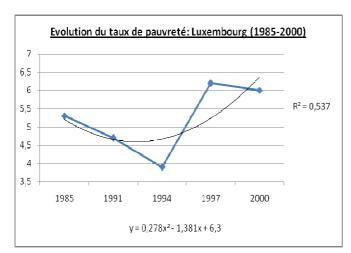


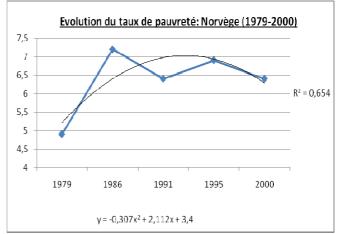


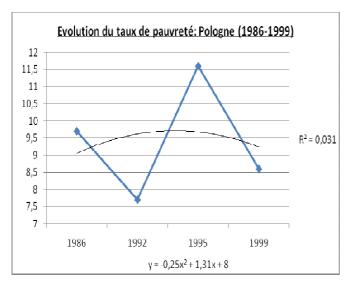


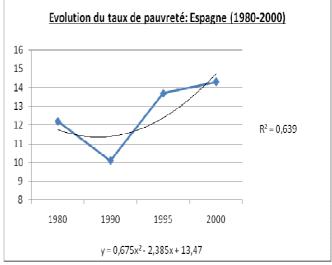


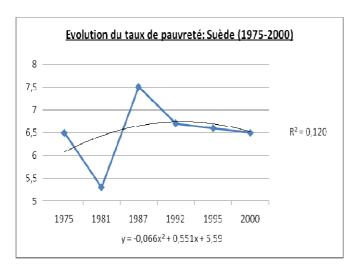


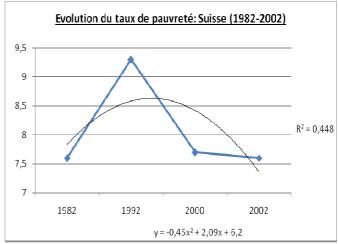


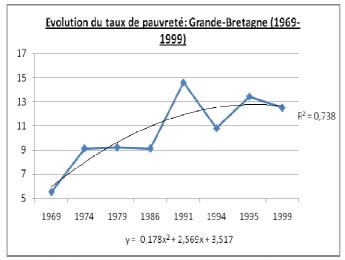


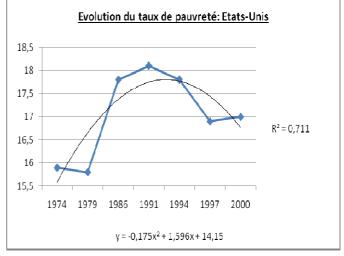






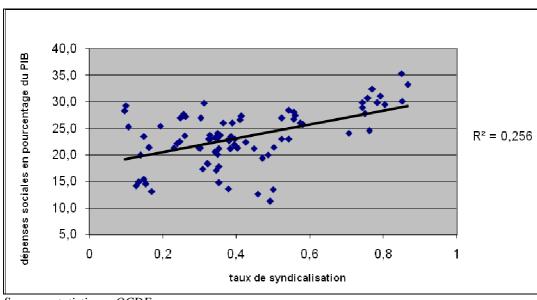






Source des données : « Luxembourg Income Study »

Annexe 5: <u>Dépenses sociales en pourcentage du PIB en fonction du taux</u> <u>de syndicalisation dans les pays de l'OCDE</u>



Source: statistiques OCDE

Annexe 6: <u>Résultats de la régression "pooled" avec ajout du pourcentage de vote à gauche</u>

1) <u>Résultat du modèle de base complet avec ajout de la variable « lleftvot »</u> (pourcentage de vote à gauche)

1.1 Variable expliquée : coefficient de Gini

The REG Procedure Model: MODEL1 Dependent Variable: Lgini_ Lgini

Number	of	Observations	Read			8	80
Number	of	Observations	Used			6	8
Number	of	Observations	with	Missing	Values	1	.2

Analyse de variance

		Somme des	Carré	Valeur	
Source	DF	carrés	moyen	F	Pr > F
Model	7	1.09046	0.15578	16.07	<.0001
Error	60	0.58168	0.00969		
Corrected Total	67	1.67214			
Root	MSE	0.09846	R-Square	0.6521	
Depen	dent Mean	3.32901	Adj R-Sq	0.6115	
Coeff	Var	2.95769			

Variable	Libellé	DF	Résultat estimé des paramètres	Erreur std	Valeur du test t	Pr > t
Intercept	Intercept	1	5.27695	1.79610	2.94	0.0047
LLEFTVOT	LLEFTVOT	1	-0.00043612	0.01845	-0.02	0.9812
LPIB_t_te	LPIB/tête	1	0.06916	0.09170	0.75	0.4537
Ldepsoc	Ldepsoc	1	-0.30005	0.05878	-5.10	<.0001
Lsyndic_	Lsyndic	1	-0.11223	0.02662	-4.22	<.0001
Lchom	Lchom	1	0.10537	0.03331	3.16	0.0024
Lcom_ext	Lcom ext	1	0.01151	0.02683	0.43	0.6695
Lpop_15_64_	Lpop 15-64	1	-0.37008	0.39051	-0.95	0.3471

1.2 Variable expliquée : pauvreté relative

The REG Procedure Model: MODEL1 Dependent Variable: Lpauvrel Lpauvrel

Number	of	Observations	Read			80
Number	of	Observations	Used			68
Number	of	Observations	with	Missing	Values	12

Analyse de variance

Source	DF	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur F	Pr > F
Model Error Corrected Tot	7 60 al 67	6.41162 3.54557 9.95718	0.91595 0.05909	15.50	<.0001
	Root MSE Dependent Mean Coeff Var	0.24309 2.20204 11.03929	R-Square Adj R-Sq	0.6439 0.6024	

Variable	Libellé	DF	Résultat estimé des paramètres	Erreur std	Valeur du test t	Pr > t
Intercept	Intercept	1	6.51528	4.43435	1.47	0.1470
LLEFTVOT	LLEFTVOT	1	-0.02795	0.04556	-0.61	0.5419
LPIB_t_te	LPIB/tête	1	0.31715	0.22639	1.40	0.1664
Ldepsoc	Ldepsoc	1	-0.91942	0.14511	-6.34	<.0001
Lsyndic_	Lsyndic	1	-0.06489	0.06571	-0.99	0.3274
Lchom	Lchom	1	0.14889	0.08224	1.81	0.0752
Lcom_ext	Lcom ext	1	-0.03981	0.06624	-0.60	0.5501
Lpop_15_64_	Lpop 15-64	1	-1.05968	0.96412	-1.10	0.2761

2) <u>Résultat du modèle avec « lleftvot » sans les variables « depsoc » (dépenses sociales dans le PIB) et « Isyndic » (le taux de syndicalisation)</u>

2.1 Variable expliquée : coefficient de Gini

The REG Procedure Model: MODEL1 Dependent Variable: Lgini_ Lgini

Number of Observations Read	80
Number of Observations Used	68
Number of Observations with Missing Values	12

Analyse de variance

Source	DF	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur F	Pr > F
Model Error Corrected Total	5 62 67	0.63980 1.03234 1.67214	0.12796 0.01665	7.69	<.0001
Root M Depende Coeff N	ent Mean	0.12904 3.32901 3.87614	R-Square Adj R-Sq	0.3826 0.3328	

Variable	Libellé	DF	Résultat estimé des paramètres	Erreur std	Valeur du test t	Pr > t
Intercept	Intercept	1	1.64614	2.23559	0.74	0.4643
LLEFTVOT	LLEFTVOT	1	-0.06788	0.02041	-3.33	0.0015
LPIB_t_te	LPIB/tête	1	0.10199	0.11841	0.86	0.3924
Lchom	Lchom	1	0.12331	0.04332	2.85	0.0060
Lcom_ext	Lcom ext	1	-0.05212	0.03295	-1.58	0.1188
	Lpop 15-64	1	0.20370	0.49933	0.41	0.6847

2.2 Variable expliquée : pauvreté relative

The REG Procedure

Model: MODEL1
Dependent Variable: Lpauvrel Lpauvrel

Number	of	Observations	Read			80
Number	of	Observations	Used			68
Number	of	Observations	with	Missing	Values	12

Analyse de variance

		Somme des	Carré	Valeur	
Source	DF	carrés	moyen	F	Pr > F
Model	5	3.93083	0.78617	8.09	<.0001
Error	62	6.02636	0.09720		
Corrected Tota	al 67	9.95718			
F	Root MSE	0.31177	R-Square	0.3948	
	Dependent Mean	2.20204	Adj R-Sq	0.3460	
(Coeff Var	14.15812			

Variable	Libellé	DF	Résultat estimé des paramètres	Erreur std	Valeur du test t	Pr > t
Intercept	Intercept	1	0.51153	5.40144	0.09	0.9249
LLEFTVOT	LLEFTVOT	1	-0.16774	0.04932	-3.40	0.0012
LPIB_t_te	LPIB/tête	1	0.26715	0.28609	0.93	0.3540
Lchom	Lchom	1	0.16033	0.10466	1.53	0.1306
Lcom_ext	Lcom ext	1	-0.17547	0.07962	-2.20	0.0313
Lpop_15_64_	Lpop 15-64	1	-0.01038	1.20643	-0.01	0.9932

Annexe 7: Corrélation entre le PIB/tête et le taux d'ouverture (modèle à effets fixes)

The TSCSREG Procedure

Dependent Variable: LPIB_t_te LPIB/tête

Model Description

Estimation Method FixOne Number of Cross Sections 19 Time Series Length 15

Fit Statistics

SSE	0.2015	DFE	60
MSE	0.0034	Root MSE	0.0579
R-Square	0.9514		

F Test for No Fixed Effects

Degrés

de lib. Valeur num. Den DDL F Pr > F $18 \qquad \qquad 60 \qquad 64.19 \qquad <.0001$

			Erreur			
Variable	DF	Estimation	standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
CS1	1	-0.58959	0.0416	-14.17	<.0001	Cross Sectional Effect 1
CS2	1	-0.93331	0.0619	-15.08	<.0001	Cross Sectional Effect 2
CS3	1	-1.39116	0.0779	-17.86	<.0001	Cross Sectional Effect 3
CS4	1	-0.90448	0.0539	-16.77	<.0001	Cross Sectional Effect 4
CS5	1	-0.79052	0.0672	-11.77	<.0001	Cross Sectional Effect 5
CS6	1	-0.84318	0.0443	-19.03	<.0001	Cross Sectional Effect 6
CS7	1	-0.90058	0.0587	-15.34	<.0001	Cross Sectional Effect 7
CS8	1	-1.00347	0.0594	-16.91	<.0001	Cross Sectional Effect 8
CS9	1	-0.90271	0.0529	-17.06	<.0001	Cross Sectional Effect 9
CS10	1	-0.71334	0.0464	-15.36	<.0001	Cross Sectional Effect 10
CS11	1	-0.81045	0.0467	-17.36	<.0001	Cross Sectional Effect 11
CS12	1	-0.97115	0.0586	-16.57	<.0001	Cross Sectional Effect 12
CS13	1	-1.54137	0.0757	-20.35	<.0001	Cross Sectional Effect 13
CS14	1	-0.74157	0.0439	-16.91	<.0001	Cross Sectional Effect 14
CS15	1	-1.23	0.0671	-18.34	<.0001	Cross Sectional Effect 15
CS16	1	-0.69365	0.0619	-11.21	<.0001	Cross Sectional Effect 16
CS17	1	-1.70215	0.0576	-29.55	<.0001	Cross Sectional Effect 17
CS18	1	-0.91696	0.0535	-17.15	<.0001	Cross Sectional

Effect 18

Variable	DF	Estimation	Erreur standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
Intercept	1	8.579368	0.1064	80.61	<.0001	Intercept
Lcom_ext	1	0.580244	0.0348	16.66	<.0001	Lcom ext

Annexe 8 : <u>Tests de robustesse</u>: <u>série de régressions avec différents indicateurs d'inégalité et un indicateur de pauvreté relative (modèles à effets aléatoires)</u>

1) Première spécification : modèle complet

1.1 Variable expliquée : index d'Atkinson $\theta = 0.5$

Le Système SAS

The TSCSREG Procedure

Dependent Variable: Latkin0_5 Latkin0,5

Model Description

Estimation Method RanOne Number of Cross Sections 19 Time Series Length 15

Fit Statistics

SSE 0.8400 DFE 73 MSE 0.0115 Root MSE 0.1073 R-Square 0.3145

Variance Component Estimates

Variance Component for Cross Sections 0.071223 Variance Component for Error 0.012631

Test de Hausman pour effets aléatoires

Valeur
DF m Pr > m
6 5.80 0.4464

			Erreur			
Variable	DF	Estimation	standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
Intercept	1	10.83973	4.2368	2.56	0.0126	Intercept
LPIB_t_te	1	0.253087	0.1707	1.48	0.1425	LPIB/tête
Ldepsoc	1	-0.49931	0.1519	-3.29	0.0016	Ldepsoc
Lsyndic_	1	-0.18778	0.0916	-2.05	0.0440	Lsyndic
Lchom	1	0.19758	0.0528	3.74	0.0004	Lchom
Lcom_ext	1	0.045258	0.0976	0.46	0.6442	Lcom ext
Lpop_15_64_	1	-2.33718	0.9664	-2.42	0.0181	Lpop 15-64

1.2 <u>Variable expliquée : index d'Atkinson $\theta = 1$ </u>

Le Système SAS

The TSCSREG Procedure

Dependent Variable: Latkin1 Latkin1

Model Description

Estimation Method RanOne Number of Cross Sections 19 Time Series Length 15

Fit Statistics

SSE 1.0839 DFE 73 MSE 0.0148 Root MSE 0.1218 R-Square 0.2826

Variance Component Estimates

Variance Component for Cross Sections 0.050399
Variance Component for Error 0.015829

Test de Hausman pour effets aléatoires

Valeur
DF m Pr > m
6 5.89 0.4358

Variable	DF	Estimation	Erreur standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
Intercept	1	11.5964	4.4188	2.62	0.0106	Intercept
LPIB_t_te	1	0.160132	0.1615	0.99	0.3248	LPIB/tête
Ldepsoc	1	-0.50537	0.1556	-3.25	0.0018	Ldepsoc
Lsyndic_	1	-0.19862	0.0851	-2.33	0.0224	Lsyndic
Lchom	1	0.186792	0.0571	3.27	0.0016	Lchom
Lcom_ext	1	0.017151	0.0914	0.19	0.8517	Lcom ext
Lpop_15_64_	1	-2.07971	1.0034	-2.07	0.0417	Lpop 15-64

1.3 Variable expliquée: P90/P10

The TSCSREG Procedure

Dependent Variable: Lperrat9010 Lperrat9010

Model Description

Estimation Method	Ran0ne
Number of Cross Sections	19
Time Series Length	15

Fit Statistics

SSE	0.2120	DFE	73
MSE	0.0029	Root MSE	0.0539
R-Square	0.3423		

Variance Component Estimates

Variance Component for Cross Sections 0.028844
Variance Component for Error 0.002991

Test de Hausman pour effets aléatoires

	Valeur	
DF	m	Pr > m
6	8 31	0 2166

			Erreur			
Variable	DF	Estimation	standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
Intercept	1	7.396905	2.2649	3.27	0.0017	Intercept
LPIB_t_te	1	0.244748	0.1011	2.42	0.0179	LPIB/tête
Ldepsoc	1	-0.31831	0.0826	-3.85	0.0002	Ldepsoc
Lsyndic_	1	-0.12453	0.0551	-2.26	0.0269	Lsyndic
Lchom	1	0.10045	0.0277	3.63	0.0005	Lchom
Lcom_ext	1	-0.07833	0.0582	-1.35	0.1825	Lcom ext
Lpop_15_64_	1	-1.67164	0.5191	-3.22	0.0019	Lpop 15-64

1.4 Variable expliquée: P90/P50

The TSCSREG Procedure

Dependent Variable: Lperrat9050 Lperrat9050

Model Description

Estimation Method	Ran0ne
Number of Cross Sections	19
Time Series Length	15

Fit Statistics

SSE	0.0569	DFE	73
MSE	0.0008	Root MSE	0.0279
R-Square	0.3464		

Variance Component Estimates

Variance	Component	for	Cross	Sections	0.	007419
Variance	Component	for	Error		0.	000854

Test de Hausman pour effets aléatoires

	Valeur		
Pr > n	m	DF	
0.6350	4.31	6	

Variable	DF	Estimation	Erreur standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
Intercept	1	4.73615	1.1603	4.08	0.0001	Intercept
LPIB_t_te	1	-0.00919	0.0508	-0.18	0.8568	LPIB/tête
Ldepsoc	1	-0.10023	0.0422	-2.38	0.0201	Ldepsoc
Lsyndic_	1	-0.084	0.0276	-3.04	0.0032	Lsyndic
Lchom	1	0.056007	0.0142	3.94	0.0002	Lchom
Lcom_ext	1	0.007441	0.0292	0.25	0.7995	Lcom ext
Lpop_15_64_	1	-0.85222	0.2657	-3.21	0.0020	Lpop 15-64

1.5 Variable expliquée : P80/P20

The TSCSREG Procedure

Dependent Variable: Lperrat8020 Lperrat8020

Model Description

Estimation Method	Ran0ne
Number of Cross Sections	19
Time Series Length	15

Fit Statistics

SSE	0.0850	DFE	73
MSE	0.0012	Root MSE	0.0341
R-Square	0.2014		

Variance Component Estimates

Variance Component for Cross Sections 0.020099
Variance Component for Error 0.001249

Test de Hausman pour effets aléatoires

	Valeur	
DF	m	Pr > m
6	6 90	0 3301

Variable	DF	Estimation	Erreur standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
Intercept	1	3.609315	1.5017	2.40	0.0188	Intercept
LPIB_t_te	1	0.100919	0.0736	1.37	0.1743	LPIB/tête
Ldepsoc	1	-0.13295	0.0556	-2.39	0.0193	Ldepsoc
Lsyndic_	1	-0.07111	0.0408	-1.74	0.0858	Lsyndic
Lchom	1	0.050663	0.0182	2.79	0.0068	Lchom
Lcom_ext	1	-0.02223	0.0427	-0.52	0.6038	Lcom ext
Lpop 15 64	1	-0.74465	0.3458	-2.15	0.0346	Lpop 15-64

1.6 Variable expliquée : taux de pauvreté relative (seuil : 60% du revenu médian)

The TSCSREG Procedure

Dependent Variable: Lpauvrel60 Lpauvrel60

Model Description

Estimation Method	Ran0ne
Number of Cross Sections	19
Time Series Length	15

Fit Statistics

SSE	0.9105	DFE	73
MSE	0.0125	Root MSE	0.1117
R-Square	0.2365		

Variance Component Estimates

Variance Component for Cross Sections 0.075022 Variance Component for Error 0.013261

Test de Hausman pour effets aléatoires

Valeur
DF m Pr > m
6 8.64 0.1950

			Erreur			
Variable	DF	Estimation	standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
Intercept	1	8.82092	4.4128	2.00	0.0493	Intercept
LPIB_t_te	1	0.411266	0.1779	2.31	0.0236	LPIB/tête
Ldepsoc	1	-0.44152	0.1583	-2.79	0.0067	Ldepsoc
Lsyndic_	1	-0.098	0.0955	-1.03	0.3082	Lsyndic
Lchom	1	0.090176	0.0550	1.64	0.1053	Lchom
Lcom_ext	1	-0.05371	0.1017	-0.53	0.5991	Lcom ext
Lpop_15_64_	1	-2.01027	1.0065	-2.00	0.0495	Lpop 15-64

1.7 <u>Variable expliquée : taux de pauvreté relative (seuil : 40% du revenu médian)</u>

The TSCSREG Procedure

Dependent Variable: Lpauvrel40 Lpauvrel40

Model Description

Estimation Method	Ran0ne
Number of Cross Sections	19
Time Series Length	15

Fit Statistics

SSE	3.3391	DFE	73
MSE	0.0457	Root MSE	0.2139
R-Square	0.2184		

Variance Component Estimates

Variance	Component	for	Cross	Sections	0.546971
Variance	Component	for	Error		0.050488

Test de Hausman pour effets aléatoires

	Valeur	
DF	m	Pr > m
6	8.13	0.2287

			Erreur			
Variable	DF	Estimation	standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
Intercept	1	12.31956	9.0923	1.35	0.1796	Intercept
LPIB_t_te	1	1.095844	0.4148	2.64	0.0101	LPIB/tête
Ldepsoc	1	-0.90189	0.3327	-2.71	0.0084	Ldepsoc
Lsyndic_	1	-0.12432	0.2271	-0.55	0.5857	Lsyndic
Lchom	1	0.138132	0.1107	1.25	0.2162	Lchom
Lcom_ext	1	-0.47683	0.2392	-1.99	0.0500	Lcom ext
Lpop_15_64_	1	-4.02044	2.0861	-1.93	0.0578	Lpop 15-64

2) <u>Deuxième spécification : modèle sans le taux d'ouverture</u>

2.1 <u>Variable expliquée : index d'Atkinson $\theta = 0.5$ </u>

The TSCSREG Procedure

Dependent Variable: Latkin0_5 Latkin0,5

Model Description

Estimation Method	Ran0ne
Number of Cross Sections	19
Time Series Length	15

Fit Statistics

SSE	0.8177	DFE	74
MSE	0.0110	Root MSE	0.1051
R-Square	0 2953		

Variance Component Estimates

Variance	Component	for	Cross	Sections	0.095143
Variance	Component	for	Error		0.012439

Test de Hausman pour effets aléatoires

	Valeur	
DF	m	Pr > m
5	4.92	0.4256
_		0.1230

Variable	DF	Estimation	Erreur standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
Intercept	1	10.47581	4.2506	2.46	0.0160	Intercept
LPIB_t_te	1	0.335882	0.1109	3.03	0.0034	LPIB/tête
Ldepsoc	1	-0.47379	0.1502	-3.15	0.0023	Ldepsoc
Lsyndic_	1	-0.16175	0.0994	-1.63	0.1081	Lsyndic
Lchom	1	0.199026	0.0526	3.79	0.0003	Lchom
Lpop_15_64_	1	-2.44613	0.9782	-2.50	0.0146	Lpop 15-64

2.2 <u>Variable expliquée</u>: index d'Atkinson $\theta = 1$

The TSCSREG Procedure

Dependent Variable: Latkin1 Latkin1

Model Description

Estimation Method	Ran0ne
Number of Cross Sections	19
Time Series Length	15

Fit Statistics

SSE	1.0336	DFE	74
MSE	0.0140	Root MSE	0.1182
R-Square	0.2442		

Variance Component Estimates

Variance	Component	for	Cross	Sections	(0.078576
Variance	Component	for	Error		(0.015759

Test de Hausman pour effets aléatoires

	Valeur	
DF	m	Pr > m
5	4.08	0.5383

Variable	DF	Estimation	Erreur standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
Intercept	1	11.60453	4.5160	2.57	0.0122	Intercept
LPIB_t_te	1	0.208764	0.1188	1.76	0.0830	LPIB/tête
Ldepsoc	1	-0.50193	0.1570	-3.20	0.0020	Ldepsoc
Lsyndic_	1	-0.17127	0.0964	-1.78	0.0798	Lsyndic
Lchom	1	0.191529	0.0572	3.35	0.0013	Lchom
Lpop_15_64_	1	-2.20918	1.0435	-2.12	0.0376	Lpop 15-64

2.3 Variable expliquée : P90/P10

The TSCSREG Procedure

Dependent Variable: Lperrat9010 Lperrat9010

Model Description

Estimation Method	Ran0ne
Number of Cross Sections	19
Time Series Length	15

Fit Statistics

SSE	0.2148	DFE	74
MSE	0.0029	Root MSE	0.0539
R-Square	0.3167		

Variance Component Estimates

Variance	Component	for	Cross	Sections	0.033631
Variance	Component	for	Error		0.003176

Test de Hausman pour effets aléatoires

	Valeur	
DF	m	Pr > n
5	4 82	0 4384

			Erreur			
Variable	DF	Estimation	standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
Intercept	1	7.80889	2.2593	3.46	0.0009	Intercept
LPIB_t_te	1	0.135648	0.0588	2.31	0.0239	LPIB/tête
Ldepsoc	1	-0.34211	0.0808	-4.23	<.0001	Ldepsoc
Lsyndic_	1	-0.12449	0.0567	-2.19	0.0313	Lsyndic
Lchom	1	0.093879	0.0275	3.41	0.0011	Lchom
Lpop_15_64_	1	-1.56416	0.5173	-3.02	0.0034	Lpop 15-64

2.4 Variable expliquée : index d'Atkinson P90/P50

The TSCSREG Procedure

Dependent Variable: Lperrat9050 Lperrat9050

Model Description

Estimation Method	Ran0ne
Number of Cross Sections	19
Time Series Length	15

Fit Statistics

SSE	0.0570	DFE	74
MSE	0.0008	Root MSE	0.0278
R-Square	0.3467		

Variance Component Estimates

Variance	Component	for	Cross	Sections	0.007255
Variance	Component	for	Error		0.000844

Test de Hausman pour effets aléatoires

	Valeur	
DF	m	Pr > m
5	4 07	0 5391

			Erreur			
Variable	DF	Estimation	standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
Intercept	1	4.689179	1.1377	4.12	<.0001	Intercept
LPIB_t_te	1	0.001203	0.0296	0.04	0.9677	LPIB/tête
Ldepsoc	1	-0.0976	0.0404	-2.42	0.0181	Ldepsoc
Lsyndic_	1	-0.08377	0.0273	-3.07	0.0030	Lsyndic
Lchom	1	0.056556	0.0140	4.04	0.0001	Lchom
Lpop_15_64_	1	-0.86106	0.2614	-3.29	0.0015	Lpop 15-64

2.5 Variable expliquée : P80/P20

The TSCSREG Procedure

Dependent Variable: Lperrat8020 Lperrat8020

Model Description

Estimation Method	Ran0ne
Number of Cross Sections	19
Time Series Length	15

Fit Statistics

SSE	0.0837	DFE	74
MSE	0.0011	Root MSE	0.0336
R-Square	0.1868		

Variance Component Estimates

Variance	Component	for	Cross	Sections	0.022826
Variance	Component	for	Error		0.001228

Test de Hausman pour effets aléatoires

	Valeur	
DF	m	Pr > m
5	6.54	0.2568

Variable	DF	Estimation	Erreur standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
Intercept	1	3.588018	1.4856	2.42	0.0182	Intercept
LPIB_t_te	1	0.07047	0.0388	1.82	0.0735	LPIB/tête
Ldepsoc	1	-0.1319	0.0542	-2.43	0.0174	Ldepsoc
Lsyndic_	1	-0.06619	0.0419	-1.58	0.1186	Lsyndic
Lchom	1	0.047202	0.0178	2.65	0.0098	Lchom
Lpop_15_64_	1	-0.69159	0.3361	-2.06	0.0431	Lpop 15-64

2.6 Variable expliquée : taux de pauvreté relative (seuil : 60% du revenu médian)

The TSCSREG Procedure

Dependent Variable: Lpauvrel60 Lpauvrel60

Model Description

Estimation Method	Ran0ne
Number of Cross Sections	19
Time Series Length	15

Fit Statistics

SSE	0.9248	DFE	74
MSE	0.0125	Root MSE	0.1118
R-Square	0 2399		

Variance Component Estimates

Variance	Component	for	Cross	Sections	0.	070033
Variance	Component	for	Error		0.	013887

Test de Hausman pour effets aléatoires

DF Va	Valeur m	Pr > m
5	4.99	0.4168

Variable	DF	Estimation	standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
Intercept	1	9.3322	4.2790	2.18	0.0324	Intercept
LPIB_t_te	1	0.334322	0.1125	2.97	0.0040	LPIB/tête
Ldepsoc	1	-0.47596	0.1488	-3.20	0.0020	Ldepsoc
Lsyndic_	1	-0.10491	0.0916	-1.15	0.2556	Lsyndic
Lchom	1	0.09001	0.0542	1.66	0.1008	Lchom
Lpop_15_64_	1	-1.96878	0.9886	-1.99	0.0501	Lpop 15-64

2.7 Variable expliquée : taux de pauvreté relative (seuil : 40% du revenu médian)

The TSCSREG Procedure

Dependent Variable: Lpauvrel40 Lpauvrel40

Model Description

Estimation Method	Ran0ne
Number of Cross Sections	19
Time Series Length	15

Fit Statistics

SSE	4.5526	DFE	74
MSE	0.0615	Root MSE	0.2480
R-Square	0.3200		

Variance Component Estimates

Variance	Component	for	Cross	Sections	0.061464
Variance	Component	for	Error		0.059131

Test de Hausman pour effets aléatoires

DF	Valeur m	Pr > m
5	3.09	0.6859

Variable	DF	Estimation	Erreur standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
Intercept	1	13.63224	7.0287	1.94	0.0563	Intercept
LPIB_t_te	1	0.213127	0.2028	1.05	0.2967	LPIB/tête
Ldepsoc	1	-0.99018	0.2312	-4.28	<.0001	Ldepsoc
Lsyndic_	1	-0.28838	0.1164	-2.48	0.0155	Lsyndic
Lchom	1	0.081339	0.1029	0.79	0.4316	Lchom
Lpop_15_64_	1	-2.45423	1.6138	-1.52	0.1326	Lpop 15-64

3) <u>Troisième spécification : modèle sans le PIB/tête</u>

3.1 <u>Variable expliquée</u>: Index d'Atkinson $\theta = 1$

The TSCSREG Procedure

Dependent Variable: Latkin1 Latkin1

Model Description

Estimation Method	Ran0ne
Number of Cross Sections	19
Time Series Length	15

Fit Statistics

SSE	1.0816	DFE	74
MSE	0.0146	Root MSE	0.1209
R-Square	0.2580		

Variance Component Estimates

Variance	Component	for	Cross	Sections	0.06113
Variance	Component	for	Error		0.016581

Test de Hausman pour effets aléatoires

DF	Valeur m	Pr > m
5	2.76	0.7369

Variable	DF	Estimation	Erreur standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
Intercept	1	12.71067	4.3639	2.91	0.0047	Intercept
Ldepsoc	1	-0.52304	0.1579	-3.31	0.0014	Ldepsoc
Lsyndic_	1	-0.21722	0.0852	-2.55	0.0129	Lsyndic
Lchom	1	0.168815	0.0542	3.12	0.0026	Lchom
Lcom_ext	1	0.083016	0.0666	1.25	0.2163	Lcom ext
Lpop_15_64_	1	-1.98932	1.0130	-1.96	0.0533	Lpop 15-64

3.2 <u>Variable expliquée</u>: Index d'Atkinson $\theta = 0.5$

Le Système SAS

The TSCSREG Procedure

Dependent Variable: Latkin0_5 Latkin0,5

Model Description

Estimation Method	Ran0ne
Number of Cross Sections	19
Time Series Length	15

Fit Statistics

SSE	0.8437	DFE	74
MSE	0.0114	Root MSE	0.1068
R-Square	0.2720		

Variance Component Estimates

Variance	Component	for	Cross	Sections	0.102108
Variance	Component	for	Error		0.01325

Test de Hausman pour effets aléatoires

	Valeur	
DF	m	Pr > m
5	3.60	0.6083

Variable	DF	Estimation	Erreur standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
Intercept	1	12.11564	4.2843	2.83	0.0060	Intercept
Ldepsoc	1	-0.5208	0.1571	-3.31	0.0014	Ldepsoc
Lsyndic_	1	-0.20908	0.0970	-2.15	0.0345	Lsyndic
Lchom	1	0.172554	0.0516	3.35	0.0013	Lchom
Lcom_ext	1	0.165911	0.0647	2.56	0.0124	Lcom ext
Lpop_15_64_	1	-2.10774	0.9829	-2.14	0.0353	Lpop 15-64

3.3 Variable expliquée : P90/P10

Le Système SAS

The TSCSREG Procedure

Dependent Variable: Lperrat9010 Lperrat9010

Model Description

Estimation Method	Ran0ne
Number of Cross Sections	19
Time Series Length	15

Fit Statistics

SSE	0.2380	DFE	74
MSE	0.0032	Root MSE	0.0567
R-Square	0.3258		

Variance Component Estimates

Variance	Component	for	Cross	Sections	(0.024972
Variance	Component	for	Error		(0.003483

Test de Hausman pour effets aléatoires

	Valeur	
DF	m	Pr > m
5	3.41	0.6366

Variable	DF	Estimation	Erreur standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
Intercept	1	8.670063	2.2555	3.84	0.0003	Intercept
Ldepsoc	1	-0.36185	0.0826	-4.38	<.0001	Ldepsoc
Lsyndic_	1	-0.16868	0.0503	-3.35	0.0013	Lsyndic
Lchom	1	0.084815	0.0272	3.12	0.0026	Lchom
Lcom_ext	1	0.034304	0.0341	1.01	0.3172	Lcom ext
Lpop_15_64_	1	-1.42242	0.5181	-2.75	0.0076	Lpop 15-64

3.4 Variable expliquée : Index d'Atkinson P90/P50

Le Système SAS

The TSCSREG Procedure

Dependent Variable: Lperrat9050 Lperrat9050

Model Description

Estimation Method	Ran0ne
Number of Cross Sections	19
Time Series Length	15

Fit Statistics

SSE	0.0560	DFE	74
MSE	0.0008	Root MSE	0.0275
R-Square	0.3353		

Variance Component Estimates

Variance	Component	for	Cross	Sections	0.008293
Variance	Component	for	Error		0.000839

Test de Hausman pour effets aléatoires

	Valeur	
DF	m	Pr > m
5	4.10	0.5353

Variable	DF	Estimation	Erreur standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
Intercept	1	4.692334	1.1354	4.13	<.0001	Intercept
Ldepsoc	1	-0.09641	0.0418	-2.30	0.0240	Ldepsoc
Lsyndic_	1	-0.08029	0.0272	-2.96	0.0042	Lsyndic
Lchom	1	0.055915	0.0136	4.12	<.0001	Lchom
Lcom_ext	1	0.003586	0.0172	0.21	0.8352	Lcom ext
Lpop_15_64_	1	-0.86594	0.2593	-3.34	0.0013	Lpop 15-64

3.5 Variable expliquée : P80/P20

Le Système SAS

The TSCSREG Procedure

Dependent Variable: Lperrat8020 Lperrat8020

Model Description

Estimation Method	Ran0ne
Number of Cross Sections	19
Time Series Length	15

Fit Statistics

SSE	0.0849	DFE	74
MSE	0.0011	Root MSE	0.0339
R-Square	0.1634		

Variance Component Estimates

Variance	Component	for	Cross	Sections	0.025081
Variance	Component	for	Error		0.001261

Test de Hausman pour effets aléatoires

	Valeur	
DF	m	Pr > m
5	5.88	0.3181

Variable	DF	Estimation	Erreur standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
Intercept	1	3.817363	1.4896	2.56	0.0124	Intercept
Ldepsoc	1	-0.13467	0.0556	-2.42	0.0179	Ldepsoc
Lsyndic_	1	-0.0793	0.0414	-1.91	0.0595	Lsyndic
Lchom	1	0.041394	0.0176	2.35	0.0217	Lchom
Lcom_ext	1	0.029589	0.0229	1.29	0.2000	Lcom ext
Lpop_15_64_	1	-0.59065	0.3351	-1.76	0.0821	Lpop 15-64

3.6 Variable expliquée : taux de pauvreté relative (seuil : 60% du revenu médian)

Le Système SAS

The TSCSREG Procedure

Dependent Variable: Lpauvrel60 Lpauvrel60

Model Description

Estimation Method	Ran0ne
Number of Cross Sections	19
Time Series Length	15

Fit Statistics

SSE	1.0497	DFE	74
MSE	0.0142	Root MSE	0.1191
R-Square	0.2320		

Variance Component Estimates

Variance	Component	for	Cross	Sections	0.045607
Variance	Component	for	Error		0.015359

Test de Hausman pour effets aléatoires

DF	Valeur m	Pr > m
5	4.55	0.4736

Variable	DF	Estimation	Erreur standard	Valeur du test t	Pr > t	Label
Intercept	1	11.78121	4.1381	2.85	0.0057	Intercept
Ldepsoc	1	-0.55254	0.1492	-3.70	0.0004	Ldepsoc
Lsyndic_	1	-0.15896	0.0779	-2.04	0.0448	Lsyndic
Lcom ext	1	0.116455	0.0636	1.83	0.0709	Lcom ext
Lchom	1	0.06595	0.0520	1.27	0.2086	Lchom
Lpop_15_64_	1	-1.75299	0.9634	-1.82	0.0729	Lpop 15-64

Informations

La Direction générale Statistique et Information économique relève du SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie. Une de nos missions est de répondre aux besoins des autorités, des entreprises et des citoyens par une information chiffrée sur la situation réelle du pays dans différents domaines d'actualité.

Où trouver l'information statistique?

Sur nos sites Internet http://statbel.fgov.be (statistiques) et http://economie.fgov.be (économie)

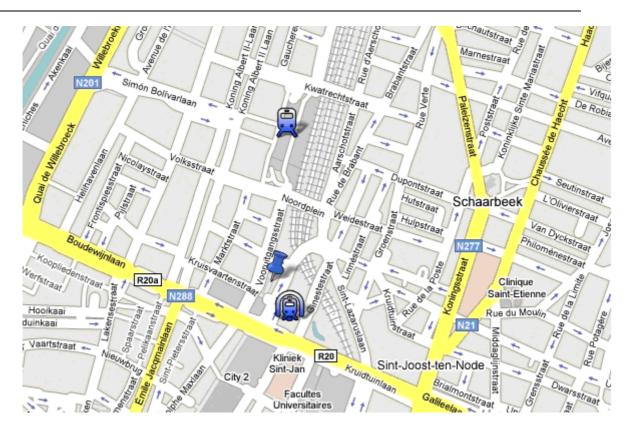
Depuis le 1er janvier 2011, la salle de lecture de la Bibliothèque Fonds Quetelet a été fermée. Ceci n'a toutefois certainement pas mis fin à ses missions au service du grand public. En effet, concrètement :

- Le catalogue reste disponible sur internet.
- Les ouvrages précieux sont versés à la collection patrimoniale ; ils peuvent donc encore être consultés sur demande à adresser par courriel (<u>ill@economie.fgov.be</u>), appel téléphonique (02 277 55 55) ou message fax (02 277 55 53).
- Les articles de revues et les chapitres de livres peuvent être commandés via les canaux de communication précités. Une version scannée sera envoyée.
- Les emprunts interbibliothécaires restent possibles.
- Les livres peuvent toujours être empruntés. Le retrait et la restitution se font via l' **Infoshop**, situé au rez-de-chaussée du bâtiment City Atrium C, rue du Progrès 50, 1210 Bruxelles.

Bruxelles City Atrium C

Rue du Progrès 50, 1210 Bruxelles tél. 02/277.55.03 – 02/277.55.04 fax 02/277.55.19

e-mail: info@economie.fgov.be





Achevé d'imprimer par l'imprimerie de la Direction générale Statistique et Information économique B-1000 Bruxelles